

Auteur ou collectivité : Roux, H. (aîné)

Auteur : Roux, H. (aîné)

Titre : Recueil de constructions rurales et communales comprenant : un choix d'exemples des bâtiments nécessaires aux divers degrés de l'exploitation agricole ; des motifs ou modèles d'édifices et établissements d'utilité publique, appropriés aux besoins des communes, suivant leur importance ; enfin des exemples de constructions servant d'annexes et de complément aux grandes et moyennes propriétés : le tout présenté en plans, coupes, élévations, détails de constructions et gravé en soixante planches

Adresse : Paris : Bance aîné, 1844

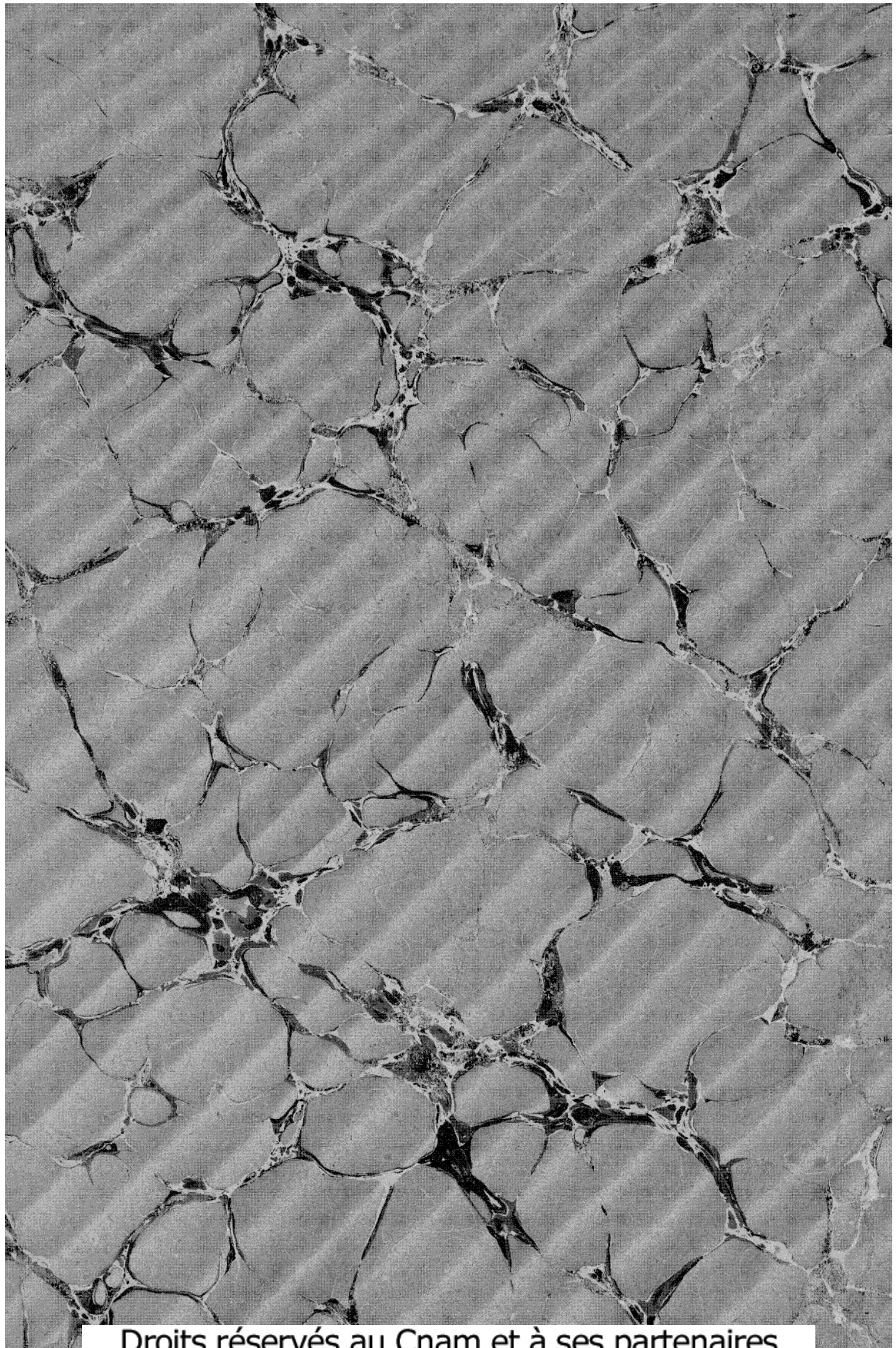
Collation : 1 vol. ([2]-23 p.-[1]-60 f. de pl.) : ill., 39 cm

Cote : CNAM-BIB Fol La 18.1

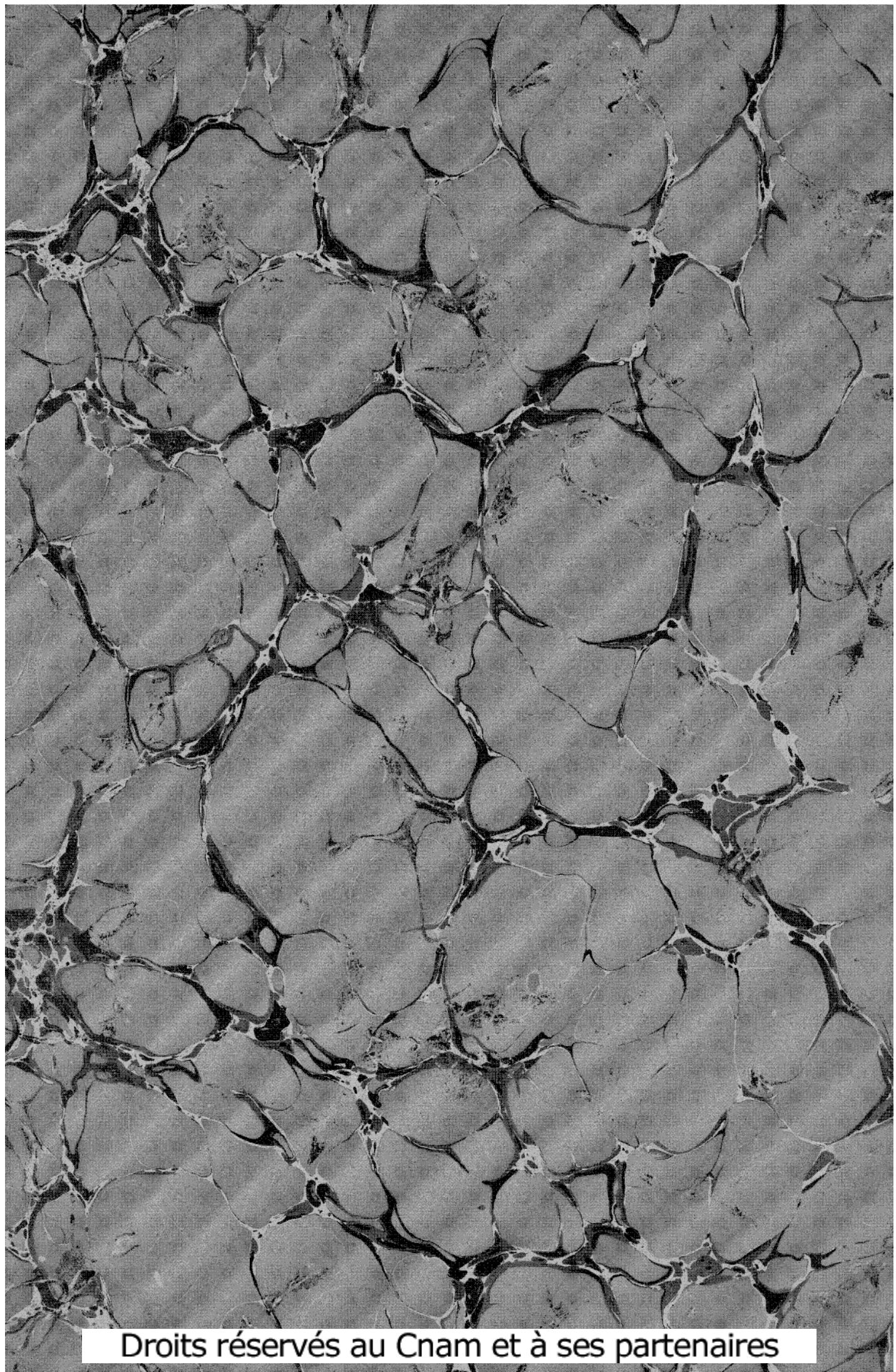
Sujet(s) : Construction rurale -- France -- 19e siècle -- Dessins et plans ; Architecture domestique -- Dessins et plans -- 19e siècle

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?FOLLA18.1>





Droits réservés au Cnam et à ses partenaires



Droits réservés au Cnam et à ses partenaires







fe 10/18

# RECUEIL DE CONSTRUCTIONS RURALES ET COMMUNALES

CONTREPARTIE

UN CHOIX D'EXEMPLES DES BÂTIMENTS NÉCESSAIRES AUX DIVERS DEGRÉS DE L'EXPLOITATION AGRICOLE,  
DES MOTIFS OU MODÈLES D'ÉDIFICES ET ÉTABLISSEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE, APPROPRIÉS AUX BESOINS DES COMMUNES,  
SUivant LEUR IMPORTANCE; ENFIN DES EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS SERVANT D'ANNEXES  
ET DE COMPLÉMENT AUX GRANDES ET MOYENNES PROPRIÉTÉS.

LE TOUT PRÉSENTÉ EN PLANS, COUPES, ÉLÉVATIONS, DÉTAILS DE CONSTRUCTIONS,  
ET GRAVÉ EN SOIXANTE PLANCHES

PAR

ROUX AINÉ, ARCHITECTE-INGÉNIEUR.



PARIS

BANCE AINÉ, ÉDITEUR, 271, RUE SAINT-DENIS,

CHEZ LEQUEL ON TROUVE TOUS LES OUVRAGES RENOMMÉS SUR LES ARTS DU DESSIN, L'ARCHITECTURE,  
L'AMEUBLEMENT ET LE DÉCOR.

1844

Imprimerie de Ducey, 55, quai des Augustins.



Droits réservés au Cnam et à ses partenaires



## AVIS DE L'ÉDITEUR.

Comme l'indique son titre, ce recueil contiendra des exemples de fermes de petite, moyenne et grande exploitation et même de fermes de luxe attenant à un château, présentées dans leur ensemble et dans leurs détails. Ainsi, autour de l'établissement du maître et de sa famille, se trouveront groupés les bâtiments nécessaires au logement du personnel, ceux destinée aux bestiaux, à l'exploitation agricole, ainsi que ceux servant à la conservation des récoltes, à la transformation des produits, etc., etc.

Les exemples de ces bâtiments d'ensemble et de détails seront choisis parmi ceux réputés aujourd'hui pour être les plus propres à leur objet; car, dans ces sortes de constructions, rien n'est arbitraire, pas même l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre de bergerie, tout est réglé par l'expérience.

Les bâtiments destinés à la petite culture, à la petite propriété, à loger le manouvrier vivant du travail de ses bras et de la culture de quelques arpents, ou le villageois exerçant une industrie manuelle ou un petit commerce, ou l'un et l'autre à la fois, ont aussi leurs données particulières. Les modèles que nous en donnons seront exactement en rapport avec ces divers besoins. Pour les unes comme pour les autres de ces constructions, la solidité, la commodité, la salubrité, sont l'objet principal; mais cet objet doit être rempli avec la plus grande économie possible dans la dépense: c'est à quoi tendront tous nos modèles, toutes nos instructions. Nous démontrerons que les données d'une ferme, grande ou moyenne, sont une disposition telle dans les parties d'ensemble, que le service général puisse être facile et prompt en toute circonstance, et s'opérer sous les yeux du maître sans que celui-ci sorte de son logement; que les bâtiments d'habitation, soit du fermier, soit des subalternes, soit des bestiaux, soit des produits, réunissent, comme nous l'avons dit, la solidité, la commodité et la salubrité, et qu'ils soient disposés de manière à pouvoir être promptement et efficacement secourus en cas d'incendie. Quant à l'habitation du manouvrier, du villageois, lorsqu'on l'a rendue sûre, salubre et commode à peu de frais, et donné à ses façades un caractère simple et modeste, la tâche est remplie: la ferme seule comporte une certaine recherche architecturale, mais cette recherche doit tendre au pittoresque; c'est ainsi, du moins, que Palladio l'a compris dans ces admirables fabriques, couvertes de tuiles ou de chaume qu'il a dispersés sur le sol de l'Italie, et que l'ont pratiqué plusieurs de nos architectes nationaux.

Les monuments d'utilité publique à l'usage des campagnes, comme fontaine, lavoir, abreuvoir, citerne, pont en bois ou en pierre sur une petite rivière, école, marché, hôpital, mairie, auberge, guinguette, etc., etc., méritaient d'autant plus d'occuper une place dans ce recueil, que leur érection est généralement abandonnée aux mains de personnes étrangères à l'art des constructions et, le plus souvent, dépourvues des lumières nécessaires pour conduire leur œuvre à bien. En leur offrant un choix de modèles simples et bien étudiés, convenablement disposés pour les lieux qu'ils sont appelés à occuper et quelquefois à embellir, et pouvant être exécutés à peu de frais, nous pensons faire une chose utile à tous; nous servons à la fois les intérêts communaux et les intérêts de l'art.

A l'égard des exemples de constructions servant d'annexes aux grandes propriétés, au nombre desquelles sont les volières, faisanderies, chenils, serres chaudes, orangeries, glacières, rendez-vous de chasse, chalets, kiosques, maisons de garde, grilles, portes, enclos de parc, etc., etc., nous nous sommes donné plus de latitude, sachant que ces sortes de hors-d'œuvre demandent à être mis en rapport avec le luxe plus ou moins grand de l'habitation du maître. En résumé, ce recueil fournira des modèles variés de bâtiments propres aux différentes espèces d'exploitations agricoles, à l'habitation des populations industrielles des campagnes, aux besoins généraux des communes rurales, enfin à l'agrément des riches propriétaires.

Le texte qui accompagnera les planches contiendra tous les renseignements qu'on pourra désirer, soit sous le rapport des motifs qui ont fait adopter tel parti de préférence à tel autre dans la disposition, la forme, la construction de tel bâtiment, afin que l'homme appelé à utiliser, à modifier nos modèles, puisse, en toute occasion, agir avec connaissance de cause et profiter des fruits de l'expérience dont ils sont le résultat.

# CONSTRUCTIONS RURALES ET COMMUNALES

## *Ferme-modèle de Rambouillet.*

La ferme par laquelle nous commençons cette série de constructions rurales, est la ferme de grande exploitation, dépendante du château royal de Rambouillet. C'est assez dire que les bâtiments qui la composent sont nombreux, vastes, commodes, conçus dans un juste rapport avec leur destination, et disposés de manière à satisfaire, autant que possible, aux données du programme dicté par les agronomes; programme qui veut que les bâtiments de l'ensemble d'une ferme soient disposés, orientés chacun selon leur objet, afin de satisfaire aux exigences de la vie des hommes, aux besoins des animaux, selon leur espèce, leurs habitudes, de favoriser la conservation de telle ou telle récolte, de rendre en tout point le service facile, enfin de permettre aux yeux du maître de tout voir sans se déplacer. Ces bâtiments doivent, en outre, être ou isolés ou pouvoir l'être promptement en cas d'incendie. L'examen des 9 planches consacrées à la ferme de Rambouillet nous fournira l'occasion de montrer qu'elle remplit à peu près toutes les conditions que nous venons d'indiquer. Si jamais il pouvait exister une *ferme-modèle*, c'est-à-dire une ferme qui fut propre à la fois à tous les systèmes de culture, à toutes les espèces d'exploitations, comme à toutes les localités, celle-ci pourrait prendre ce titre fastueux, car elle est une des plus complètes qu'on puisse citer. Mais puisqu'il ne peut y avoir un type unique pour satisfaire à des besoins variables, nommons-la tout simplement *ferme expérimentale* ou *ferme de grande exploitation*.

Avant de passer à l'explication des planches de la ferme de Rambouillet, informons nos lecteurs qu'ils ne doivent pas les considérer comme l'image fidèle de ce qui existe aujourd'hui,

mais de ce qui sera lorsque l'administration aura réalisé ses projets d'agrandissement.

## PLANCHE I.

### *Plan d'ensemble de la Ferme de Rambouillet.*

Son plan d'ensemble fait voir qu'elle se compose de deux séries de bâtiments, disposés des deux côtés d'une route. Les principaux sont ceux de la ferme proprement dite; ils comprennent l'habitation du maître et de son personnel, celui des gros bestiaux, les granges, le colombier, la laiterie, la porcherie, etc., etc. Ils sont répartis autour d'un parallélogramme rectangle de 60<sup>m</sup> environ de côté, formant la cour principale; derrière cette cour est celle des meules ou gerbiers, à droite le potager, à gauche le gerbier, et, en avant un quinconce précédant la principale entrée. En face de ce quinconce, sur l'autre bord de la route, sont les bâtiments ajoutés à la ferme principale, vers 1786, pour y établir le superbe troupeau de mérinos espagnols qui a fourni les moyens de propager en France cette précieuse race de moutons. Ils occupent trois côtés d'un périmètre à peu près égal à celui de la cour de la ferme proprement dite\*; sur le quatrième côté est l'abreuvoir des gros bestiaux et un lavoir. Un mur de clôture, percé de trois portes, enceint ces divers bâtiments, tandis que la rangée de grands arbres qui côtoie ce mur garantit

(\*) Sur les lieux, la cour des bergeries n'est pas absolument en face de la cour de la ferme, comme sur ce plan, attendu qu'en face de cette dernière il existe un étang.

la toiture des bergeries de l'effet destructeur des vents, et contribue à la salubrité du lieu. Le mérite de cette disposition générale n'a pas besoin d'être plus longuement signalé; en décrivant les objets de détail, nous ferons saillir les avantages qui leur seront particuliers.

## PLANCHE II.

### *Plan des Bâtiments de la ferme.*

Comme nous l'avons dit, cette partie de la ferme royale de Rambouillet est la partie ancienne. Elle a été construite pour une exploitation agricole embrassant à la fois les céréales, l'élevage des bêtes à cornes, des bêtes à laine, de la volaille, et réunissant, pour les besoins du château, une buanderie, des ateliers de sellerie, de charronnage, etc. De là lui vient d'être l'une des plus complètes qu'on puisse rencontrer; de là vient aussi que plusieurs de ses parties, établies d'abord sur une échelle en rapport avec une exploitation limitée, sont devenues insuffisantes lorsque cette exploitation a dû prendre un grand accroissement. L'orientation des bâtiments d'une ferme étant un objet d'une grande importance, puisque la conservation des hommes, des animaux, des produits dépend de l'exposition donnée à chacun d'eux, nous poserons en principe les données suivantes, qui conviennent aussi bien aux bâtiments de la ferme de Rambouillet, qu'à tous autres disposés sur les côtés d'un parallélogramme dont on a pu choisir les angles. Nous supposerons alors que les quatre faces de bâtiments bordant la cour sont en regard des quatre points cardinaux : ceci convenu, nous affecterons le midi aux logements du fermier et de son personnel, cette exposition étant la plus favorable à l'homme, lorsqu'on se ménage les moyens d'en corriger les inconvénients par des courants d'air ; le nord aux granges ou greniers, comme convenant particulièrement à la conservation des grains et des fourrages; le levant aux vacheries; le couchant aux écuries, en ayant toujours soin de se réservier les moyens, par des ouvertures qu'on ouvre ou ferme à volonté, de modifier les effets de ces expositions, selon que les saisons de certaines circonstances plus ou moins prévues le demandent. Comme la hauteur des lieux, les vents dominants, le voisinage des forêts ou des montagnes, et d'autres circonstances locales peuvent commander une autre orientation que celle que nous venons d'indiquer, on se trouvera fort bien, dans beaucoup de cas, de l'exposition du nord à l'ouest, recevant le soleil de son lever à son coucher, pour les bâtiments d'habitation, et de l'ouest au sud pour les écuries et les étables, exposées ainsi à l'influence nord-est. Le côté du quadrilatère nord-est, regardant le sud-ouest, conviendrait pour l'hivernage des bestiaux qui, restant au pare jour et nuit la majeure partie de l'année, n'ont, en quelque sorte, besoin que d'un abri dans la saison rigoureuse; celui du sud à l'est, en regard des bâtiments d'habitation, serait affecté aux granges à blé et à avoine; entre eux, comme à Rambouillet, on placerait le colombier avec la laiterie au-dessous. Autour de ces bâtiments une large chaussée pavée, bordée d'une rangée d'arbres touffus, établirait partout une communication aisée, faciliterait l'écoulement des eaux, et contribuerait à la salubrité du lieu. Comme l'hygiène le veut, le trou à fumier se-

rait aussi loin que possible de l'habitation des hommes et des animaux. A Rambouillet ce principe a été suivi; il suffit d'examiner son plan attentivement pour reconnaître qu'il est le fruit de l'expérience, et satisfait, de la meilleure manière, au plus grand nombre des besoins. Sans doute, ses dispositions générales et ses distributions de détail, que des lettres de renvoi aux légendes font connaître, ne peuvent être considérées comme constituant un type modèle. Nous l'avons dit, la chose est impossible, puisque ce type doit varier en raison de l'importance qu'on veut donner à telle ou telle branche de l'exploitation agricole, ou de la nature même de cette exploitation, qui peut être toute spéciale. Mais une fois la donnée générale reconnue bonne, c'est à celui qui veut l'utiliser à faire subir à ses parties de détail les modifications commandées par les besoins spéciaux. On remarquera, toutefois, que les grands corps de bâtiment qui côtoient les quatre côtés de la grande cour de la ferme de Rambouillet sont, en quelque sorte, isolés, n'étant liés aux angles que par des constructions accessoires et peu élevées. Cette disposition, qui a pour but, comme nous l'avons dit, de faciliter l'isolement des bâtiments en cas d'incendie, et d'empêcher ainsi la communication du feu, ne saurait être trop recommandée, et même l'isolement complet.

## PLANCHE III.

### *Élévation des bâtiments d'habitation et des deux granges, ayant entre elles le colombier et la laiterie.*

Comme caractère architectural, ces bâtiments se recommandent par la simplicité et la gravité de leurs lignes, c'est tout l'éloge qu'on en doit faire. Ceux d'habitation, séparés l'un de l'autre par la porte d'entrée de la ferme, ont chacun un étage et un comble au-dessus du rez-de-chaussée. Ils sont surélevés du sol, afin de les rendre salubres. Dans la partie à droite de la grande porte A sont, sous les lettres B à E du plan (voyez la planche I), la salle à manger, la cuisine, le cabinet du régisseur, sa chambre à coucher, communiquant toutes l'une dans l'autre et ayant, la première et la dernière, une entrée sur la cour; le fournil F occupe l'angle extrême; toutes ces pièces reçoivent le jour de deux côtés par des croisées en regard. Au milieu de ce corps de bâtiment est un escalier, ayant son entrée sur la cour et derrière lequel sont les lieux d'aisance; il dessert les étages supérieurs, consacrés aux besoins particuliers du ménage. La partie du bâtiment à gauche de l'entrée principale A contient, au rez-de-chaussée, sous les lettres G à L, une lingerie, un magasin, une buanderie, un fruitier, et, dans l'angle, un bûcher. Au-dessus est un vaste magasin à blé, et dans le comble un grenier à avoine, auxquels on parvient par l'escalier du milieu, parallèle au précédent : cette disposition est bonne, mais on lui procurerait un avantage de plus si l'on affectait à une chambre de chaulage la pièce K du rez-de-chaussée, pièce dans laquelle, au moyen de tuyaux de trémies, on ferait descendre le grain des étages supérieurs, pour de là le conduire au marché ou l'employer aux besoins de l'établissement; on éviterait ainsi le transport à dos, ou la descente des sacs par des pouliques extérieures. Nous aurons occasion de revenir sur l'avantage des trémies.

Les corps de grange n'offrent rien de particulier à l'extérieur, leur porche a un grand aspect. Nous en parlerons plus en détail, ainsi que du colombier et de la laiterie placés entre eux, lorsque nous décrirons les planches 5 et 6.

#### PLANCHE IV.

##### *Élevation, coupes et détails des Écuries et Vacheries.*

Ces bâtiments n'ont qu'un rez-de-chaussée et un grenier au-dessus pour les fourrages de consommation ; ils sont plus spacieux en tous sens que ne le sont ordinairement ceux élevés pour les besoins des simples agriculteurs. Cependant, malgré le luxe de leur construction, ces écuries et vacheries, dans leurs parties de détail, ne sont pas aussi recherchées, aussi fastueuses qu'elles pourraient l'être. Le système des râteliers et mangeoires continus y est encore en vigueur malgré ses graves inconvénients. Pourquoi ne lui pas préférer ou la méthode de la mangeoire isolée du mur et du râtelier, à barreaux perpendiculaires, avec tiroirs au-dessous recueillant les graines qui s'échappent du fourrage, dont l'avantage est d'empêcher que la poussière n'offense les yeux des chevaux ; ou celle qui substitue au râtelier et à la mangeoire, dans la partie de la stalle qui regarde la tête du cheval, un encasement en planches, à une hauteur de trois pieds du sol et mesurant deux pieds d'intervalle jusqu'au mur, dans lequel le fourrage est déposé. Par cette disposition le cheval, au lieu de tirer sa nourriture du haut, la prend d'en bas et peut même manger étant étendu sur sa litière.

Il est encore un autre moyen de disposer le râtelier et la mangeoire qui mérite d'être propagé ; il consiste à placer le râtelier verticalement à la distance de 15° environ du mur, à garnir ce râtelier de barreaux en dessous comme sur le côté, afin de permettre aux graines de tomber dans une espèce de tiroir, d'où on les retire ensuite pour servir à la nourriture des volailles ; on économise ainsi une denrée précieuse, et l'on sauve au bétail, quel qu'il soit, le désagrément de la poussière sur les yeux. La mangeoire, en saillie sur le râtelier, peut, comme ce dernier, n'occuper que moitié de l'intervalle d'une stalle à l'autre et être mobile pour faciliter son nettoyement. Ce procédé, considéré comme une amélioration, a peut-être besoin d'être soumis à l'expérience.

Toutefois, à Rambouillet, un des perfectionnements récents a été mis à profit. Au lieu de jeter le fourrage dans les râteliers par des trappeuses ouvertes dans le plancher supérieur, c'est par un corridor étroit et des ouvertures ménagées à l'endroit de la tête du bétail que se fait ce service. Des portes à coulisse ferment ensuite ces ouvertures qui, lorsqu'il est besoin, servent à ventiler l'écurie, le corridor, sur lesquelles elles donnent, ayant lui-même de larges ouvertures à l'extérieur.

La coupe des vacheries rend compte de la soupente en bois dans laquelle couche le gardien de nuit ; celle des écuries montre une des stalles qui servent à isoler les chevaux ou à les séparer deux par deux, selon leur humeur ou leur habitude de travail, etc., etc. Entre la mangeoire et le râtelier des vaches et la mangeoire et le râtelier des chevaux, la principale différence est dans la hauteur de leur établissement, et que la mangeoire des vaches est carrelée et appuyée sur un

mur en maçonnerie, lorsque celle des chevaux est toute en bois, reposant de place en place sur des montants en bois enfouis en terre. Ces écuries et vacheries, malgré leur grande dimension, ne comportent qu'un rang d'animaux. Elles sont pavées et en pente pour faciliter l'écoulement des liquides, qui vont se rendre, par des rigoles particulières creusées exprès, dans le trou à fumier placé à l'extrémité de la cour. Ce trou à fumier est présenté en coupe au bas de la planche, ses parois sont en bonne maçonnerie, son sol bien pavé et établi en pente douce, afin que les voitures, qu'on y accueille pour les charger, puissent en sortir sans trop de peine ; à son extrémité est une espèce d'aqueduc conduisant le surplus des liquides dans des compost où se combinent ensemble des engrangés de nature différente.

#### PLANCHE V.

##### *Élevation du pignon et coupe de l'une des Granges. — Détails divers.*

Les détails de construction placés au-dessous du pignon de la grange parlent assez par eux-mêmes pour n'avoir pas besoin d'explication. Néanmoins la disposition des assises de briques, qui forment les chaînes montantes ainsi que le rampant des combles, est assez ingénieuse pour être signalée. On voit aussi, dans ce détail, comment la brique a été employée pour former non-seulement la corniche de la grange, mais celle de tout le corps de bâtiment.

L'élevation laisse voir comment s'appuient sur les bas-côtés de la grange les toits à pores. La coupe en largeur de ce même corps de grange, prise sur l'un de ses quatre contreforts intérieurs, montre qu'elle est dégagée de ces grandes fermes en charpente qui, ordinairement, empêchent ou gênent l'engerbement jusqu'au faite. Ici chacun des pieds-droit des contreforts supporte une voûte en ogive de la longueur de ces mêmes contreforts, sur lesquels règnent des pannes portant les chevrons de la toiture. Sur le côté s'appuie le hangar qui, de l'autre côté du porche des granges, est parallèle aux toits à pores. Au-dessous est le détail de la porte milieu de chacun des corps d'écuries et vacheries ; elle est semblable à celles à l'usage des gens de service et à celle qui dessert l'escalier. Elle est présentée entourée de son chambranle en briques et de son seuil en pierre ; les portes destinées aux bestiaux n'ont ni seuil ni marche ; sa partie supérieure est à châssis dormant, soutenu par une traverse, scellée dans le mur, sur laquelle bat la porte proprement dite. Celle-ci est à deux vantaux, formés de planches dressées seulement et fixées haut et bas, à rainure et languette, dans un bâti assemblé à tenons et mortaises chevillées.

La porte de la grange, que nous présentons sous ses deux faces, est construite avec la même simplicité de moyens. Vu sa grande dimension, les bois de son bâti sont de fort échantillon ; une traverse les lie au milieu ; ils sont fortifiés et consolidés par des traverses en croix à l'aide de boulons et d'équerres en fer aux encoignures. Dans la partie inférieure de l'un des vantaux est pratiquée une petite porte ou guichet pour le service habituel. La grande porte est ferrée de deux pentures en équerre, solidement fixées sur les rives du bâti en charpente ;

ces pentures sont à pointe perpendiculaire tournant dans des crapaudines en fonte de fer, scellées haut et bas dans la pierre. A son milieu est une troisième penture à gonds à scellement. On comprend combien ce système de ferrure est préférable à celui qui laisse supporter par des pentures droites et des gonds horizontaux tous le poids de la porte. Un fléau la tient fermée. Le guichet a pour ferrure des fiches, une serrure et sa gâche.

#### PLANCHE VI.

##### *Plan, coupe et détails de la Laiterie et du Colombier de la ferme de Rambouillet.*

**COLOMBIER.** — Cet accessoire, plus agréable qu'utile dans une ferme à céréales, est, à Rambouillet, traité avec un luxe royal, aussi bien que la laiterie établie au-dessous.

La forme est celle d'une tour ronde d'environ 20 mètres de hauteur, y compris son lanternon ; elle est isolée de toutes parts, ce qui la préserve des attaques des animaux nuisibles et la rend moins gênante aux autres espèces qui habitent la ferme. Sa construction est en maçonnerie, avec chaînes en briques entièrement semblables, pour la disposition, à celle de la grange ; il est établi au-dessus de la laiterie, également circulaire, dont nous parlerons bientôt. Les gens de la maison y montent par un escalier extérieur en pierre, muni d'une rampe en fer. L'entrée des pigeons est par deux trous en regard l'un de l'autre, exposés du levant au couchant et pratiqués au-dessous du toit, disposition préférable aux lucarnes dans le toit, en ce qu'elle favorise la circulation de l'air dans les régions supérieures et permet d'assainir les parties inférieures par des courants, partant du bas. A l'intérieur il se compose d'une série considérable de cavités, nommées boulins (voir les détails), disposées par étages sur les parois du mur et dans lesquelles les pigeons viennent s'établir. Ces cavités, d'environ 0<sup>m</sup>,33 carré, et 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,48 de profondeur, sont formées ordinairement ou de cloisons en briques, ou par de simples pots de terre cuite ; quelquefois on les remplace par des paniers d'osier accrochés à des clous, ou des cloisons en bois ; l'ouverture de ces cavités peut être refermée jusqu'à mi-hauteur, afin de mieux garantir les femelles au moment de la couvaison. Pour parvenir facilement à toutes les cellules, on se sert d'échelles simples qui, ainsi que cela existe à Rambouillet, s'appuient sur de forts bâtons ; ici nous avons figuré une échelle tournante, placée au centre, ayant plusieurs étages, de balcons avancés, auxquels on arrive au moyen de chevilles échelonnées et fichées dans l'arbre lui servant d'axe.

**LA LAITERIE** de la ferme de Rambouillet est loin d'avoir l'important du colombier qui est au-dessus ; elle est même incomplète, car vainement on y cherche la pièce, ordinairement exposée au midi, dans laquelle on met sécher les fromages, pièce qui supplérait à l'échaudoir qui lui manque également, et qui lui serait d'autant plus utile, qu'elle se trouve assez éloignée du fournil, de la buanderie, de la cuisine où il faut aller laver les ustensiles et vases d'usage. Son voisinage, de deux foyers d'infection, le colombier et la fosse à fumier, est aussi un inconvénient grave ; mais, sous d'autres rapports, cette laiterie a un mérite réel : elle est construite en

bonne maçonnerie, elle est voûtée, à demi-souterraine, bien dallée, munie d'égouttoirs en pierre sur consoles (voir les détails), d'une table ronde en marbre au milieu, reposant sur un balustre, sous lequel est le puisard où se rendent tous les liquides répandus à terre. Le long du mur qui fait face à la voûte, est une tablette en pierre à la hauteur d'appui pour poser les terrines à lait. Il manque à ce bel ensemble une source d'eau vive. Quel que soit le luxe qu'on y remarque, il est loin d'égaler celui que Louis XVI mit dans cette laiterie, également en ronde et dépendante aussi du château de Rambouillet, dans laquelle Marie-Antoinette aimait à déposer les insignes de la royauté pour prendre ceux de la bonne ménagère. L'art avait fait une espèce de temple de ce lieu de plaisir. Chacun sait que cette baigneuse avec son mouton, qui se voit aujourd'hui dans la ronde du palais du Luxembourg, ornait jadis le bassin de la laiterie de Rambouillet, et que le sculpteur Julien, l'auteur de ce chef-d'œuvre, avait représenté en bas-relief, sur les marbres du pourtour, les divers travaux et soins d'une laiterie.

#### PLANCHE VII.

##### *Plan de la Cour des bergeries de la ferme de Rambouillet.*

Quoique la bergerie royale de Rambouillet soit une annexe de la ferme dont nous venons de nous occuper, elle forme néanmoins en elle un corps complet et jusqu'à un certain point indépendant ; car elle a, outre les deux grands corps de charterie et de bergeries et leurs dépendances, ses bâtiments d'habitation de maître, de gens de service, un pressoir avec une pièce à côté pour recevoir deux cuves, un cellier, etc., Le tout est renfermé dans un quadrilatère et disposé de manière à ce que partout l'air soit abondant, point essentiel pour la vie des hommes et surtout pour le bien-être des animaux, que l'on agglomère dans un lieu toujours restreint. Chaque corps de bâtiment est isolé, d'une facile surveillance, toutes les ouvertures du corps de logis donnant sur la cour des bergeries. Une rangée d'arbres, côtoyant le petit mur d'appui qui forme cour particulière à l'habitation, lui procure un ombrage salutaire ; à droite de cette cour est un petit jardin ; à gauche une cour à quatre pentes tendant au centre et conduisant les eaux dans un puisard ; puis deux hangars pouvant servir ou de supplément aux bergeries, ou d'entrepôt, ou aux travaux de la tonte.

Le plan de la charterie fait voir qu'elle n'est autre chose qu'un grand hangar continu, ayant quatre entrées sur le flanc pour les charrettes, et une au centre pour les travailleurs, avec un escalier conduisant au grenier à fourrage établi au-dessus.

Le plan des bergeries est divisé en plusieurs corps, afin de loger à part les brebis portières, les brebis mères avec leurs agneaux, les bœufs, les moutons malades. A ces quatre divisions il s'en joint une cinquième, centrale, pour le service et la distribution des fourrages. Pour qu'il n'y ait aucune place perdue, les râteliers et mangeoires sont placés au pourtour et au centre. Deux escaliers desservent le magasin à fourrage établi au-dessus ; six entrées, ainsi que de larges et nombreuses ouvertures, en regard les unes des autres, favorisent la circulation de

fair, objet de première nécessité dans une bergerie, où l'accumulation obligée du fumier, afin de lui laisser acquérir toute sa qualité, tuerait le bétail si l'on ne ménageait pas des moyens puissants de ventilation. Une chaussée pavée entoure ces divers bâtiments ; des loges à chiens sont pratiquées dans l'angle des deux corps saillants des bergeries ; autour du trou à fumier et de l'abreuvoir des moutons sont plantés des arbres.

### PLANCHE VIII.

#### *Élévation, coupe et détails des Bergeries.*

Des trois systèmes qui se disputent la prééminence pour loger les bêtes à laine, celui des bergeries fermées a été adopté à Rambouillet. Dans nos départements méridionaux, où le parage dure presque toute l'année, on peut se contenter, pour l'hivernage, de simples appentis ; dans d'autres, de bergeries ouvertes ou hangars abrités des vents du nord. Les bergeries de Rambouillet sont vastes (environ 50 m de long sur 5 m de large, et autant de hauteur de plafond) ; le grenier à racines et à fourrages, qui est au-dessus, est dans des proportions analogues ; l'air y circule bien, chose essentielle pour empêcher la nourriture du bétail de prendre de mauvais goût et de perdre de sa qualité.

La coupe, sur la largeur de l'une des bergeries en avant corps, fait voir comment sont disposés les râteliers et les mangeoires le long des murs côtiers et au centre, et que les baies de ventilation sont ouvertes au-dessus des râteliers. Au grenier les baies sont au niveau du plancher, d'autres sont ménagées dans la partie supérieure du comble.

Deux exemples de râteliers et de mangeoires sont figurés sous les numéros 1 et 2 : l'un s'appuie sur un petit mur, l'autre sur des poteaux en charpente enfouis en terre de distance en distance. Le premier a sa crèche formée d'une seule pièce de bois creusée en cuillère et entée dans un madrier de longueur, sur lequel repose le roulon inférieur du râtelier ; ce râtelier est à fuseaux minces et serrés, comme pour les jeunes agneaux ; son roulon supérieur est maintenu dans son inclinaison par des tringles de fer assujetties à une pièce de bois régnant tout le long et qui repose, de place en place, sur les poteaux verticaux. Le second a sa mangeoire formée de deux pièces, dont une est une bande qui fait bordure ; le râtelier, en forme de trémie qui est au-dessus, est maintenu dans son écartement supérieur par de simples tringles ; l'écartement de ses barreaux est celui qui convient aux bêtes de forte taille ; à leurs extrémités, les uns comme les autres de ces râteliers sont fermés par des claires, qui empêchent les animaux de s'y introduire. De ces deux systèmes, le dernier mérite la préférence, car il est moins coûteux et il laisse à l'air un cours plus libre ; ensuite il permet plus volontiers le curage ou enlèvement du fumier ; enfin, pour les bergeries temporaires, il a l'avantage de pouvoir être facilement enlevé et de laisser la place libre pour loger ou des voitures, ou des charrues, ou tous autres objets qui ne peuvent séjourner au grand air sans se détériorer ; mais ni l'un ni l'autre ne satisfont au besoin où l'on est de hausser la mangeoire et le râtelier à mesure que le sol s'élève par l'amoncellement de l'engrais qui séjourne, pendant un temps donné, sous les pieds du bétail. Dans le précieux *Traité d'ar-*

*chitecture rurale* de M. Perthuis, on trouve, pl. XVI, p. 152, la figure et la disposition d'un appareil qui mérite d'être étudié et mis en pratique ; seulement les râteliers sont inclinés selon l'usage, peut-être vaudrait-il mieux qu'ils fussent perpendiculaires comme ceux dont il a été question plus haut. Cette méthode, qui empêche les feuilles, les fleurs du fourrage de tomber sur la toison de l'animal, évite de grands dommages, tant à la laine qu'à la santé du bétail ; le mouton, en mangeant ce qui tombe sur ses voisins, avale des flocons dont l'effet est souvent mortel.

La figure 3 donne le plan de l'auge servant d'abreuvoir et de la fontaine qui l'alimente, ainsi que la grille du puisard, dont l'eau va se perdre dans le bassin du lavoir.

Les figures 4 et 5 présentent la fontaine en élévation et font voir comment l'eau y arrive.

### PLANCHE IX.

#### *Élévation de la Charterie, de la Maison du berger, des Bâtiments de service et du Lavoir.*

Comme on le voit, le corps de la charterie de Rambouillet n'est qu'un vaste hangar avec grenier à fourrage dans sa partie supérieure et il est fermé par une cloison en planches qui règne tout au pourtour. Le rez-de-chaussée, servant d'atelier de charonnage et de dépôt de bois, est également fermé tout au pourtour par une cloison en planches, dans laquelle sont réservées quatre grandes portes chartières. Au centre de la façade est l'entrée de l'escalier conduisant au grenier à fourrage et la porte des hommes de service. Tout ce bâtiment est couvert en tuiles creuses. La maison du berger, ainsi que les bâtiments en parallèle de l'autre côté de la grande porte d'entrée, sont en maçonnerie et en briques, c'est là leur seul luxe. Le lavoir, occupant dans la cour des bergeries le pan coupé milieu de l'abreuvoir public, est figuré au bas de cette planche. Comme tous les abris de l'espèce, celui-ci se compose de poteaux en bois, solidement contenus et encastrés dans la maçonnerie du bassin, et, du côté de la cour, d'un mur supportant une toiture légère recouverte en tuiles. Quelques marches conduisent à l'endroit disposé pour les laveuses.

La figure 1 donne la coupe en largeur de ce lavoir. La figure 2 est l'élévation de l'une des deux portes chartières donnant sur la route.

### PLANCHE X.

#### *Plan d'une Ferme de moyenne exploitation aux environs de Paris.*

Comme on l'a vu, une ferme est la réunion des bâtiments nécessaires à une exploitation rurale, tant de ceux d'habitation du fermier, de sa famille et des gens de service, que de ceux destinés à contenir, à multiplier, à conserver les différentes récoltes. Tout y doit être sous l'œil du maître et d'un accès facile. Il est de toute nécessité que les bâtiments soient séparés les uns des autres et disposés de manière à satisfaire à leurs données particulières, soit comme étendue, soit comme ha-

teur; leur isolement a pour but d'empêcher qu'un incendie n'atteigne tout. La proximité d'une route est un avantage précieux pour une ferme; ainsi, autant que cela sera possible, l'habitation du fermier sera au centre et donnera sur la route. L'habitation veut être accompagnée de ce qui peut rendre son séjour agréable, aussi voit-on souvent des plantations, des parterres disposés au pourtour. La pièce principale est la grande salle où les gens de la ferme se réunissent pour prendre leurs repas; à côté, et dans la même idée de surveillance, doit se trouver le cabinet particulier du maître, et, au premier étage, les chambres d'habitation du fermier et de sa famille.

La disposition des bâtiments autour d'une cour est commandée par le besoin d'une surveillance efficace et continue. On a remarqué que quand il y avait plusieurs cours, cette surveillance était nulle ou fort difficile à exercer. De grands hangars sont nécessaires pour mettre à couvert les charrues, charrettes, etc.; on ne saurait trop les multiplier, car on trouve toujours à les utiliser avec avantage. Le bâtiment le plus grand d'une ferme est la grange, laquelle doit être, autant que possible, en rapport avec les terres en exploitation; cela n'empêche pas de résérer auprès un espace assez vaste pour y placer des meules dans les années abondantes.

Par leur élévation les bâtiments doivent indiquer leur destination, de même que leur décoration doit être exécutée avec les matériaux du pays. La construction des granges peut n'être pas la même dans toute localité, mais il est toujours bien d'avancer la saillie des toits, de manière à former un abri au pied, abri qu'il est toujours facile d'utiliser. Si la construction exige qu'au droit des fermes il y ait un contrefort pour maintenir l'écartement, on peut, entre ces contreforts, disposer des petits emplacements, qui serviront à loger ou les porcs qu'on engrasse, ou tout autre bétail. Enfin la place du pigeonnier est au centre de la cour, entre l'abreuvoir et le trou à fumier.

Dans le plan que nous avons sous les yeux, ces conditions d'utilité et de convenance sont exactement remplies. Chaque chose est à sa place et a son importance relative; partout la circulation est facile, et la régularité des lignes architecturales, la disposition, la symétrie des masses, semblent être amenées par le seul besoin d'assurer la régularité du service ou de satisfaire à d'autres exigences, et non le résultat d'une combinaison savante; c'est ainsi qu'opère l'art.

#### PLANCHES XI et XII.

*Élévation générale de la Ferme de moyenne exploitation, et élévation, coupe et détails des bâtiments divers qui la composent.*

Ce que nous venons de dire du plan d'ensemble de cette ferme, s'applique avec autant d'à-propos au caractère de ses bâtiments. On y admire l'alliance d'un goût simple et tranquille à une grâce qui n'est pas sans élégance, et ce résultat a l'avantage, précieux dans l'espèce, d'être obtenu avec des moyens peu dispendieux.

A l'occasion des parties de détail de la ferme royale de Rambouillet, nous sommes entrés dans des considérations qui nous dispensent ici de descriptions minutieuses. Les planches d'ail-

leurs parlent d'elles-mêmes, et, sur aucun point, ne laissent d'indécision. La laiterie et la porcherie méritent cependant d'être examinées avec quelque soin. La laiterie est l'une de celles dites à fromage; ainsi elle se compose d'une pièce d'entrée servant au lavage des ustensiles, et de deux pièces latérales, dont l'une reçoit le lait nouvellement trait, et l'autre les fromages lorsqu'ils ont acquis un certain degré de fermeté. Une telle disposition conviendrait également à une laiterie à beurre, alors l'une des deux pièces serait affectée au batteage. Le fournil n'étant point éloigné de la laiterie, on s'y procurerait l'eau chaude nécessaire au lavage des vases et ustensiles; l'eau froide, si nécessaire dans un lieu où la propreté est une nécessité première, s'obtiendrait en abondance au moyen d'un réservoir extérieur qu'on établirait dans la cour qui est derrière. La porcherie, placée également et avec convenance non loin du bâtiment d'habitation, n'est point ici une porcherie de rapport; elle ne peut contenir que quatre élèves. Chacun y a sa cellule ouverte sur un promenoir couvert, dans lequel sont quatre auges accouplées; derrière ces cellules est une cour, partagée en deux, servant de préau à ciel ouvert.

#### PLANCHE XIII.

*Plan d'une Ferme attenante à une grande propriété.*

Cette ferme a été conçue pour l'utilité et l'agrément; elle devait compléter les dépendances du château de Montfort-le-Rotrou, construit sur les dessins et sous la direction de M. A. Leclerc, architecte. Le riche propriétaire de ce château, M. le comte de N\*\*\*, grand amateur de jardins pittoresques, avait fait dessiner son parc par M. J. Lecointe, avec le projet d'y construire un hameau composé de bâtiments d'exploitation agricole, convenablement distribués pour le service et l'habitation, et agréablement groupés dans une belle partie du parc dont cette ferme devait être un des principaux points de vue.

Suivant le plan que nous avons sous les yeux, l'entrée pittoresque ou d'apparat de la ferme est sur un large chemin sinuieux traversant le parc. Le chenil est disposé à droite et à gauche de cette entrée. Le chemin de la ferme proprement dit est sur le flanc droit, il passe entre l'habitation du fermier et un grand hangar qui lui est parallèle. Un pavillon d'agrément, au-dessous duquel est la laiterie, lui sert de point de vue. Ce pavillon, octogone comme la cour au centre de laquelle il se trouve, est surmonté d'un belvédère, d'où l'œil embrasse un immense horizon. Les bâtiments de la ferme sont répartis comme suit sur quatre des huit pans de l'octogone: les écurie et étable, en regard de l'entrée couverte et du chenil; la grange, au côté opposé à l'habitation du fermier; derrière celle-ci, le potager; à côté, la porcherie; derrière les écurie et étable, la basse-cour et le pigeonnier avec le trou à fumier, lieux, etc.; en parallèle à la porcherie est le poulailler. Une treille à l'italienne et une enceinte circulaire lient ensemble les parties composant la basse-cour et en font un tout très pittoresque. Pour achever l'œuvre de séduction que l'architecte s'est proposé, les quatre autres pans coupés de la cour sont seulement fermés par des treilles. Les autres dépendances de la ferme,

comme l'écurie-infirmerie, le lavoir, la forge et l'atelier de charronnage, sont placés non loin de l'habitation du fermier, sur les deux côtés du chemin d'usage. Le manège couvert a trouvé sa place auprès du rond-point où viennent aboutir six des chemins du parc. Les planches suivantes feront connaître le caractère donné aux parties composant ce magnifique ensemble.

#### PLANCHE XIV.

*Élévation principale de la Ferme attenante à une grande propriété, suivant la ligne E f du plan.*

Dans cette vue géométrale, la grange E se présente en coupe; derrière la treille qui la lie au corps des écurie et vacherie C D, se voit le poulailler G; de même que, derrière la treille qui lie le bâtiment des écuries C D à celui A de l'habitation du fermier, se voit la porcherie H. F est le pigeonnier. Vient ensuite l'habitation du fermier, ayant un premier étage avec grenier au-dessus, et, comme l'indique la coupe du terrain, un étage de caves. La décoration architecturale de ces bâtiments et de tous ceux qui vont suivre est simple, ferme, et résulte principalement du bon emploi des matériaux.

#### PLANCHE XV.

*Coupe suivant la ligne C D du plan d'ensemble. — Plan et élévation du Bâtiment de la forge et de l'atelier de charronnage. — Plan et élévation de l'Écurie-infirmerie et de la Porcherie. — Plan du grand Hangar D servant de remise.*

Le corps de bâtiment contenant la vacherie et l'écurie se divise en deux parties distinctes par un passage commun; chacune est affectée à une espèce de bétail. L'étable à vaches renferme en outre une étable à veaux et un dépôt, ayant une seconde entrée sur le vestibule où est l'escalier conduisant au grenier à fourrage. L'écurie aux chevaux a, tout auprès, la sellerie, qui donne également sur le passage commun. Le coffre à avoine, le lit du charretier, occupent des places fort convenables. En général, cette disposition est bonne et mérite d'être reproduite.

Quant à la forge et à l'atelier de charronnage avec hangar en avant, ce sont des dépendances utiles, auxquelles l'art n'a rien autre à faire que de leur donner les dimensions et formes voulues par leur destination; le besoin rempli, le but est atteint.

Il en est de même des hangars et autres accessoires, lorsqu'ils ne doivent point participer à un effet général conçu d'ensemble.

La porcherie, qui, dans le plan général, fait pendant au poulailler, pourra paraître ici d'une hauteur trop considérable pour son objet, mais elle meublait un point de vue qui réclamait qu'elle ait cette importance. Au surplus, l'on se tromperait si l'on croyait superflu de donner de la hauteur aux loges à cochons; cet animal ne prospère jamais mieux que dans les lieux aérés et tenus dans une grande propreté.

L'écurie pour les chevaux malades est double, avec un large passage au milieu; c'est un avantage précieux.

#### PLANCHE XVI.

*Coupe principale de la Ferme suivant la ligne A B du plan. — Plan de l'Habitation du fermier. Plan et élévation du Manège et du Pigeonnier.*

La coupe sur A B du plan d'ensemble montre l'intérieur du grand hangar qui est en regard de l'habitation du fermier, et l'intérieur de cette habitation vus dans le sens de leur largeur. Entre ces deux coupes se présente, en élévation, le pavillon du milieu de la cour. Les plans de l'habitation du fermier, figurés au-dessous, sont: 1<sup>o</sup> celui des caves et bûcher; 2<sup>o</sup> celui du rez-de-chaussée contenant la salle commune, qui sert en même temps de cuisine et de fournil, car l'entrée du four donne dedans, puis, le cabinet du maître, éclairé de trois côtés pour faciliter la surveillance; 3<sup>o</sup> celui du premier étage, contenant deux chambres à coucher, dont une à cheminée, et un cabinet de travail, également à cheminée; le reste de l'étage est occupé par l'escalier, deux greniers et les lieux d'aisance.

Le manège couvert, présenté en plan et en élévation, n'a rien qui nécessite une description particulière, non plus que le pigeonnier figuré en pendant, si ce n'est que celui-ci, à sa base, présente un empâtement dont on a tiré parti pour loger des volailles. Cette disposition est heureuse d'intention et d'exécution.

#### PLANCHE XVII.

*Plans, détails du Pavillon d'agrément et de la Laiterie de la Ferme attenante à une grande propriété.*

Ce pavillon, qui a environ 9 mètres dans œuvre, se compose d'un demi-étage souterrain, dans lequel est établie la laiterie, et d'un rez-de-chaussée couronné d'un belvédère. Son plan est octogone, son architecture dans le goût romain du siècle de la renaissance; la peinture, la sculpture, les bois précieux ont été appelés à son embellissement. Chacun reconnaîtra comme nous l'opportunité de la réunion d'une laiterie à un lieu de récréation ménagé au milieu d'un grand parc, et auprès d'un manège où l'on prend un exercice qui ouvre l'appétit aux hommes, comme la promenade peut l'ouvrir aux dames. Ce lieu de délassement présente, au centre, une salle parquetée, ayant deux lits de repos. Autour sont des pièces donnant les unes dans les autres, où l'on peut circuler librement, respirer l'air et jouir des agréments d'une vue étendue et variée. Une communication directe est établie avec la laiterie, qui est au-dessous, par un escalier montant de fond.

Comme le pavillon, la laiterie le divise en une pièce centrale, qui est la laiterie proprement dite, et en pièces attenantes disposées au pourtour pour les divers besoins. La pièce centrale est voûtée à cintre surbaissé, elle est dallée en pente douce selon l'usage, avec puisard au milieu; sur l'un des côtés sont les tables en pierre destinées à recevoir les vases pleins de lait ou à égoutter les fromages. La galerie circulaire entourant cette pièce principale est voûtée à plein cintre; on

Y arrive de la cour de la ferme par un escalier extérieur. Au bas de la planche est placée l'élévation de la grange, qui est percée de deux portes pour la facilité de la circulation des charrettes.

### PLANCHE XVIII.

#### *Pressoir et Lavoir.*

A la dimension, à l'aspect monumental du pressoir ici figuré en plan et en élévation, on conçoit qu'il n'est pas un de ces chétif établissements communaux, relégués dans une ruelle étroite, semblable à ceux qui se rencontrent si fréquemment dans nos localités rurales, mais une dépendance d'une riche exploitation particulière, destinée à satisfaire à la fois aux besoins du château et du village attenant. Comme on l'a vu, telle était la pensée du propriétaire ; aussi M. J. Lecointe n'a-t-il rien négligé pour donner de l'importance à ce pressoir. Il est censé établi au milieu de riches végétations. Une grille, d'environ 25 mètres de développement, ferme l'entrée de la cour spacieuse qui le précède sur la voie publique. A droite et à gauche de cette grille sont le logement du concierge et une écurie avec dépendances ; ces bâtiments sont suivis d'une plantation d'arbres qui côtoient la cour.

L'édifice, on peut le nommer ainsi, servant de pressoir et de cellier, est précédé d'une terrasse sur laquelle se trouvent les entrées des diverses pièces qui le composent, savoir : l'endroit où l'on écrase les fruits, et les deux pièces latérales où sont les presses. Deux escaliers semblables, couverts en appentis, facilitent les opérations manuelles. Derrière est une espèce de cuve en maçonnerie, servant de dépôt provisoire pour les fruits à boisson qui attendent la pression. La fontaine, indispensable à un tel établissement pour en maintenir la propreté, est établie, dans l'axe commun, derrière cette espèce de grande cuve. Le plan de l'étage des caves, servant de cellier, est divisé de manière à satisfaire aux besoins généraux et particuliers. Enfin une large rampe, rachetant la différence du sol de la route à celui de la terrasse, règne des deux côtés ; elle a son entrée et sa sortie aux deux flancs de la grande grille qui ferme cette enceinte sur la voie publique.

Le lavoir n'est autre chose qu'une espèce de hangar à jour fermé d'un côté par des persiennes fixes, et ayant un bassin intérieur pour laver le linge. Nous donnerons plus loin des détails complets de ces sortes d'établissements.

### PLANCHE XIX.

#### *Maison pour un cultivateur.*

Les maisons de cultivateurs ou de paysans sont assez généralement privées des commodités que l'on a introduites depuis quelques années dans les constructions d'usage. Les rares exemples qui existent où le bien-être du tenant a été pris en considération, n'ont point encore produit de résultats bien appréciables. Cependant les besoins spéciaux ont été mieux satisfaits, et les bâtiments d'habitation disposés de manière à être plus sains et plus en rapport avec leur objet, souvent

multiple. L'élévation au-dessus du sol, autrefois si négligée, est aujourd'hui reconnue indispensable à la salubrité du lieu.

L'habitation du tenant, dont cette planche donne le plan, l'élévation et diverses coupes, a été composée pour répondre à tous les besoins d'une exploitation agricole de modeste importance. Ainsi la maison est tenue un peu en arrière de la voie publique, bordée d'arbres ; à droite et à gauche sont des bancs de repos. Le rez-de-chaussée, élevé sur cave, se compose d'une salle commune, ou cuisine, au centre ; c'est le lieu où la famille prend ses repas ; à côté est le fournil et une autre dépendance ; aux deux côtés du vestibule, donnant sur la cour, sont l'escalier desservant l'étage supérieur et une laverie attenante à la cuisine. En avant de ce vestibule est un grand hangar à double étage, servant à la fois d'abri, de grenier à fourrage et de grenier à céréales. Le passage pour les voitures qui doivent pénétrer dans la cour est sur la droite ; dans ce passage, en face du perron qui donne entrée à la cuisine, sont un garde-manger, une laiterie ou autre dépendance. Un bâtiment, entre cour et jardin, contient : un hangar à jour, laissant entrée au jardin, une vacherie et une écurie, toit à porcs et poulailler ; au-dessus est un grenier à fourrage.

Les besoins ne seraient pas tous satisfaits si, à l'extrémité du jardin qui donne sur un cours d'eau, on n'avait pas établi un petit lavoir.

Il était difficile, dans un emplacement aussi restreint, de réunir et de mieux disposer tout ce qui est indispensable à une habitation rurale de moyenne exploitation. Le caractère architectural de l'élévation n'est pas moins remarquable que la sagesse du plan de cette jolie création. Le système de charpente qui a été indiqué peut ne pas convenir à toutes les localités, à tous les besoins ; mais il n'est ici qu'un accessoire modifiable à volonté.

La coupe générale sur E F achève de faire comprendre tout le mérite de cette composition.

### PLANCHE XX.

#### *Grenier perpendiculaire pour la conservation des grains.*

Le grenier figuré sur cette planche est une imitation, à peu près identique, de celui exécuté dans la ferme de M. le comte d'Auberville, à Fontenay-en-Brie. Il est d'invention anglaise, son auteur est John Sinclair. D'une exécution simple, facile, peu dispendieuse, il a l'avantage très précieux de tenir peu de place, de contenir beaucoup, de permettre de nettoyer et de remuer en très peu de temps et sans beaucoup de peine la masse entière du blé, enfin d'y entretenir une sécheresse constante au moyen de courants d'air perpétuels.

Son plan est un parallélogramme rectangle, de 5 mètres sur 13 à 14, divisé en trois parties, ou pièces distinctes, pour loger trois espèces différentes de grains. En avant règne un hangar ayant toute la hauteur du bâtiment. L'élévation géométrale montre que chacune de ces pièces a une porte particulière sous ce hangar, et que ses murs sont symétriquement percés, du haut en bas, de trous destinés à faire circuler l'air. Un escalier extérieur, montant du sol, établit une communication avec l'espèce de pont ou balcon pratiqué au sommet pour recevoir, d'abord les sacs au moment de leur montée à l'aide d'un treuil

et d'une poulie, et faciliter ensuite le moyen de les transvider dans le grenier particulier.

La coupe de l'un des greniers d'angle montre le hangar en profil et comment sont disposées les trémies qui supportent la masse du grain, pour le verser ensuite dans la trémie inférieure et unique, d'où on le tire en dernier lieu pour la vente ou la consommation.

Le détail en grand aide à faire comprendre que les rangs d'ouvertures aérifères vont alternativement, en se croisant à angle droit, d'un mur à l'autre, que ces ouvertures ou conduits sont formées de deux planches formant toit, et qu'à leur extrémité ces ouvertures ont une inclinaison qui empêche la pluie ou la neige de pénétrer dans le grenier. Une toile métallique bouche l'orifice de ces ouvertures et garantit ainsi le grain de la visite des bêtes nuisibles.

Le plan suivant A B est celui du plancher des trémies, qui est solidement établi, ayant à supporter un poids énorme. Celui sur C D montre les conduits d'air superposés et se coupant à angles droits. Il résulte de cette disposition qu'il suffit d'ouvrir la trappe à coulisse qui bouche la trémie inférieure, pour donner passage au grain et mettre en mouvement, par cette sortie, toute la masse contenue dans le grenier, et exposer ainsi au contact de l'air celui qui, un moment avant, en était privé. Ce procédé mécanique, si simple, si peu dispendieux, mérite d'être pris en considération; il épargne bien du temps et bien des peines et donne des résultats on ne peut plus satisfaisants.

Nous ferons remarquer que les trémies d'angle doivent avoir leur ouverture un tant soit peu plus grandes que celles des autres trémies, attendu la tendance du grain à se précipiter, par son poids, de préférence vers le milieu que vers les côtés.

## PLANCHE XXI.

### *Meules et Gerbiers.*

La grange, dans une ferme, est le bâtiment le plus important par sa grandeur, par conséquent, l'un des plus dispendieux et celui qui occupe le plus de place. Pour suppléer à son insuffisance dans les années abondantes, ou même pour en tenir lieu en partie dans les années ordinaires, on élève auprès, ou en plein champ quand on ne peut faire mieux, des meules ou des gerbiers. Mais ces meules et ces gerbiers ont des inconvénients graves auxquels il faut obvier du mieux possible. L'humidité du sol, les pluies fouettantes, les vents impétueux, la vermine, les oiseaux, sont des fléaux dont on doit les préserver; ensuite il faut les disposer de manière à n'avoir pas besoin de rentrer de suite une meule ou un gerbier quand le moment de battre est arrivé, et à ne pas être exposé à en perdre une partie si le mauvais temps survient inopinément pendant le transport à la grange, etc., etc. Sur notre planche sont figurés les modèles qui ont le mieux rempli jusqu'à présent les besoins que nous venons de signaler.

La figure 1 et le plan qui est au-dessous, nous montrent la meule circulaire, établie sur une aire de fagots secs placés sur un monticule autour duquel on a creusé un fossé. Elle présente la forme de deux cônes posés l'un sur l'autre, dont l'un,

celui du bas, est renversé et tronqué. Un faîtage ou toit épais en chaume la couvre et la déborde pour rejeter les eaux pluviales loin de sa base. Dans quelques pays on prévient les dommages que l'humidité intérieure cause aux gerbes, en plantant au centre des fagots dressés bout à bout, et en disposant horizontalement sur le plancher inférieur, et aussi de place en place à différentes hauteurs, du fagottage couché du centre à la circonférence de la meule.

La figure 2 représente une forme à gerbier se montant et se démontant comme un meuble. Elle est composée d'un plateau circulaire, à six ou huit pans, construit en bois proportionné de force au poids qu'il doit porter. Ce plancher repose sur deux pieds en fonte, d'une seule pièce et vernissés pour que les rats ne puissent grimper après, ils reposent sur un massif en maçonnerie et sont assez élevés au-dessus du sol pour que l'humidité ne puisse atteindre les gerbes rangées en meules sur l'appareil. C'est ainsi qu'en Angleterre on suppléa aux granges, qui tiennent toujours beaucoup de place et coûtent fort cher à construire.

L'appareil figure 3 est d'origine hollandaise. Son plancher et son toit sont mobiles et se fixent à la hauteur qu'on veut, au moyen d'anneaux en fer solidement attachés aux angles des bâti, et de chevilles implantées dans les six poteaux qui les supportent et sur lesquels ils glissent. Afin que la vermine ne puisse pas monter le long des poteaux, on les garnit de tôle vers le bas. Dans les pays maritimes, de vieux mâts font l'office de piliers; alors on tient le plancher du gerbier à une hauteur qui permet d'établir au-dessous une aire à battre le grain, et, au moyen de poulies, on hausse ou baisse son toit à volonté; des fiches qui traversent les mâts tiennent lieu d'échelle pour les diverses manœuvres. Dans de tels appareils les mâts doivent être profondément enfoncés en terre et entourés de bonne maçonnerie. On comprend combien un gerbier de cette espèce, auquel on aurait donné 80 à 100 pieds de hauteur, pourrait contenir de gerbes.

Les figures 4, 5, 6, donnent le plan, la coupe et l'élévation d'un gerbier à toit fixe et saillant. Le système de charpente de ce toit est on ne peut plus simple. Comme on le voit, ce toit est supporté par les huit poteaux sur lesquels il saillit d'un mètre et demi; il est formé de planches, ou de chaume, ou de roseaux, par conséquent très léger et peu coûteux. Au sommet est une ouverture ménagée pour aérer l'intérieur du gerbier. Afin d'empêcher les oiseaux de profiter de cette ouverture, on la ferme d'une toile métallique ou d'une claire; un chapeau, fixé au-dessus, la garantit de la pluie et de la neige. Par des rideaux ou paillassons fixés sur les traverses qui lient les poteaux montants l'un à l'autre, on empêche les oiseaux de pénétrer dans le gerbier, quand, pour battre, on a enlevé une partie de son contenu. Si ce sont des rideaux, ils devront avoir, sur les côtés, des anneaux passés dans une tringle montante attachée aux poteaux, et, afin d'être tendus et de ne laisser aucun jour pour l'introduction des animaux graminivores, des balles de plomb ou une tringle un peu lourde seront fixés à leur extrémité inférieure. Les fiches traversant les poteaux montants sont là pour tenir lieu d'échelle au moment de l'engerbement. Enfin, comme à l'exemple précédent, le plancher de ce gerbier est une plate-forme en bois, tenue à un mètre au moins au-dessus du sol, pour le garantir de l'humidité et de la vermine.

Le modèle figuré, avec ses détails d'exécution, sous les numéros 5, 6, 7, réunit tous les avantages recherchés dans les précédents. Il est à toit mobile, montant ou descendant à volonté au moyen d'une longue vis en bois et de deux écrous, distants l'un de l'autre et boulonnés ensemble, qui sont au centre inférieur et supérieur de ce toit. Un chapeau, fixé à l'extrémité de la vis, la garantit de la pluie.

L'élévation géométrale du gerbier figure 7, la coupe du toit et de la vis figure 8, et la vue perspective, sur une plus grande échelle, de l'armature en fer fixée au toit et qui sert de conducteur au montant à roulette au moyen duquel on fait mouvoir le toit, font assez connaître la simplicité et les mérites de ce système, pour qu'il soit inutile d'entrer dans de plus amples explications.

#### PLANCHE XXII.

##### *Toits à pores.*

Les conditions premières des loges ou toits à pores sont :

1<sup>o</sup> D'être assez nombreux pour permettre de séparer ces animaux par âge, sexe, destination, car les vêratis, les truies prêtes à mettre bas, les cochons à sevrer, ceux à engraisser, doivent avoir leurs toits à part;

2<sup>o</sup> Ces toits demandent à être couverts et précédés d'une petite cour où l'animal vient prendre ses repas dans une auge, mi-intérieure, mi-extérieure, commune à deux cellules, où, du dehors, les gens de service lui ont versé les aliments nécessaires à sa subsistance;

3<sup>o</sup> En avant de ces rangées de toits il doit régner une cour ou préau à ciel ouvert et une mare où les cochons vont se baigner;

4<sup>o</sup> Le sol de la cour, comme celui des loges, veut être pavé et disposé de manière à ce que les urines puissent être toutes recueillies dans un même lieu, autant pour la salubrité de la porcherie que pour la conservation d'un engrais précieux;

5<sup>o</sup> A la proximité des toits à pores devra se trouver une petite cuisine, ou chambre à cheminée et à fourneaux pour la cuisson des substances alimentaires et pour chauffer les boissons qu'on donne aux cochons. Cette chambre sera isolée des toits à pores, mais assez près cependant pour que le service n'éprouve pas de lenteur.

Si l'on examine attentivement le plan de la porcherie figurée sur notre planche, on reconnaîtra la mise à exécution du programme dont il vient d'être question. Cette porcherie consiste en un double rang de loges adossé l'un à l'autre on arrive du dehors à la grande cuisine, placée au centre, sans être obligé de traverser les cours à pores.

L'élévation, suivant A B, présente, au centre, la cuisine, et, à ses côtés, les toits à pores et les marres où ils vont s'ébattre. La coupe sur C D montre les deux rangs de cellules adossés et l'ouverture ménagée entre elles pour la circulation de l'air; au-dessus est le grenier à glands ou autres substances nutritives.

La figure 1 est la coupe de l'ouverture pratiquée dans le mur extérieur des loges, au-dessus de l'auge, pour faciliter son nettoyage et permettre de la remplir d'aliments sans être

obligé de pénétrer dans l'intérieur du toit. Un volet, ferré de pentures à gonds fixés sur la traverse supérieure, tient cette ouverture fermée, au moyen d'un verrou ayant son crampon scellé sur le bord extérieur de l'auge. Pour le service de l'auge on fait rentrer ce volet à l'intérieur en le poussant, et il est maintenu dans sa nouvelle position par le même verrou qui retombe de lui-même sur l'autre bord de l'auge. Par cette manœuvre on gagne du temps et l'on évite des dangers, souvent fort graves comme on sait.

La figure 2 montre, en perspective, l'extérieur d'une loge fermée de son volet; celui-ci, resté entr'ouvert de la moitié de la largeur de l'auge, laisse circuler l'air dans le toit sans permettre à l'animal d'en sortir, condition très essentielle.

#### PLANCHE XXIII.

##### *Poulailler et Pigeonnier.*

Un poulailler, enclos de mur et muni de tous les accessoires utiles à la prospérité des volailles qu'on peut y renfermer, est un luxe dont on trouve peu d'exemples en France. Celui figuré sur cette planche peut passer pour un modèle parfait. Son plan présente une première cour, flanquée de deux bâtiments liés par une grille établie sur un mur d'appui fermé par une barrière, puis un corps de bâtiment constituant le poulailler proprement dit. Ce dernier est surélevé du sol et l'on y arrive par deux perrons donnant entrée aux pièces *a* et *b* consacrées aux poules et aux dindons, et ayant une communication avec la pièce *c* destinée aux canards. A droite et à gauche sont les chambres *d e* dont l'une est pour les couveuses, l'autre pour la mue et l'établissement des épinettes; on les a tenues isolées afin que la tranquillité y règne le plus possible. Ces différentes pièces ont toutes une entrée à leurs deux extrémités, mais la plus importante de ces entrées est celle donnant sur la seconde cour, qui est plantée d'arbres et a, à son milieu, une mare où les canards viennent prendre leurs ébats. A l'extrémité de cette marre, qui est enfermée dans un mur surmonté d'une grille en bois, est une fontaine d'eau vive avec son bassin. Au mérite de sa disposition d'ensemble, cet établissement réunit celui d'un choix judicieux de détails. La figure 1 donne le profil des épinettes, à double étage, dans lesquelles on engrasse les volailles. Ces épinettes reposent sur des tréteaux, chaque étage contient neuf cases de 16 à 18 centimètres de largeur sur 33 à 40 de hauteur; des clavettes ou fuseaux mobiles en ferment l'entrée; les profondeurs des rangs sont ménagés de manière : 1<sup>o</sup> que chaque volaille ne soit pas gênée dans sa case; 2<sup>o</sup> que sur le devant des cases on puisse placer un rang de petites auges. Des ouvertures sont ensuite pratiquées au fond de ces cases, dans la partie du plancher répondant au-dessous de la queue de la volaille, afin de permettre aux excréments de tomber sur le sol. Dans cet exemple les tréteaux sont fixes, il conviendrait, pour la commodité du curage, qu'ils fussent mobiles comme ceux qui portent ordinairement les juchoirs de poulaillers.

La figure 2 donne le plan de ces épinettes.

La figure 3 représente, en coupe et en élévation, les cases des pondeuses. Elles sont construites en briques; mais selon les localités et les matériaux disponibles, elles pourraient être ou en

planches, ou de simples paniers découverts suspendus contre le mur et abrités par un petit auvent, comme il est exprimé figure 4. Dans ce dernier cas les paniers se disposent en échiquier, autant pour la tranquillité de la pondeuse que pour la facilité du dénichage. La méthode des paniers, qui s'enlèvent et se replacent à volonté, est préférable à toute autre, en ce qu'elle permet de détruire en un instant les insectes qui infestent les nids et tourmentent la volaille.

L'élévation de face et la coupe sur la longueur de ce vaste poulailler, qui sont gravés au-dessous du plan, achèvent de le faire comprendre dans toutes ses parties d'ensemble et de détail.

Le pigeonnier, dont nous donnons le plan, la coupe et l'élévation au bas de cette planche, est isolé en tous sens et même du sol sur lequel il repose à peine.

A l'occasion du colombier de la ferme de Rambouillet, planche 6, nous avons fait connaître les données principales d'un tel accessoire; nous y renvoyons nos lecteurs. Ce qui distingue particulièrement celui-ci, c'est son établissement sur un pied en charpente, qui le suspend en l'air d'une manière assez originale. La construction de ce pied n'offre aucune difficulté, les pièces de bois qui le composent sont assez bien exprimées sur notre planche, ainsi que leur assemblage, pour nous dispenser d'entrer à leur égard dans des explications minutieuses.

#### PLANCHE XXIV.

##### *Portes et Barrières rurales.*

Quand on a clos sa propriété, soit par une haie, un mur, un fossé, etc., etc., il faut y établir des barrières fixes dans les endroits les plus commodes pour le service. La simplicité des moyens, l'économie de la dépense sont les premières conditions de cette espèce de construction. Les sept modèles réunis sur cette planche satisfont à ces exigences.

La figure 1 est une porte en planches, fermant une clôture en pieux, fichés en terre et contenus haut et bas par une traverse en bois. Le poids de la porte, lorsqu'on l'ouvre, est supporté par une roulette placée dans le battant; ce moyen nécessite naturellement que le terrain sur lequel se promène la roulette soit nivelé et solide, autrement la ferrure de la porte serait en peu de temps arrachée.

Dans la figure 2 on voit le plan et l'élévation d'une barrière attenante d'un côté à un mur et battant de l'autre sur le poteau limite d'une palissade. Comme la précédente, une broche mobile en fer, passée dans deux anneaux fixés l'un sur le ventail, l'autre sur le dormant, retient la porte fermée.

La figure 3 est une porte suspendue à une tringle en fer et dont les vantaux, en s'ouvrant, suivent la direction de cette tringle, laquelle est solidement fixée, par des crampons, sur la face d'une pièce de bois régnant au haut de la baie. Le mouvement de va-et-vient est facilité par deux pouliettes attachées aux extrémités supérieures de chaque ventail, lesquelles roulent sur la tringle leur servant de support. Par le bas les vantaux sont maintenus dans leur position verticale par une rainure en bois ou en pierre. Comme on le voit sur le profil figuré de cette porte, un petit auvent garantit de la pluie la

tringle et les pouliettes; on y voit aussi la forme des mains en fer aidant à manœuvrer la porte. A droite est figurée, de face et de profil, l'une des pouliettes avec ses attaches. Au-dessous est le plan de la baie fermée et du mur dans lequel elle est pratiquée et le long duquel se meut la porte. Cette porte, qui convient particulièrement à la fermeture d'une grange, n'a pas le désagrément des grandes portes ordinaires, dont la solidité est toujours plus ou moins équivoque et la ferrure fort souvent en mauvais état, tant à cause des obstacles qui gênent leur service, comme l'amoncellement du fumier sur le sol où elles doivent se mouvoir, que par le tassement de leurs points d'appui et l'effet des variations atmosphériques qui déjettent leurs bois.

La figure 4 s'explique d'elle-même; sa construction, très bonne en elle-même, n'offre rien de difficile à comprendre. La figure 5 est une barrière simple et d'un usage fréquent; il en est de même de la figure 6. La figure 7 a cela de particulier que son poids est contrebalancé par la crosse placée à l'une de ses extrémités, et qu'elle tourne sur un pivot qui traverse et tient en équilibre la barre principale.

#### PLANCHES XXV, XXVI, XXVII.

##### *Mairie et Marché.*

Il est avantageux aux populations qui se réunissent à jour marqué pour écouter leurs produits ou pour se procurer les choses de besoin, d'avoir à cet usage un endroit couvert, bien éclairé, d'un accès et d'une circulation faciles. Il est également nécessaire que la localité où l'autorité municipale exerce ses fonctions tienne à cet établissement, car on profite ordinairement des jours de marché pour soigner tous les autres intérêts, comme ventes par autorité de justice, publications légales, etc., etc.

Ces localités, disposées pour un service public et communal, ne sauraient être mieux placées qu'au centre de la ville, dans le lieu où la communication est la plus facile, et, autant que possible, sur la place principale. Au centre de cette place sera élevée une fontaine, qui aura le double avantage de l'assainir et de procurer les moyens d'abreuver les bestiaux.

La mairie, outre sa communication directe avec le marché, devra avoir une entrée directe sur la promenade publique et en être l'un des ornements. Ses bâtiments contiendront, au rez-de-chaussée, un corps-de-garde, un dépôt de pompes à incendie, une chambre de correction, des lieux, etc. Au premier, une salle à mariage, le cabinet du maire, la justice de paix, etc. Le caractère de son architecture devra être simple et ferme. Il en sera de même du marché, dont les ouvertures seront disposées de manière à lui donner beaucoup de jour et une grande circulation à l'air; enfin des bornes fontaines, placées aux quatre angles, faciliteront le lavage du sol après la clôture du marché. Telles sont les données principales du programme que s'est imposé l'auteur de la composition ici figurée.

Le haut de la planche 25 en donne le plan d'ensemble, massé seulement. Il fait voir: 1<sup>o</sup> les abords de la place, au milieu de laquelle sont établis les bâtiments du marché et ceux de la mairie qui lui est attenante; 2<sup>o</sup> la fontaine circulaire oc-

cupant le centre du grand carré de la place, etc. ; 3<sup>e</sup> en face la mairie, au milieu d'une plantation d'arbres, un abreuvoir en avant duquel est une petite fontaine pour les besoins des particuliers.

Au bas de la planche est figuré le plan détaillé du marché et de la mairie. Le marché n'est à bien dire qu'un grand hangar à trois nefs ou travées, construit en charpente, couvert en tuiles creuses, et enceint d'un mur en maçonnerie percé d'arcades. Ces arcades, ouvertes aux extrémités opposées et seulement au milieu de la face regardant la grande place, sont fermées ailleurs à la hauteur des impostes, mais les impostes sont garnies de persiennes pour favoriser la ventilation et le renouvellement de l'air. A l'intérieur, trois divisions sont établies au moyen d'arcades en pierre placées dans l'axe des murs extérieurs du bâtiment de la mairie. De ces trois divisions, la plus grande, celle du milieu, sert de marché aux grains, les collatérales sont affectées l'une au marché à la viande, l'autre au marché aux légumes. La circulation autour de ces marchés est partout facile et se fait à couvert, on ne peut désirer mieux; enfin, à l'extérieur, des trottoirs dallés, précédés d'une chaussée pavée que lavent quatre bornes-fontaines placées aux angles, complètent cet ensemble. La plus grande simplicité caractérise l'architecture de ce marché, dont le bon emploi des matériaux ajoute au mérite. On s'est occupé avant tout de l'utile, du nécessaire, de l'indispensable; rien n'a été donné, comme il arrive si souvent, à ces combinaisons qui satisfont le caprice ou le goût de l'architecte sans rien ajouter au bien-être de la chose.

Du centre du marché on communique avec la mairie, dont nous avons fait connaître la disposition. Comme on le voit sur la coupe figurée planche 27, ses bâtiments touchent au marché sans que la circulation en souffre aucunement. Ils sont élevés sur caves, contiennent à rez-de-chaussée les attenances complémentaires du marché et, au premier, les pièces municipales, les archives, etc., etc. Au centre de la façade s'élève un petit campanile contenant la cloche régulatrice de l'ouverture et de la fermeture du marché. Sur cette même planche 27 est, figure 1, une coupe transversale, sur une grande échelle, de ce marché, ainsi qu'un détail de sa construction et son élévation latérale. Au bas de la planche se trouvent les figures 3, 4 et 5, donnant le plan, l'élévation et la coupe des bornes-fontaines situées aux quatre angles du marché et servant à son assainissement. Dans la coupe, figure 5, est indiqué le système d'arrivée des eaux et la manière dont le trop plein s'écoule par un caniveau jusqu'au ruisseau qui règne autour du marché.

La planche 26 contient l'élévation de la façade du marché donnant sur la grande place, et l'élévation de la façade de la mairie qui lui est adossée. Cette élévation a aussi, en avant, une place particulière donnant sur la promenade; la même planche contient encore le plan du premier étage de cette mairie et le plan des caves, qui ont une communication avec le marché auquel elles sont plus particulièrement utiles.

#### PLANCHE XXVIII.

##### *Chapelle rurale.*

L'Italie est le pays où la dévotion a le plus multiplié ces

chapelles champêtres. A leur nombre, à la place qu'elles occupent ordinairement dans les lieux écartés, sur les montagnes, et le long des grands chemins, l'antiquaire est porté à voir en elles une succession, une transformation de ces petits temples dits *ediculae*, que le paganisme élevait aux génies bienfaisants qui peuplaient ses forêts, ses montagnes, etc.

Aujourd'hui c'est presque toujours à la Vierge que sont consacrées ces chapelles, et, à l'instar des petits temples païens qu'ils rappellent, leur architecture est exempte de luxe et de richesse. La simplicité dans les formes générales et la pureté des détails, suffisent pour leur donner un caractère monumental, et, la statue de la Vierge placée en évidence, pour commander la vénération.

Afin que ces monuments solitaires remplissent le mieux possible leur objet, on les ombrage par des plantations, on leur ménage des points de vue pittoresques. Celui dont nous donnons les plans, coupes et élévation, se trouve sur le bord d'une route bordée de grands arbres; il s'élève sur un soubassement qui lui donne de l'importance et fait valoir la statue de la Vierge, placée sur un piédestal au milieu de l'emplacement qui lui est particulièrement affecté, et qui est disposé de manière à ce qu'elle puisse être vue sous plus d'un aspect. A droite et à gauche sont des lieux de prière couverts, sur les murs desquels sont tracés, sur des tablettes, les devoirs du chrétien; des bénitiers sont au-dessous. Derrière le lieu où est exposée la Madone, est le sanctuaire où se célèbre la messe à certaines époques de l'année, comme au temps des Rogations, etc., etc.

Les abords de cette chapelle sont conçus de manière à contribuer son effet pittoresque et à disposer l'esprit au respect et à la méditation.

Les détails, figurés sur une grande échelle, suffisent pour faire comprendre combien est pur et sévère le style d'architecture de ce petit monument.

#### PLANCHE XXIX.

##### *Petite église rurale.*

Cette église, d'une simplicité remarquable à l'extérieur, comme le montre la vue perspective placée au haut de la planche, ne manque pas d'une certaine élégance à l'intérieur. Cette élégance résulte de la disposition des lignes de son plan, de la sévérité des profils, de l'emploi de l'ordre dorique qui règne partout et forme sa principale décoration.

En avant et au milieu de sa façade est un portique couvert, formé de deux colonnes et de deux pilastres du même ordre, à bases octogones comme sont celles des quatre colonnes isolées supportant la nef. Cette forme, inusitée, est ici motivée par la facilité des communications qu'elle favorise et que les grandes bases carrées de l'ordre dorique gênent toujours dans les lieux où le public afflue.

La coupe transversale montre la décoration du maître-autel, qui est flanqué de deux piédestaux portant deux anges en adoration, et celle des deux chapelles latérales ornées, l'une d'une statue d'apôtre, l'autre du groupe de la Vierge et de son divin Fils. La coupe longitudinale laisse voir, au centre, le confessionnal, et, de chaque côté, une statue dans une niche.

Ces deux coupes indiquent aussi que l'intérieur offre un berceau de voûte en plein cintre, dont un entablement continu et d'un profil pur porte les retombées.

Le détail des grandes fermes de la voûte nous montre une application du système de charpente légère de Philibert Delorme pour couvrir de grands cintres, système qui réunit à l'avantage d'une économie dans la dépense celui de pouvoir utiliser des bois de petite dimension.

### PLANCHES XXX, XXXI, XXXII.

#### *Église avec Presbytère, Écoles, Chapelle funéraire et stations.*

L'église, dont le plan, la coupe et l'élévation sont figurés sur ces trois planches, est située dans une petite commune, sur la route de Versailles.

Les différentes parties qui accompagnent cette église offrent une disposition qui a été commandée par la différence de hauteur qui existe entre le sol de ces différentes parties et le pavé de la principale rue de la commune.

L'église, élevée par un double perron, domine la place qui la précède et le cimetière qui l'entoure. Les fonts-baptismaux et la chapelle pour le catéchisme se trouvent à droite et à gauche de l'entrée de la grande nef, de telle sorte que l'instruction des enfants et les baptêmes ne troubent pas les cérémonies du chœur. Derrière le chœur est placée la sacristie qui, renfermée sous le même comble que la nef et le chœur, permet, au-dessus, une tribune pour l'orgue et la musique dont, aux jours de fêtes pastorales, les cérémonies religieuses sont, dans les communes de la banlieue, presque toujours accompagnées.

Autour de la place, qui précède l'église et qui donne entrée au cimetière, sont réparties les stations du calvaire : ainsi espacées, ces stations permettent plus de pompe aux processions de la croix.

Entre les deux escaliers qui conduisent de la rue à la place de l'église, est la chapelle funéraire où se fait, le Vendredi-Saint, la visite au tombeau ; et où, pendant l'année, se font les cérémonies funéraires.

Les montées latérales sont divisées dans leur hauteur. La première partie de chacune d'elles donne, d'un côté, entrée aux écoles, de l'autre, au presbytère qui accède aussi directement à la place.

Une autre salle des écoles a son entrée par la place : elle est destinée aux filles. La salle, à laquelle on arrive par la première partie de la montée latérale, est destinée aux garçons ; et le préau, au même sol et à la suite, sert pour leurs récréations. L'étage supérieur est destiné aux logements des instituteurs ; et l'escalier, double dans sa montée, divise le service des deux écoles.

La planche 31 présente l'élévation générale de l'église, du côté de la place ; à droite et à gauche sont les bâtiments du presbytère et des écoles ; au centre, de la chapelle funéraire ; on aperçoit, au-dessus du mur de soutènement de la cour de l'église, le derrière des chapelles des stations. La planche 32 donne la coupe en travers de l'église et de ses bâtiments, comprenant le presbytère et les écoles.

### PLANCHES XXXIII, XXXIV, XXXV.

#### *Église et Pénitencier de la colonie agricole de Mettray.*

La colonie agricole de Mettray, près de Tours, fondée en 1839 sous les auspices de MM. le comte de Gasparin, Demetz, vicomte de Flavigny, Ed. Ternaux, Fr. Delessert, dans un but tout moral et tout philanthropique, celui de recueillir et d'élever dans l'amour de l'ordre et du travail les jeunes délinquants à leur sortie des lieux de détention, est destinée à rendre à la société l'un des plus grands services qu'on ait encore imaginé. Soustraire aux cruelles atteintes de la misère et à l'influence des pernicieux exemples, l'enfant qu'une première faute a fait sortir momentanément de la grande famille, et le mettre en état, par une instruction à la fois religieuse et industrielle, d'y rentrer avec avantage ; c'est servir à la fois les intérêts de l'humanité et ceux de la morale publique.

Nous n'avons point à rendre compte ici des statuts qui régissent cet établissement, ni des espérances qu'il fait naître ; disons seulement qu'il est une modification des systèmes mis en pratique à Rome dès 1703, à Milan en 1756, à Gand en 1772, à Philadelphie en 1776, à Gloucester en 1791, à Londres en 1822, à Gênes en 1825, à Berlin en 1827, à Paris en 1837 ; systèmes qui, pour être nés du même besoin, sont loin d'être identiques, l'expérience étant venue tour à tour les corriger, soit dans leur base, soit dans leurs détails. Ces établissements sont d'ailleurs pénitentiaires avant tout, tandis que la colonie agricole de Mettray est essentiellement préservatrice du mal imminent qui menace deux classes intéressantes de la société, celle des jeunes vagabonds et des jeunes repris de justice ; son but est d'arriver à dorer la France d'une institution où, à l'aide de la religion, du travail en famille et d'une éducation pratique, les facultés de l'âme, de l'esprit et du corps de chaque détenu puissent être développées de manière à lui ouvrir les routes du bonheur dans la société qui devra le récompenser un jour de ses bons sentiments et peut-être de ses mérites.

Comme la plupart des établissements pénitenciers, l'institut agricole de Mettray est disposé de manière à ce que tout ce qui compose la colonie soit sous les yeux de l'administration et soumis à un contrôle de tous les instants. A cet effet, les bâtiments d'habitation du directeur occupent le centre d'une ellipse autour de laquelle sont rangées les maisons destinées au logement des diverses familles qui composent la colonie. Ces maisons n'ont entre elles aucune communication particulière ; toutes ont leur entrée par la cour centrale en ellipse, et chacune a deux escaliers extérieurs, l'un sur le flanc gauche, l'autre sur le flanc droit, dont la naissance est également sur l'ellipse commune et sous les yeux de l'administration. Au rez-de-chaussée logent les bestiaux, au premier la famille, c'est-à-dire les personnes commises à la garde et à l'éducation d'un nombre d'enfants d'âge ou de caractère semblables. Un promenoir couvert règne en avant de chaque maison, et, derrière, sont les champs en exploitation. En face des bâtiments de l'administration et au milieu du grand côté de l'ellipse sont ceux gardant l'entrée principale et servant aux usages généraux de la colonie, tels que la boulangerie, la buanderie, etc., etc. Sur l'autre grand côté de l'ellipse, derrière l'administration, est

placée la chapelle et le quartier pénitencier. C'est cette partie intéressante du plan d'ensemble, élaboré par M. Blouet architecte, inspecteur général des prisons, que nos planches vont faire connaître dans ses détails. On trouvera dans la brochure publiée par la *Société paternelle sur la fondation d'une colonie agricole de jeunes détenus à Mettray* (Paris, B. Duprat, 1839) les renseignements qu'on pourra désirer sur le but et les moyens de cette fondation.

Notre planche 33 contient le plan de la chapelle et du pénitencier qui lui est contigu ; au-dessus est l'élévation géométrale de la façade de cette chapelle, aux deux côtés de laquelle sont les entrées du préau à l'usage des reclus. Un porche précède la chapelle et sert de base au clocher qui occupe le milieu de l'élévation ; sous le porche deux escaliers à double révolution conduisent à la tribune réservée à l'administration ; là se trouvent l'orgue et l'escalier particulier du clocher. Du porche on entre dans une nef qui, ainsi que les bas-côtés, est garnie de bancs pour asseoir les jeunes colons ; derrière ces banquettes sont des escaliers à double révolution montant aux tribunes qui règnent au-dessus des bas-côtés ou nefs latérales et dans lesquelles se placent les personnes attachées à la colonie. Afin que l'autel soit en vue et des assistants répartis dans les nefs et les tribunes de la chapelle, et des jeunes reclus qui, de leurs cellules pénitencier, doivent entendre l'office sans être aperçus ni du public ni de leurs camarades, l'autel est élevé à demi-hauteur des tribunes. Cette disposition, qui ajoute à la pompe des cérémonies, est une innovation heureuse. Au-dessous de l'autel est un passage donnant entrée à la sacristie et au quartier pénitencier. Celui-ci se compose de cellules dans lesquelles on enferme les jeunes délinquants pendant un temps dont la limite est mise en rapport avec la gravité du méfait commis. Ces cellules sont en regard les unes des autres et disposées par étages ; celles du bas sont au niveau du rez-de-chaussée ; on monte à celles de l'étage au-dessus par deux escaliers à double révolution, et à celles de l'étage supérieur par un escalier central dont le pied repose sur pont transversal, liant entre elles les deux galeries latérales qui règnent en avant des cellules du premier étage, et qui se répètent en avant des cellules du second. Chacune de ces cellules est fermée, sur le couloir qui les précède, d'une porte pleine ayant, dans sa partie haute, un volet qui ne s'ouvre qu'autant qu'il en faut pour apercevoir l'autel, et de manière à ce que le prisonnier ne puisse ni voir ses camarades ni en être vu, soit en face, soit de côté. Aux extrémités de ces rangées de cellules sont des postes occupés jour et nuit par des gardiens ou surveillants. Chaque détenu a ses lieux d'aisance dans sa cellule et un tuyau de ventilation ; il reçoit son principal jour du ciel, par une fenêtre barrée à la hauteur du plancher supérieur et dont la baie est inclinée à 45 degrés. L'étage souterrain du pénitencier contient la fosse à la vidange et des caveaux d'usage. Nous bornerons là nos explications, les planches parlent d'elles-mêmes et donnent plus de détails en un instant que ne sauraient faire les phrases les plus nombreuses et les mieux alignées. Nous ferons remarquer seulement qu'une rigoureuse économie ayant présidé à l'établissement de toutes les constructions de la colonie agricole de Mettray, église, maison, pénitencier, etc., on n'y a employé que du moellon, des briques, du bois tirés de la localité, et que ces matériaux n'ont point été fardés par des enduits mensongers.

#### PLANCHE XXXVI.

##### *Salle d'asile.*

La même philanthropie qui a suggéré la colonie agricole de Mettray a donné naissance aux salles d'asiles où l'on reçoit les enfants de 2 à 6 ou 7 ans des classes laborieuses, afin de les préserver des accidents ou des mauvais exemples auxquels ils sont exposés lorsque leurs parents sont forcés de les laisser à la garde de voisins négligents ou occupés, ou errer dans les rues sous la conduite d'enfants qui, bien que d'un âge plus avancé, auraient eux-mêmes besoin d'être surveillés. Outre ce but premier, ces salles d'asile ont celui, tout moral, de préparer dès l'âge le plus tendre l'éducation des enfants, de faire germer dans leur cœur des principes de religion, de morale et de vertu, et de permettre aux parents de tirer tout le parti possible du temps que réclame leur industrie qui est leur fortune. Là, des mères de famille, des maîtres d'une douceur, d'une capacité reconnue, s'efforcent de seconder le développement des forces physiques et de l'intelligence des enfants par des exercices et des leçons appropriées à leur âge. Les leçons sont courtes, variées, amusantes, coupées fréquemment par des jeux, des récréations.

Les besoins d'un tel établissement sont : 1<sup>o</sup> une salle à rez-de-chaussée pour tenir la classe et ranger sur des gradins en amphithéâtre les enfants qui ne peuvent prendre part aux leçons ; au-dessous doit régner un étage ou demi-étage souterrain pour l'assainir ; 2<sup>o</sup> un préau couvert pour les temps pluvieux et un préau planté d'arbres pour les mois d'été ; 3<sup>o</sup> des lieux d'aisance nombreux et bien tenus ; 4<sup>o</sup> un cabinet où le maître puisse recevoir les parents des élèves ; 5<sup>o</sup> enfin un logement à l'étage supérieur pour le maître et les siens. Toutes ces données sont remplies d'une manière on ne peut plus satisfaisante dans le modèle ici figuré, en plan, coupe et élévation. Une simplicité exemplaire s'y fait remarquer aussi bien qu'un caractère de sévérité de style, qui lui imprime le cachet que doit porter tout monument d'utilité publique. La porte d'entrée, figure 1, flanquée de deux bancs en bois, est d'un motif charmant aussi bien que la décoration intérieure de la salle, figure 2.

#### PLANCHE XXXVII.

##### *École élémentaire.*

Depuis quelque temps le gouvernement a reconnu enfin la nécessité de donner ses soins à l'enseignement élémentaire, à cet enseignement qui procure à l'enfance des classes pauvres ces pensées pieuses, ces sentiments moraux, ces éléments des lettres et des sciences que l'homme qui vit en société est obligé de posséder, et qui contribuent si puissamment au bien-être individuel et à la dignité nationale. Aussi l'habitude s'établit-elle maintenant, plus que jamais, d'envoyer de bonne heure les enfants dans les écoles élémentaires publiques, dirigées par des hommes dont le savoir et la moralité sont connus. Pour répondre aux besoins de semblables établissements, des dispositions particulières sont nécessaires. On doit soigner principalement l'assainissement des localités, soit en choisissant un

emplacement à l'abri de l'humidité, soit en éclairant, en aérant les salles et en leur donnant une grandeur qui leur assure cet avantage. L'entrée de l'école demande à être sur la voie publique, mais isolée de cette voie par une cour; la proportion de la classe doit être en rapport avec le nombre des élèves, et être disposée de manière à ce que le maître puisse voir de sa place tout ce qui se passe.

Une cour plantée d'arbres et un préau couvert sont d'une indispensable nécessité pour la récréation d'été et d'hiver. Il faut de plus un vestiaire à l'entrée de l'école où les enfants déposent leur casquette et leur panier; enfin un logement pour le maître. Les latrines doivent être isolées pour empêcher la mauvaise odeur de pénétrer dans l'intérieur, mais disposées de manière à ce qu'elles puissent être facilement surveillées. Le plan que nous avons sous les yeux remplit toutes ces conditions; chaque chose y est à sa place, partout la circulation est aisée, et l'œil du maître peut sans peine surveiller les élèves dans leurs études comme dans leurs jeux. L'élévation du bâtiment a ce caractère de simplicité noble qui convient à un monument d'utilité publique. La coupe sur la longueur rend compte de la disposition du mobilier de l'école, c'est-à-dire du gradin où se place le maître, et des tables et bancs où se placent devant lui les élèves. A l'extrémité est un banc réservé aux enfants qui n'écrivent point encore. Sur les murs sont appendus les cartes, les tableaux noirs servant aux démonstrations, etc., etc. Cette même coupe fait voir aussi qu'à l'extérieur de la classe il règne un large auvent destiné à procurer de l'ombre dans l'été ou à se mettre à couvert des pluies d'orage; l'armature qui soutient cet auvent est en fer fondu, il réunit la légèreté à l'économie.

#### PLANCHES XXXVIII, XXXIX.

##### *Petit hospice.*

Sous le titre modeste de *Petit hospice* nous donnons ici le modèle d'un édifice assez complet pour pouvoir prendre rang parmi les hôpitaux, car il n'est ni moins vaste, ni moins bien entendu de dispositions que l'hôpital Cochin, l'hôpital Beaujon et autres de la ville de Paris. Pour ces sortes d'établissements, deux conditions sont particulièrement recommandées: l'abondance de l'air et du jour, la facilité des communications. L'un contribue à rappeler la santé des malades, l'autre à procurer de prompts soulagements à ses maux en économisant la peine des sœurs ou des infirmiers.

Dans l'exemple figuré sur les planches 38 et 39, la main de l'artiste paraît avoir été dirigée par l'expérience du disciple d'Hippocrate. Dans une enceinte de 60 sur 80 mètres est renfermé l'hospice et ses dépendances. L'hospice proprement dit a 48 mètres de face et 30 de profondeur. Les bâtiments de l'administration sont en avant-corps, derrière ceux-ci sont les bâtiments de service et la chapelle, et, aux deux côtés, les salles des malades. Le sousbasement est affecté aux salles de bains, cuisine, caves, celliers, buanderie, etc. Trois escaliers desservent ces corps de bâtiment et permettent d'arriver promptement au lit des malades. Pour remédier à l'inconvénient des latrines internes, on a placé celles de chaque dortoir à l'une de ses extrémités et en dehors, en y ménageant un

puissant moyen de ventilation. Dans ces sortes d'établissements la largeur des salles est pour ainsi dire fixée par le besoin. Ici elles ont environ 8 mètres et une hauteur proportionnée; les axes des croisées n'ont pas moins de 5 mètres d'écartement. Ces derniers étant exactement en regard les uns des autres, en un instant on peut renouveler l'atmosphère qui entoure les malades, et pour rendre cet effet plus complet deux grandes fenêtres sont établies en outre aux extrémités opposées. Ces salles étant élevées d'au moins 4 mètres au-dessus du sol, leur salubrité est aussi complète que possible.

Le jardin nécessaire aux convalescents est derrière les bâtiments de l'hospice. Des bancs de repos sont placés de distance en distance sous des arbres touffus qui les abritent des rayons trop puissants du soleil.

Les deux élévations que nous donnons, l'une sur l'entrée, l'autre sur le jardin, achèvent de faire connaître le mérite éminent de cette composition, aussi recommandable par la pensée qui l'a dictée que par sa mise en exécution.

#### PLANCHE XL.

##### *Lavoirs publics.*

C'est en Italie et à Rome surtout qu'il faut voir combien ces espèces de monuments sont multipliées. Partout on trouve des bâtiments couverts où une eau qui se renouvelle sans cesse fournit aux habitants les moyens de laver leur linge tous les jours et à toute heure. En France on commence à s'occuper de satisfaire à ce besoin de première nécessité. Mais il s'en faut que les lavoirs soient aussi nombreux dans les grandes villes et aussi communs dans les communes rurales que le voudrait le bien-être des classes pauvres et des classes laborieuses.

Un lavoir n'est, le plus souvent, qu'un réservoir d'eau avec une bordure en pierres plates dont la surface supérieure est inclinée; ce réservoir est alimenté ou par une fontaine ou par une source; d'autres sont établis sur les rives d'un cours d'eau et ne sont alors qu'à des hangars couverts, sous lesquels on a ménagé quelques commodités; d'autres encore, établis sur le bord d'une marre ou le bord d'un étang, servent à deux usages: à laver le linge et à baigner les animaux: ce sont les plus communs et les plus défectueux.

Les exemples que nous donnons ici sont des lavoirs à bassins alimentés par des fontaines; ailleurs il a été question des autres espèces. Le motif gravé en tête de la planche est d'autant plus convenable, qu'il satisfait à deux besoins; au centre est une fontaine où l'on vient puiser l'eau potable, et, sur les côtés, deux lavoirs alimentés du trop plein du bassin de la fontaine. Ces lavoirs sont partagés, à l'intérieur, en divers compartiments où l'eau se maintient plus ou moins pure en se renouvelant sans cesse; ils sont isolés de la décoration architecturale contre laquelle s'appuie le toit avancé qui les couvre; les laveuses se rangent autour, elles sont debout au lieu d'être à genoux, et leurs pieds reposent sur une dalle élevée qui ne peut retenir l'eau; autour de cette dalle ou banquette règnent des rigoles pour l'écoulement de l'eau que répand le linge. Certes on ne peut trouver rien de plus heureux

qu'une telle disposition, car elle réunit le pittoresque de l'effet à la commodité de l'usage.

Les coupes sur A B et sur C D aident à faire comprendre toute la pensée de l'auteur de cette charmante création.

Le motif au bas de la planche est un abreuvoir et un lavoir réunis. Il est octogone par son plan; au centre est la fontaine qui alimente le bassin des laveuses; au pourtour est l'abreuvoir des bestiaux; ce dernier est partagé en deux par les pans coupés réservés pour la communication au lavoir. Comme le précédent, ce lavoir est à hauteur d'appui, une banquette règne autour pour tenir à sec les pieds des laveuses, et il est couvert d'un toit léger, ainsi qu'on le voit par l'élévation et la coupe figurées au bas.

Les figures 1, 2 donnent deux exemples d'ajustement de la margelle ou appui du lavoir. Pour l'un cette pierre inclinée est sans rebord intérieur, pour l'autre elle a un rebord qui retient le linge; le premier motif n'a point de banquette élevée sous les pieds des laveuses, mais un trottoir incliné avec rigole pour l'écoulement des eaux répandues pendant le travail.

#### PLANCHE XLI.

*Plan et élévations d'une Blanchisserie.*

La blanchisserie dont nous donnons les plans, coupes et élévations, et divers détails, est le type des établissements répandus dans la vallée de Meudon et dans toute la longueur de la commune de Sèvres.

Dans cette blanchisserie, le logement du maître, au niveau de la cour, est placé à une hauteur intermédiaire entre la buanderie et le lavoir qui occupent la partie inférieure du sol, et la salle de repassage qui se trouve au-dessus de la buanderie. Cette salle de repassage, qui n'existe que dans la moitié du bâtiment et dont le plafond est élevé pour éviter les inconvénients de la chaleur, permet d'employer l'autre à compléter le logement du maître, dont les deux parties sont réunies par un escalier particulier. La buanderie a son entrée directe par le lavoir, afin qu'après le coulage le linge puisse être facilement distribué aux laveuses. Des tuyaux supérieurs, garnis d'entonnoirs, disposés près des chaudières, distribuent la lessive dans les cuviers: d'autres tuyaux, recevant l'écoulement des cuviers, reportent la lessive dans les chaudières (*Voyez les figures 3, 4 et 5 de la planche 43.*).

Le portique conduisant de la cour au lavoir occupe l'un des côtés de la buanderie; le côté opposé sert de magasin pour les ustensiles, tels que tréteaux, boîtes et seaux.

A l'exception du bassin, le lavoir est couvert au pourtour par des appentis. Le petit renforcement à l'extrémité opposée à la porte de la buanderie, renferme le baquet pour mettre au bleu. Le sol du lavoir est dallé. Un caniveau, creusé au pourtour, rejette, au moyen de bouches de communication, les eaux que le travail peut y répandre dans un petit égout qui les conduit hors de l'établissement.

Dans le séchoir d'hiver ou des saisons pluvieuses, qui est placé au-dessus de la salle de repassage, passent tous les tuyaux des cheminées et des fourneaux, du logement du maître, de la buanderie et de la salle de repassage. Le séchoir ou étendoir en plein air est en avant du portique servant de

passage de la cour au lavoir; il est exposé au midi, sur un terrain en pente. Le linge, en sortant du lavoir, peut y être porté facilement et être reporté ensuite à la salle de repassage par le portique et par la cour tout à la fois.

Les deux petits bâtiments placés à l'entrée de la cour servent: l'un, pour écurie avec chambre de garçon au-dessus; l'autre pour remise et latrines à côté, avec grenier au-dessus.

#### PLANCHE XLII.

*Plan à la hauteur du premier étage, et coupes sur la longueur et sur la largeur de la Blanchisserie modèle.*

Le plan rend compte des additions au logement du maître adossées à la salle de repassage; il fait voir en outre la disposition de cette grande salle, qui est éclairée par neuf fenêtres, et montre le dessus des appentis qui couvrent et le lavoir et le porche qui précèdent, dans la cour, le logement du maître.

Les coupes aident à juger de la hauteur respective des divers sols, des différents étages, de leurs liaisons, de leurs retraits, et font connaître plusieurs détails de construction d'un grand intérêt.

#### PLANCHE XLIII.

*Détails divers.*

Les figures 1 et 2 donnent le plan et la coupe du lavoir avec les ustensiles d'usage, tels que les boîtes dans lesquelles s'agenouillent les laveuses, le baquet où chacune met le linge à laver, les tréteaux sur lesquels elles font égoutter le linge lavé, le baquet sur un trépied où le linge se passe au bleu. La coupe fait voir que l'appentis incliné vers le centre qui couvre les laveuses, a des gouttières ayant pour double objet de récolter les eaux pluviales et de contribuer au bien-être des travailleuses. Comme on l'a dit, les pentes du dallage favorisent l'écoulement des eaux répandues, et leur sortie de l'établissement est opérée par des canaux souterrains que l'on aperçoit en coupe.

Les figures 3, 4, 5 offrent les détails des cuviers, des chaudières et de leurs fourneaux. Les figures 6 et 7 sont le plan supérieur et l'élévation du fourneau à chauffer les fers à repasser. Au-dessous est figuré le plan du séchoir d'hiver.

#### PLANCHE XLIV.

*Plans, coupes et élévations d'une petite Auberge.*

Les nécessités d'une auberge sont d'être placée sur une grande route, d'avoir un bâtiment pour loger et nourrir les voyageurs, et d'autres bâtiments, distants de celui-ci, pour remiser les voitures, servir d'écuries, serrer les fourrages et coucher les gens de service.

La petite auberge ici gravée est sur la voie publique; le bâtiment principal est isolé de ses dépendances. Il se com-

pose d'une grande salle pour les repas des voyageurs, à laquelle on arrive par deux perrons, l'un donnant sur la route, l'autre sur la grande cour de l'auberge. A côté est la chambre de l'aubergiste. La cuisine est dans l'étage souterrain, auprès des caves; les chambres des voyageurs sont au premier; on y arrive par un escalier à double révolution qui monte de fond, son entrée est par le vestibule donnant sur la cour. Sous ce vestibule, en regard de l'escalier, sont des commodités et autres nécessités. Dans le comble sont des greniers et des chambres pour les gens de service. A droite et à gauche de ce corps de logis sont deux portes chartières donnant entrée à la grande cour. Au fond de cette cour est un grand hangar servant à remiser les voitures, et, à droite et à gauche, deux pièces pour déposer les harnais. Par-derrière, dans toute l'étendue du bâtiment, se trouve l'écurie, ayant son entrée par le centre et une sortie sur une autre cour au milieu de laquelle est un abreuvoir. Au-dessus des écuries règnent des greniers à fourrage, auxquels on monte par deux escaliers pratiqués sous le hangar.

La coupe générale et les deux élévations gravées autour du plan d'ensemble achèvent de faire comprendre les divers mérites de cette composition. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire de se rapprocher de ce style naïf et simple qui donne tant de charme à ces innombrables fabriques répandues sur le sol de l'Italie, fabriques dont nos artistes sont si admirateurs et ont si peu d'occasion de créer chez nous des analogues. L'auteur de cette auberge a vaincu cette difficulté, son ouvrage est un chef-d'œuvre d'unité, de grandeur et de simplicité gracieuse.

#### PLANCHE XLV.

##### *Plan et élévation d'une grande Auberge ou Hôtellerie.*

Entre l'auberge et l'hôtellerie la différence consiste dans la dimension, la destination étant la même; car l'une comme l'autre sont des maisons garnies, composées de chambres ou de logements séparés et de cours, d'écuries, de bâtiments de service propres à loger, à héberger les voyageurs et leur suite. Un tel établissement a des données particulières assez difficiles à satisfaire. Quand un voyageur arrive il veut trouver de suite ce qu'il cherche; tout doit donc se présenter immédiatement à sa vue. Il faut également que les choses soient disposées de telle sorte qu'il puisse être servi promptement et à son gré.

L'exemple que nous avons sous les yeux remplit ces conditions; il est l'un des plus complets qu'on puisse rencontrer. Voici sa disposition générale.

Le bâtiment des voyageurs est sur la voie publique. Au centre du rez-de-chaussée est un vaste vestibule où les voyageurs peuvent descendre de voiture à couvert; à droite et à gauche de ce vestibule les piétons ont une entrée particulière qui les met à l'abri de tout danger. D'un côté est la cuisine et ses dépendances, de l'autre la salle à manger des voyageurs. Derrière ce corps de logis est la cour principale, où sont les remises pour les voitures, et, au fond, l'entrée des écuries occupant les grands côtés d'une seconde cour. Entre les bâtiments des écuries se trouve une fontaine, qui s'aperçoit du

dehors à travers le vestibule d'entrée; l'abreuvoir est derrière, ainsi que le trou à fumier. Des berceaux garnis de treilles règnent à la suite des corps des écuries. Les lieux d'aisance ont trouvé leur place à la suite des hangars, derrière les écuries.

Le caractère de l'élévation du bâtiment principal, gravé au-dessous du plan d'ensemble, est simple, sévère et très convenable.

#### PLANCHE XLVI.

##### *Plans du premier et deuxième étage, et coupe sur la longueur de la grande Hôtellerie.*

On voit, par ces plans, que le premier étage du bâtiment principal est distribué en chambres pour les voyageurs, et qu'elles ont chacune leur entrée sur un corridor central, lequel est desservi par deux escaliers prenant naissance auprès du vestibule d'entrée; ces chambres sont variées de forme et de disposition, afin de répondre aux divers besoins des voyageurs; toutes sont à cheminée. Deux autres escaliers, montant de fond, conduisent au second étage du bâtiment principal, qui est également divisé en chambres particulières; ces deux escaliers desservent aussi les chambres des gens de service, établies au-dessus des remises. Les greniers à fourrage, qui règnent sur les écuries, ont leur escalier particulier.

La coupe sur la longueur n'a pas besoin d'autres explications après celles que nous venons de donner.

#### PLANCHE XLVII.

##### *Rendez-vous de chasse.*

Dans les grandes forêts on a vu souvent des pavillons d'une extrême somptuosité, élevés tout exprès pour servir de rendez-vous de chasse. C'est à de semblables établissements que Versailles, Compiègne, Saint-Germain, Fontainebleau, Amboise, Chambord et autres châteaux royaux, situés au milieu des forêts, doivent leur origine. Celui qui fait l'objet de cette planche n'a point une importance hors de proportion avec nos usages modernes; il réunit néanmoins tout ce qui constitue ce qu'on nomme proprement un rendez-vous de chasse.

Ainsi, il se trouve à la rencontre des routes principales de la forêt; le salon *a*, salle où se réunissent les chasseurs, est élevé sur une terrasse *b* dominant tous les alentours; à droite et à gauche sont des galeries de communication *c* liant le pavillon principal aux bâtiments *d*, *e*, contenant les écuries et remises et le logement du garde et des gens de service. Ces bâtiments sont, chacun, suivis d'une cour *f*, *g*, ayant à son service un abreuvoir ou une fontaine; ces cours sont ceintes d'une grille continue. Enfin, en regard des deux perrons du pavillon sont une fontaine *h* et un banc *i* en forme d'hexaèdre.

L'élévation générale fait connaître l'aspect de cette intéressante création: la coupe transversale montre la disposition de la salle principale, au-dessous de laquelle se trouvent le calorifère, les caves et la cuisine.

## PLANCHE XLVIII.

*Maison de Garde.*

Située au milieu d'un bois, à la rencontre de plusieurs routes, cette maison réunit tout ce qui doit appartenir à une habitation éloignée de la ville et être nécessaire au garde proposé à la surveillance des bois. Elle est donc, ainsi que le montre la coupe, un peu élevée au-dessus du sol et tenue isolée de ses dépendances, afin de dominer tout ce qui l'entoure et de permettre à la vue de se porter au loin. Ces dépendances sont des hangars, une basse-cour, une vacherie, des toits à pores et le chenil. Elle est entourée d'un jardin potager clos de simples treillages, toujours dans le but de laisser l'œil du préposé errer à son gré. La cour, au centre de laquelle est le corps de logis, est spacieuse et munie du puits obligé pour les besoins de l'habitation et du jardin. L'élévation générale et la coupe transversale, ainsi que les détails accessoires gravés autour du plan, complètent l'idée qu'on peut se faire d'une composition non moins recommandable par la régularité des lignes, que par le pittoresque de son ensemble et le bien rendu de son programme.

Les détails qu'on a cru utile de reproduire sont : figure 1, une des colonnes itinéraires placées dans le bois à la rencontre des routes pour guider les voyageurs et leur servir en même temps de lieu de repos ; figure 2, l'ajustement du puits ; figure 3, le treillage d'enceinte ; figure 4, une des colonnes où l'on attache les meutes de chiens ou les chevaux.

## PLANCHE XLIX.

*Chalet.*

La maison rurale des champs, connue sous le nom de chalet, est originaire de Suisse. Dans ce pays ce sont de petits bâtiments plats, faits avec des branches d'arbres et recouverts de chaume ou de planches, dans lesquels on s'occupe uniquement à faire des fromages. Ils sont disséminés sur les hauteurs les plus escarpées, particulièrement aux environs de Gruyères, où ils servent d'abri à de nombreuses familles qui y vivent, dans l'aisance, du fruit d'une industrie dont la Suisse ne retire pas moins de 15 millions par an. Sous la main de l'art ces asiles champêtres, en venant meubler nos parcs, ont pris une physionomie pittoresque pleine d'intérêt. Celui dont cette planche donne le plan, l'élévation et la coupe, s'élève au milieu d'un riche paysage ; une grande cour, ceinte d'un palissage, l'isole de toutes parts. Il se compose, à rez-de-chaussée, d'une salle commune élevée sur cave, et d'une étable ou écurie derrière, séparées par un large passage ; au-dessus sont les chambres d'habitation de la famille. Un hangar et une fontaine sont les seules dépendances de ce domaine champêtre. Ses escaliers sont extérieurs comme cela se pratique en Suisse, et la grande saillie du toit les abrite de la pluie comme du soleil. Ses formes rustiques et coquettes tout à la fois, sa décoration tirée de la combinaison des matériaux employés à sa construction, ses profils saillants et découpés, rappellent le type modèle et le pays où il a pris naissance, comme le Parthénon d'Athènes est

l'imitation embellie, mais reconnaissable, de la cabane en charpente des premiers habitants de l'Attique.

Sous les figures 1 et 2 est donnée, de face et de profil, la fontaine rustique placée en avant du chalet.

## PLANCHE L.

*Deux Chalets d'agrément.*

Ces deux chalets, de style bien différent, mais formés l'un comme l'autre des premiers éléments de la construction restés apparents, témoignent de la fécondité du génie de l'artiste qui, tout en se conformant aux données de son programme, trouve moyen d'imprimer à son œuvre un caractère original et gracieux. On ne peut trouver rien de plus aimable que le motif gothique, comme de plus pittoresque que le motif suisse mis en regard. Placés dans un grand parc, ces pavillons, y serviraient ou de lieu de rendez-vous ou d'habitation au proposé à la garde des bestiaux. Dans l'étage souterrain on établirait les cuisines, caves, bûchers, etc. Les légendes des plans indiquent d'autres dispositions que celles dont nous venons de parler, ces deux pavillons étant purement d'agrément.

## PLANCHE LI.

*Serre chaude et Bâche.*

Une serre, en horticulture, est un bâtiment dans lequel on retire, pour les mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, les arbisseaux ou les plantes qui ne sauraient résister au froid. On la nomme *serre chaude* quand, à l'aide de fourneaux souterrains et de tuyaux conducteurs du calorique, on lui procure une température réglée sur les besoins des plantes et l'état de l'atmosphère extérieur.

Il est nécessaire de placer ce genre d'édifice à l'exposition au midi, de ménager à ses côtés un libre accès aux rayons du soleil, de le préserver de l'influence du nord et de l'humidité par un double mur et, quand la localité le permet, par une épaisseur de bâtiment, enfin de faire ses constructions en briques, autant que cela se peut, la brique étant plus chaude et reflétant moins que la pierre les rayons du soleil.

Dans un grand jardin une serre peut être à la fois un objet d'utilité et d'agrément, et prêter à une décoration architecturale fort intéressante. Placée à l'extrémité d'un parterre, elle formera un point de vue pittoresque en été, et en hiver, à certaines heures du jour, produira sur l'œil les plus douces sensations, en lui montrant à la fois et les fleurs du printemps et les fruits de l'automne disposés en amphithéâtre.

La serre chaude gravée au haut de cette planche est une serre de jardin, adossée à un mur épais qui la garantit des vents du nord et sert de soutien aux charpentes formant l'appentis sous lequel elle est établie. Son sol intérieur est plus bas que le sol extérieur ; un vitrage double l'abrite des vents sur les trois côtés que ne protège pas le mur. Des châssis mobiles, également vitrés, formant toit incliné, permettent aux rayons du soleil de venir vivifier les plantes de sa douce cha-

leur. Les plantes sont rangées d'un côté sur des gradins en amphithéâtre, de l'autre dans une bâche occupant toute la longueur de la devanture de la serre. Entre ces deux rangs est réservé un passage sous lequel circulent les conduits de chaleur destinés à soutenir la température intérieure à un degré convenable. Le chauffoir est en dehors de la serre, de même que le bassin d'arrosage qui lui est parallèle dans le plan. Ce chauffoir est à chaleur sèche, la serre étant petite et ne comportant pas la dépense d'un appareil à chaleur humide, qui serait plus favorable aux plantes.

L'élévation postérieure n'est qu'une simple décoration architecturale, dont trois niches et des joints de refends font tous les frais. En avant sont deux escaliers conduisant à une plate-forme ou balcon qui règne sur la crête du mur. La coupe en travers fait voir l'inclinaison du toit en vitrage et comment et où se logent les paillassons destinés à le couvrir la nuit ou dans les mauvais temps, ainsi que la disposition intérieure des gradins, de la bâche, des tuyaux de chaleur, de la clôture en vitrage avec sa porte au milieu, etc. Par un fragment de l'élévation au midi, on a montré en partie à nu, en partie recouverts de paillassons, les vitrages dont elle est revêtue. Dans une serre comme dans une salle de spectacle l'air vital doit de temps à autre remplacer l'air vicié par la respiration et les émanations diverses. Ici la ventilation s'établit en entr'ouvrant au même instant les deux portes latérales en regard ; l'air froid introduit par ce moyen séjourne assez de temps dans le couloir qui sépare les deux rangées de plantes pour y être réchauffé par le calorifère et n'avoir aucune influence pernicieuse.

Au-dessous de la serre chaude est le plan, l'élévation et la coupe d'une bâche, espèce de serre demi-souterraine entourée de murs peu élevés, et divisée, à l'intérieur, par d'autres murs à hauteur d'appui. On y descend par ses extrémités ; sa couverture, à deux pentes, est formée de châssis vitrés qui se recouvrent avec des paillassons doubles ou simples selon l'exigence de la saison ou la température du vent dominant. Orientée convenablement, une telle serre peut, à toute heure du jour, recevoir les rayons du soleil. Elle convient aux plantes qui ne demandent qu'un abri chaud pendant l'hiver et que l'on peut, sans inconvénient, laisser à découvert une grande partie de la belle saison. Mais il faut se ménager les moyens de les couvrir avec promptitude quand les variations subites de l'atmosphère le nécessitent ; à cette fin le faîtage est garni de crochets propres à retenir les paillassons. Une telle bâche, pour être garantie des grandes gelées, n'a besoin que d'être recouverte entièrement d'un lit de feuilles sèches, mais il faut pour cela qu'elle soit presque totalement enterrée.

#### PLANCHE LII.

*Orangerie et Serre chaude.*

Chacun sait qu'une orangerie est un bâtiment en galerie destiné à mettre à l'abri, pendant l'hiver, les orangers et tous les arbisseaux qui ne peuvent pas résister au froid. L'exposition au midi et l'abritement des vents froids sont les deux données premières de ces sortes d'établissements. Les croisées en doivent être fermées de châssis et contre-châssis. Un calorifère souterrain doit leur procurer une température tou-

jours égale et montée à la hauteur de celle des climats d'où viennent les productions de la nature qu'on y conserve. En les voûtant et en les pratiquant sous des terrasses de la nature de celles nommées en Italie *grottes*, on leur procure à moins de frais la température qui leur convient. En France et dans le nord de l'Europe, les orangeries sont d'une grande importance et on les a décorées de tout le luxe des arts, témoins celles de Versailles, de Saint-Cloud, de Malmaison.

L'orangerie dont cette planche donne le plan, l'élévation et deux coupes, avait été demandée, en projet, à M. Lecoïnt par M. le comte de P., riche propriétaire près de Marseille. Elle est en rapport, par son importance et le caractère de son architecture, avec l'habitation du maître et l'étendue du jardin qu'elle devait embellir. Elle n'est pas seulement un lieu destiné à loger des caisses d'orangers, de citronniers ou de grenadiers, elle a pour objet de fournir les moyens d'avoir des fleurs, des fruits précoces, même en hiver, et de cultiver des plantes potagères ou autres qui demandent une chaleur plus soutenue que celle de nos climats. A cet effet elle a été partagée en deux sections par un salon d'agrément, d'où l'on peut jouir, dans la saison rigoureuse, des avantages du printemps et de l'été. L'une des sections contient l'orangerie proprement dite, l'autre une serre à deux fins : chaude pour les plantes qui exigent une température très élevée, tempérée pour celles qui sont moins sensibles. En avant de ces deux corps de bâtiments, liés par un avant-corps central, règnent deux grandes bâches, où l'on cultive les arbisseaux, les fleurs à qui le grand air est d'une nécessité absolue, aussi bien que l'exposition au midi. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan de cette orangerie pour reconnaître avec quel art ces données sont remplies. Un mur, sans autre ouverture qu'une porte de service, la garantit des influences du nord ; chaque grande section a son entrée particulière ; le sol de l'orangerie est tenu plus bas que celui de la serre ; celui du salon domine les deux, parce qu'au-dessous est le calorifère dispensateur de la chaleur, laquelle est répartie dans chaque localité, en proportion des besoins, par des conduits plus ou moins nombreux, plus ou moins élevés. La coupe sur le salon fait voir ce calorifère ; la coupe transversale sur la serre montre ses étages divers, la disposition des bâches, des gradins, des sièges qu'elle contient, des bouches de chaleur qui la chauffent, etc., etc. ; enfin de la cave pratiquée au-dessous de l'une de ses parties.

Quant au salon d'agrément, il tire son luxe de la beauté et de la variété des productions de la nature qui l'environnent. Une table et un hexaèdre en pierre sont tout son ameublement.

#### PLANCHE LIII.

*Plan et élévation d'une Orangerie.*

Comme on vient de le voir, il est parfois intéressant de réunir la serre à l'orangerie ; on centralise par là des services qui ont entre eux de l'analogie, et l'on utilise de deux manières un chauffage qui ne laisse pas que d'être coûteux.

Dans ce nouveau type, qui a été exécuté en Suisse, on a profité des pentes du terrain pour disposer les choses comme il suit. L'orangerie occupe le sol le plus élevé, son service se

fait par deux chemins en pente douce qui aboutissent à ses portes latérales; au-dessous sont des caves, où, dans de grandes bâches, on conserve les racines et les plantes à tubercules de la provision d'hiver. En avant de l'orangerie, dans le sol le plus bas, est établie la serre chaude, dont les entrées sont aux extrémités de la façade principale, et, comme dans ces belles dépendances d'une maison de campagne il faut joindre à l'utile tout ce qui peut être agréable, on a ménagé, au centre de la serre chaude, un petit salon vitré d'où l'on peut jouir du spectacle enchanteur qu'offre une végétation aussi variée que belle. Une fontaine au centre anime le tableau après avoir donné la vie aux objets qui le composent. Cette disposition a l'avantage de reverser sur l'orangerie l'excédant de chaleur de la serre. Cette idée a fait naître celle d'établir une communication directe entre la serre et l'orangerie au moyen d'un escalier particulier. Cette serre est couverte d'un double plancher et l'intervalle qui les sépare est rempli de feuilles mortes, afin de faciliter l'élévation de la température. On ne saurait trop veiller à l'exécution des travaux de menuiserie d'une serre. L'humidité et la chaleur sont deux ennemis des bois mis en œuvre, et il faut une attention toute particulière dans les assemblages pour remédier aux inconvénients de circonstances que l'habitude apprend à connaître.

#### PLANCHE LIV.

##### *Élévation latérale, coupes et détails de l'Orangerie avec Serre attenante.*

Ce qui a été dit à l'occasion de la planche 53, joint à l'inspection de la planche elle-même, a pu mettre nos lecteurs en état d'apprécier le mérite de cette charmante conception architecturale. Les détails réunis sur la planche que nous avons sous les yeux confirmeront la bonne opinion qu'on en a pu prendre.

L'élévation latérale plaît par la sagesse de sa masse et la fermeté de son style; la coupe transversale fait comprendre le jeu et la disposition des plans, la distribution des eaux. Les détails en grand aident à deviner le mécanisme au moyen duquel se meuvent et sont tenus ouverts les petits châssis en tabatière qui servent à renouveler l'air de la serre, et comment et où se logent les paillassons destinés à recouvrir les châssis; on y voit figuré jusqu'aux tuyaux de chaleur qui circulent devant les bâches et au pied des gradins pour tempérer l'air que les plantes doivent respirer.

La figure 1, au bas de la planche, est un détail de l'assemblage de l'une des croisées, dont les ventaux ouverts se développent sur les pilastres de la décoration architecturale; en avant est figuré l'ajustement du balcon en fer.

La figure 2 donne l'ajustement des châssis de la serre chaude.

#### PLANCHE LV.

##### *Faisanderie et Volière.*

Parmi les oiseaux demi-sauvages que l'on est parvenu à

rendre à peu près domestiques, les faisans occupent un rang considérable dans nos parcs et dans nos basse-cours. Comme en raison des dommages qu'ils causent dans les campagnes par leurs habitudes dévastatrices, on leur fait la guerre, surtout depuis que la chasse n'est plus un privilége seigneurial, on les prive de leur liberté, soit en leur coupant les ailes, soit en les enfermant dans des espaces couverts entourés de grillages. Le faisand, plus farouche et plus difficile à apprivoiser que la perdrix, aime à vivre isolé, il ne se rapproche même de ses semblables qu'au printemps. Les bois, les taillis où il aime à séjournier, le sable et la terre meuble où il se roule pour chasser la vermine qui l'incommode, l'abondance de l'eau lui plaisent particulièrement. Ce n'est que dans l'état de demi-domesticité qu'il se réunit en troupe pour chercher ou prendre sa nourriture, qui est la même que celle des autres volailles. Originaire de la Colchide, le faisand, dans nos contrées, exige des soins assidus; son éducation n'est pas sans difficultés et nécessite des dispositions de localité assez compliquées.

Les bandes qu'on élève doivent être séparées par âge; leur logement, abrité au nord ou exposé au midi, doit être partagé en cellules construites en maçonnerie ou en planches, et ces cellules séparées par des cloisons en roseaux ou en paille assez épaisse pour empêcher les bandes de se voir et prévenir ainsi la rivalité entre les coqs. Quand on craint la visite des animaux destructeurs, on couvre ces habitations de filets à mailles serrées.

Les soins qu'exigent ces oiseaux demi-sauvages devant leur être donnés sans qu'ils s'en aperçoivent et pour ainsi dire à leur insu, la faisanderie dont nous donnons le modèle est établie dans un endroit clos, couvert et fermé. Elle se divise en une série de loges ou parquets habités par autant de familles. Dans ces loges une partie où le jour pénètre à peine sert de refuge aux pondeuses, à la suite est l'espace où la famille prend ses ébats et sa nourriture. Derrière ces loges règne un couloir, au moyen duquel le gardien de la faisanderie pénètre dans chaque case pour y recueillir les œufs et procéder au nettoyage. De l'autre côté de ce corridor sont deux cabinets destinés à serrer l'un la graine, l'autre les ustensiles d'usage.

L'habitation du préposé est tout auprès de l'établissement commis à sa garde; au côté opposé, est le lieu treillagé et couvert où l'on met, dans des paniers avec leur couveuse, les faisandeaux après leur éclosion.

Placée au milieu d'un parc et entourée de tout ce qui peut plaire à ses habitants, une telle faisanderie serait un établissement aussi productif qu'intéressant.

La coupe sur la longueur, présentée sur une échelle double du plan, rend compte de détails sur lesquels nous n'avons pas cru devoir nous appesantir.

A côté d'une volière d'utilité devait se placer tout naturellement une volière de pur agrément. Les anciens, dit Varro dans le 3<sup>e</sup> chapitre du livre III de son ouvrage *De rustica*, ne commirent d'abord que les premières, peu à peu le luxe donna naissance aux secondes, et on les désigna alors par le nom de *vrière de table* et *vrière de plaisir ou d'agrément*. Ces dernières étaient de jolis pavillons aux milieux desquels il y avait ordinairement une chambre ou petit salon, autour duquel différentes espèces d'oiseaux chanteurs ou à plumages

brillants étaient renfermées entre des filets. Dans le chapitre 5 de ce III<sup>e</sup> liv. *De rustica*, Varro décrit une des volières qui, de son temps, faisait l'admiration universelle par sa grandeur et son élégance. A Malmaison il a été exécuté une charmante volière dont le plan a été tracé d'après une des peintures d'Herculaneum.

Celle dont nous donnons la gravure, sans être d'une grande somptuosité, se recommande par la disposition de son plan, de forme octogone, et la bonne proportion de sa masse architecturale; ses détails sont gracieux et délicats. A l'intérieur, des perchoirs sont disposés autour d'une vasque portée par un piéouche.

#### PLANCHE LVI.

##### *Basse-cour de campagne.*

Dans les dépendances d'un château, et même d'une maison de campagne, la basse-cour a beaucoup d'importance, d'abord par le produit qu'on en retire, ensuite par l'agrément qu'elle procure à son propriétaire. On désigne ordinairement sous le nom de basse-cour l'endroit où l'on élève les volailles de consommation ou de rapport, comme poules, oies, dindons, canards, faisans, perdrix, etc., lequel comprend en outre la vacherie et la laiterie, et, parfois, la porcherie. La basse-cour, selon qu'elle est plus ou moins rapprochée du château, reçoit une disposition plus ou moins pittoresque, plus ou moins recherchée. Celle ici gravée a été traitée avec un soin, avec une recherche qui lui donnent beaucoup d'importance et un caractère tout spécial au milieu des constructions agricoles réunies dans ce volume. Ce caractère ne résulte pas seulement de l'aspect qu'offre son ensemble et sa décoration architecturale, mais encore de la disposition des localités pour réunir l'utile à l'agréable. Cette basse-cour est située sur le bord d'une allée qui traverse le parc; en avant est une autre allée qui conduit à diverses dépendances voisines du château. Au centre est placé un salon d'où, par des croisées qu'on ouvre à volonté, la vue peut s'étendre sur les vacheries. Comme lieu de réunion pour prendre du repos, ce salon a des banques en pierre autour de sa partie circulaire et, au centre, une table en marbre. Au-dessus des croisées de la salle carrée qui précède l'hémicycle, sont des bas-reliefs représentant les divers travaux d'une laiterie. La laiterie elle-même, divisée en deux sections, occupe le pourtour extérieur du rond-point; viennent ensuite le poulailler et la faisanderie; puis la cour, épousant la même forme et ayant en parallèle deux mares et deux loges à canards.

L'élévation, gravée au-dessus du plan, plaît par la tranquillité de ses lignes architecturales, le gracieux de ses abords. Sa coupe, placée au bas de la planche, est prise sur la ligne du porche et de la porte de sortie de la basse-cour; par les détails dont elle rend compte elle apprend tout ce qu'on peut désirer savoir pour apprécier de tout point cette aimable composition. On pourrait, si cela paraissait utile, faire participer la laiterie de la température de la vacherie, en pratiquant des ouvertures qui communiqueraient de l'une dans l'autre.

#### PLANCHE LVII.

##### *Glacières.*

Malgré ce qu'on en a pu dire, une glacière n'est pas un pur objet de luxe; dans certaines localités il est indispensable à la santé des hommes, non pas, ainsi qu'on le croit communément, parce que la glace rafraîchit, mais parce que son usage donne du ton à l'estomac et remonte tous les ressorts de la machine. Une glacière offre encore l'avantage inappréciable, pour ceux qui vivent à la campagne pendant l'été, de pouvoir y conserver les viandes et autres provisions que les chaleurs dénaturent en un instant.

Deux systèmes de construction de glacières passent pour être préférables. Nous donnons sur cette planche un exemple de l'un et de l'autre.

Le premier est une application du modèle de Bordley, en usage aux États-Unis d'Amérique; il a l'avantage précieux de conserver la glace en très bon état dans un espace fort resserré, contenant seulement 400 pieds cubes, de coûter fort peu à établir, et de convenir également à un terrain sec comme à un terrain humide. Son plan est circulaire; on donne à la fosse la capacité dont on a besoin; on en revêt les parois en maçonnerie, à laquelle on donne une inclinaison propre à lui faire supporter la poussée des terres butées contre. On maçonnera également le sol de la glacière, en réservant au centre un puisard dans lequel s'absorbe l'eau provenant de la fonte partielle des glaces. A un mètre environ de ce sol en maçonnerie légèrement en pente, on construit un plancher en charpente, composé de solives reposant, d'un bout, sur des dés en pierre, de l'autre, sur des poteaux perpendiculaires enfouis autour des parois du puisard. Des liens en bois maintiennent ces solives, que l'on recouvre de planches jointives clouées, à l'exception du dessus du puisard où les solives se trouvent former une croix à jour. Ce plancher, une fois établi, sert de base à une cage polygonale formée de onze montants maintenus par un cours de traverses à mi-hauteur, et un autre cours de traverses, dans le haut, venant s'arraser avec le sol; tous les parois de ce polygone sont recouverts de planches semblables à celles du plancher. Afin de prévenir tout balancement, des liens, partant de chaque angle du polygone, se scellent dans le mur. Par cette disposition il résulte un espace vide entre le mur et la cage destinée à contenir la glace; cet intervalle se remplit de paille, de charbon, ou de toute autre matière non conductrice de l'humidité. Le dessus de la cage se couvre ensuite d'un toit en chaume ou en planches, au centre duquel on ménage un conduit, ou espèce de cheminée, qui permet aux vapeurs intérieures de la glacière de s'échapper, sans favoriser pour cela l'introduction de l'air extérieur; ce conduit sort de dessous un chaperon surmontant la couverture. La porte de cette glacière est double pour qu'on puisse éviter le contact de l'air intérieur avec l'air extérieur; elle est au nord et percée de trous qui établissent une ventilation sèche autour de la cage renfermant la glace. L'intervalle qui sépare une porte de l'autre forme une espèce de vestibule; c'est là que se placent, à une certaine hauteur, les viandes et autres denrées que l'on veut soustraire aux influences pernicieuses de la chaleur. Ainsi que l'indiquent l'élévation et la coupe, figurées au-dessous sur

une plus grande échelle, la couverture en chaume descend presque jusqu'au sol.

Quelle que soit la supériorité du procédé que nous venons d'indiquer, il serait impraticable dans des lieux bas, exposés aux inondations. Il faudrait alors éléver les constructions au niveau du sol et les entourer d'un monticule factice, couvert et cerné de végétations capables de soustraire la glaciére à l'action du soleil. Dans des terrains argileux ou glaiseux qui ne sauraient absorber l'eau du puisard, on pourrait établir un conduit souterrain qui disperserait au loin les eaux de la fonte; mais ces moyens dispendieux ne seraient pas toujours efficaces.

Le second modèle n'est, sous plus d'un rapport, qu'une modification, qu'une simplification du premier, mais avec cette différence essentielle, toutefois, qu'il reproduit le système français des glacières hermétiquement fermées. Il convient à ces terrains secs, dans lesquels il suffit de creuser un trou en forme de cône renversé, dont on garnit les parois de paille, pour avoir une bonne glaciére, quand on a eu soin, toutefois, de couvrir ce trou d'un toit en chaume dans le genre de celui que nous venons de décrire, et de ménager au fond un espace vide pour tenir lieu de puisard. Notre petite glaciére est totalement enterrée : entre son mur et le châssis en bois contre lequel s'appuie la glace, il n'a pas été laissé d'intervalle; son plancher, son puisard sont suivant le système usité déjà décrit; la fosse constituant la glaciére est fermée par en haut; une ouverture, pratiquée dans le plancher supérieur, se referme aussitôt qu'on a extrait la quantité de glace nécessaire aux besoins du moment; l'escalier de service de la glaciére est établi sous le vestibule d'entrée; ce vestibule, comme celui du précédent exemple, sert de garde-manger dans l'été, sa porte est également percée de trous, mais uniquement pour l'introduction de l'air nécessaire à la conservation des aliments qu'on expose dans ce lieu et non pour obtenir une ventilation permanente. Dans d'autres exemples à la française, une double porte sépare le vestibule de la glaciére et empêche toute communication directe de l'air extérieur avec l'air intérieur.

Par son plan et sa coupe, cette petite glaciére est de forme carrée; par son élévation, de forme circulaire, des remblais ayant été pratiqués autour pour la préserver des influences de la température extérieure.

#### PLANCHE LVIII.

##### *Portes et Barrières de parcs.*

La clôture des parcs est de plusieurs espèces; elle s'effectue, soit par des fossés secs, soit par des murs élevés au-dessus du sol qui se coupent par des sauts-de-loups aux endroits où se trouvent des points de vue. De place en place ces clôtures ont des portes de communication avec la campagne. Dans ces portes on a toujours cherché à donner, par le choix et le caractère des ornements qui les décorent, une idée de la destination ou de l'importance et de la richesse de l'habitation dont elles sont les sentinelles avancées.

Sur cette planche deux motifs de portes de clôture sont figurés. Le premier, donnant sur un cours d'eau, se compose

de deux piliers ornés d'attributs et de figures en bas-reliefs : l'une représente Flore, l'autre la Chasse. La figure 1 donne l'élévation de ce joli motif, aussi gracieux de pensée que d'ajustement; la figure 2 en est le plan. Il rend compte de dispositions avancées, où des bancs entourés de charmilles invitent au repos et à la contemplation des beautés pittoresques du lieu. Dans les figures 5, 6, on trouve la reproduction en grand de divers profils et détails d'ajustement de cette porte.

Le second motif, figures 3, 4, tenant à un mur de clôture, est d'un style plus sévère et offre des constructions assez importantes. La porte principale, fermée d'une grille, est flanquée de deux pavillons, ouverts sur la route, auxquels on parvient, de l'intérieur, par deux petits escaliers ou perons.

#### PLANCHE LIX.

##### *Ponts et Ponceaux.*

Sur cette planche nous avons réuni quelques exemples de ces ponts de petite proportion, de ces ponceaux, de ces passerelles dont l'emploi est si fréquent dans les campagnes, et qui meublent les parcs et les jardins d'une manière si pittoresque.

Le premier a été construit pour mettre en communication deux allées de jardin assez élevées, ayant entre elles, sur un sol beaucoup plus bas, une allée conduisant à un pavillon rustique. Ce pont, qui est en bonne maçonnerie et solidement établi, pourrait être reproduit dans tout autre lieu sur une plus grande échelle. Au-dessous est figuré son plan à la hauteur de l'extra-dos de la voûte, ou, autrement dit du tablier du pont, et plus bas se trouve un détail de son parapet en fer fondu. A côté de ce détail est la coupe transversale de ce pont, qui fait voir qu'au-dessous on a ménagé la place de deux banes rustiques dont on voit le détail à droite.

Un autre pont, en pierre et meulière, occupe le bas de la planche. Il est, comme le précédent, à une seule arche plein-cintre. Une chaîne en pierre contrebutte sa voûte et lui tient lieu de culée. A gauche est son plan à hauteur des impostes.

On construit des ponts en briques, en bois, en fer, ou les couvre parfois de galeries pour s'abriter des vents et du soleil. Les ponts suspendus du nouveau monde ont suggéré l'idée aux Européens des ponts suspendus en fil de fer, dont l'usage tend aujourd'hui à se généraliser. Celui figuré au haut de cette planche est remarquable par la simplicité de son système de construction. Il a été établi pour servir de liaison et de communication à deux parties, séparées par un chemin communal, de la vaste propriété de M. J. B.-P., à Douai; M. Lecointe, architecte, en est l'auteur. Pour les ponts suspendus deux systèmes sont en présence : l'un opère la suspension du tablier par des chaînes; l'autre par des tringles ou fils de fer. Le premier absorbe beaucoup de matière première; le second très peu comparativement : ainsi ce dernier offre une économie fort appréciable dans les pays où le fer, comme en France, se maintient à un prix élevé. Sous le rapport de la force, les barres en fer forgé, ainsi que les câbles en fils de fer, ont une supériorité incontestable sur les anneaux en fonte et sur les barres non corroyés; tels sont les principaux résultats constatés par l'expérience.

Le plan, à la hauteur du tablier suspendu, est figuré au-dessous de l'élévation géométrale.

Le second exemple de pont en fer, qui occupe le milieu inférieur de la planche, n'est à bien dire qu'une passerelle, formée d'un tablier fixe en bois muni d'un garde-fou en fer fondu. On ne peut rien de plus simple, de moins dispendieux, de plus aimable que ce petit motif.

#### PLANCHE LX.

##### *Fabriques pour l'ornement des jardins.*

Les figures 1, 2 sont le plan et l'élévation d'un pavillon, simulant un moulin à eau, exécuté à Douai, par M. Lecointe, architecte, dans la vaste propriété de M. J.-B. P..., dont il a été question dans l'article précédent. A l'instar des habitations rustiques de la Suisse, l'escalier et les couloirs qui desservent l'étage supérieur sont en dehors ; mais ici c'est plutôt pour contribuer au pittoresque de la forme que pour le service réel qu'a eu lieu cette disposition, puisqu'un escalier intérieur, à double révolution, conduit du rez-de-chaussée au premier étage. Ce pavillon, de pur agrément, est un lieu de repos où l'on vient respirer l'air et converser après la promenade ; du balcon couvert sous lequel est la roue du moulin, la vue plane sur la campagne. Au besoin cette jolie fabrique pourrait servir d'habitation à un garde champêtre.

Le petit débarcadère, dont les figures 3, 4, 5 donnent les

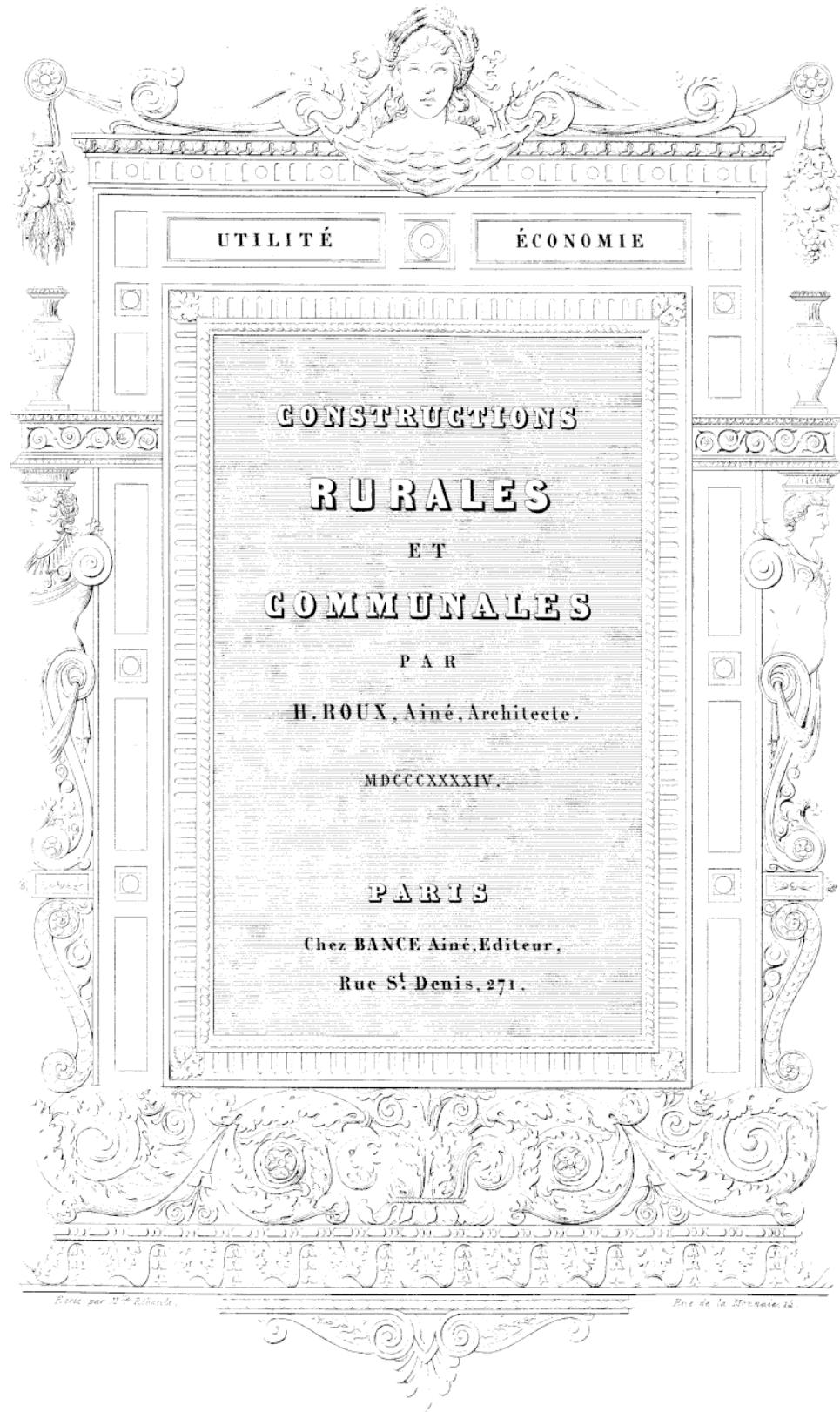
plan, coupe et élévation, est la transformation d'une serre à outils de jardinage en un pavillon pittoresque. On a profité de sa situation auprès d'une pièce d'eau, pour en faire à la fois le lieu de départ et le lieu d'arrivée de ces jolis voyages nautiques, dont la gaieté, la belle humeur font ordinairement les frais. On arrive au pavillon par une allée sinuose ; quelques marches le précédent. Au centre est une table ; sur deux des côtés des sièges. A l'opposé de l'entrée du pavillon est la descente à l'embarcadère qui est établi au-dessous d'un porche formant balcon du côté de la rivière, et qui est parallèle à celui donnant sur l'allée haute. Ce pavillon, à l'intérieur, est décoré d'une tenture en étoffe. On arrive aussi à l'embarcadère par des allées en pente douce serpentant autour du pavillon.

Le tunnel rustique, dont la figure 6 donne le plan et la figure 7 l'élévation, est une de ces créations faites pour réjouir la vue et servir de rendez-vous dans l'intérieur de nos parcs. Une table et des sièges sont les meubles obligés de ces lieux de repos. L'exemple ici gravé, ouvert sur cinq côtés et treillagé sur les trois autres côtés de l'octogone de son plan, remplit parfaitement l'objet de sa destination, et son caractère est en parfaite harmonie avec le lieu champêtre au milieu duquel il est situé.

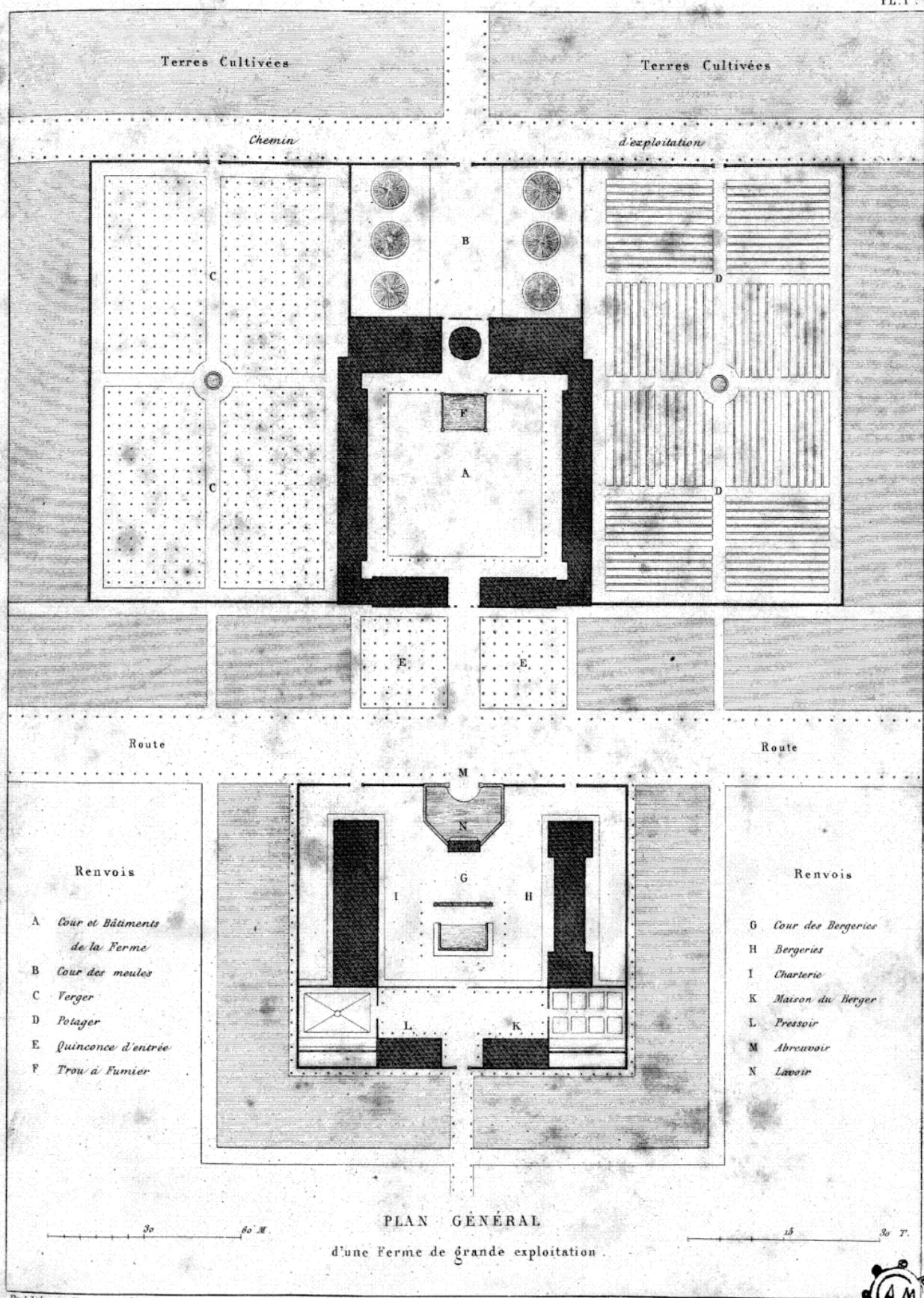
La figure 8 représente une de ces treilles dont la construction, en simples perches, est tout ce qui peut se rencontrer de plus économique ; elle peut servir de chemin couvert pour conduire d'un pavillon à un autre dans un grand parc, et son aspect n'est pas moins aimable que ne l'est l'ombrage dans nos pays méridionaux.



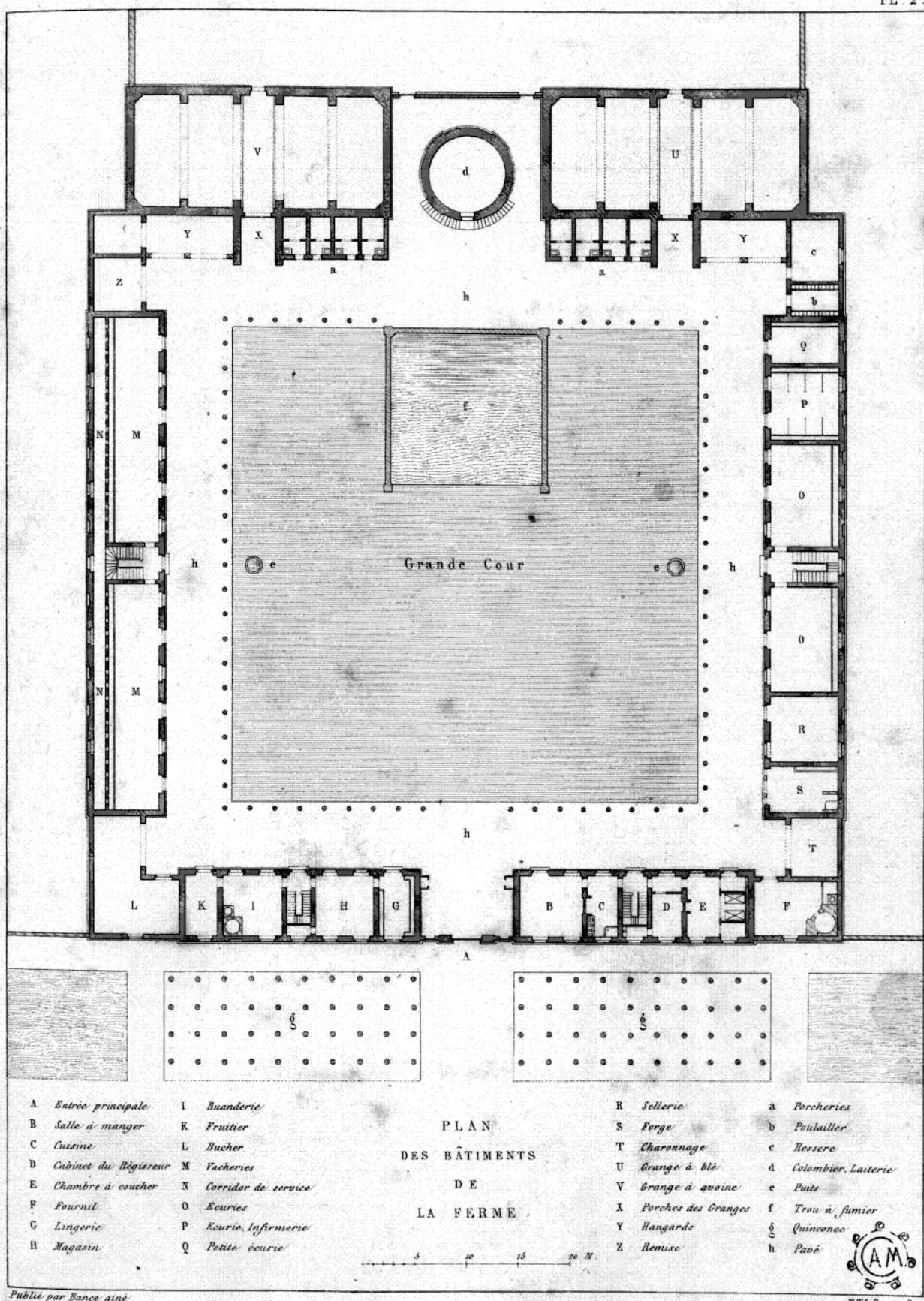








Droits réservés au Cnam et à ses partenaires



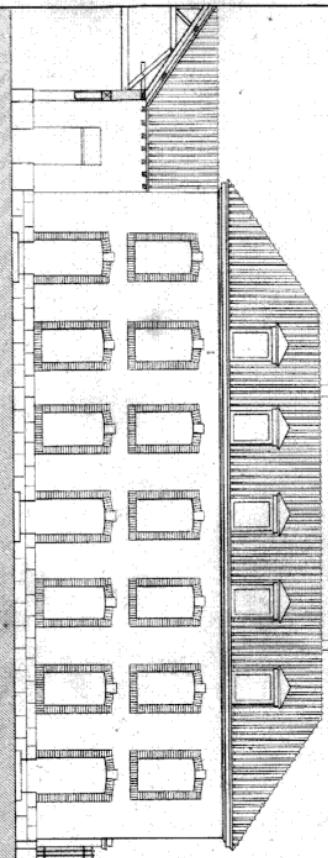


## ÉLÉVATION

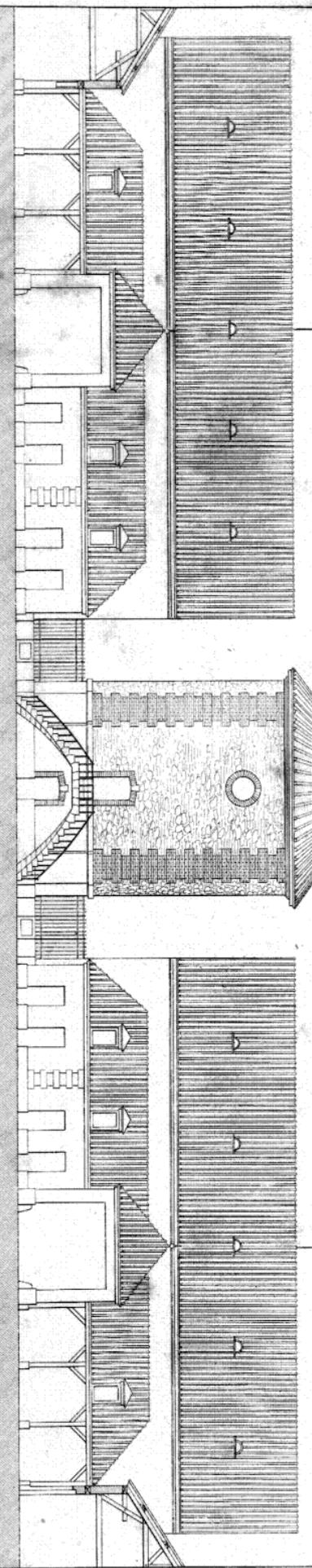
des

## PAVILLONS D'HABITATION

Entrée



## ÉLÉVATION DU COLOMBIER

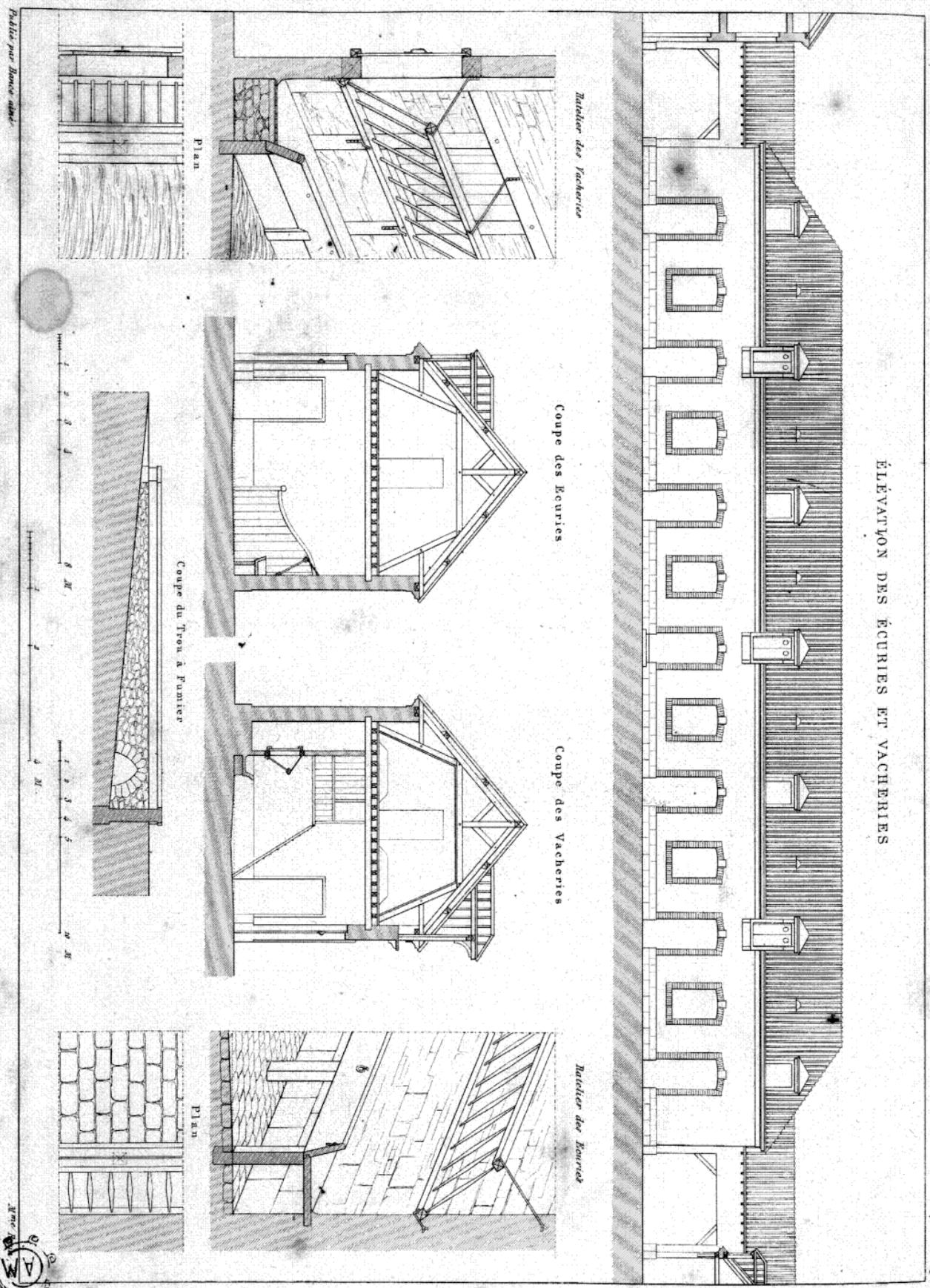
Grange à Avoine  
*Porcherie et Hangard.*Grange à Blé  
*Porcherie et Hangard.*



Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

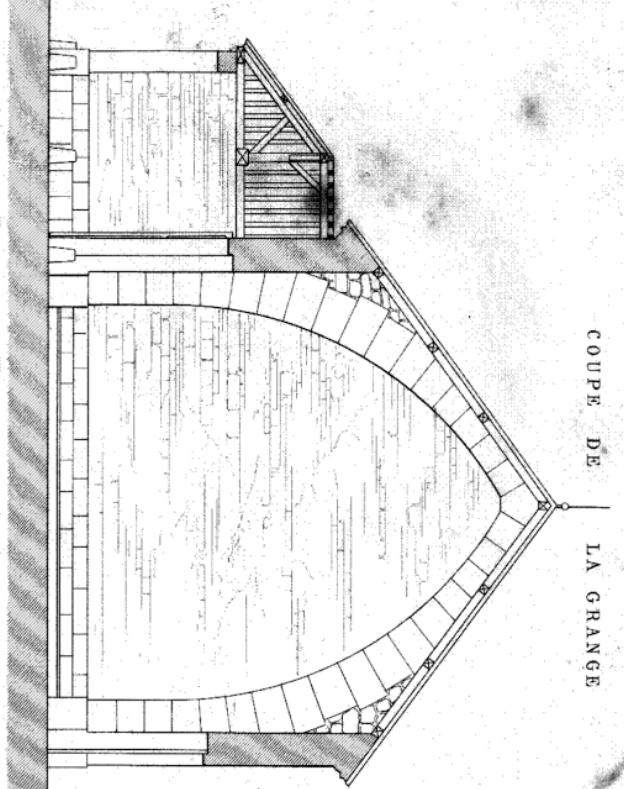
ÉLÉVATION DES ÉCURIES ET VACHERIES

PL. 4

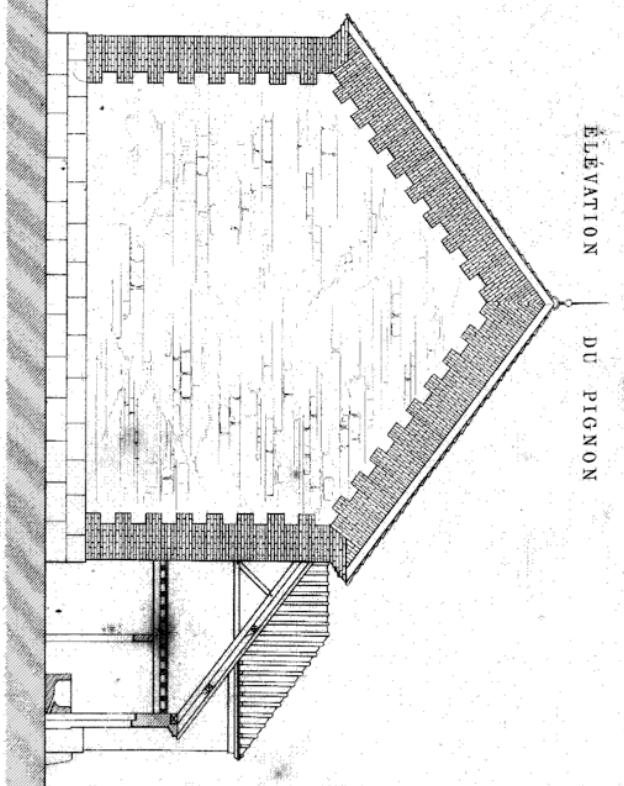




## COUPE DE LA GRANGE



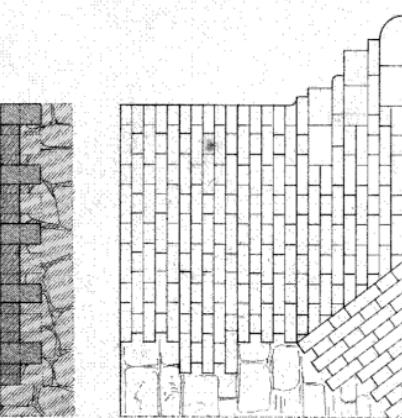
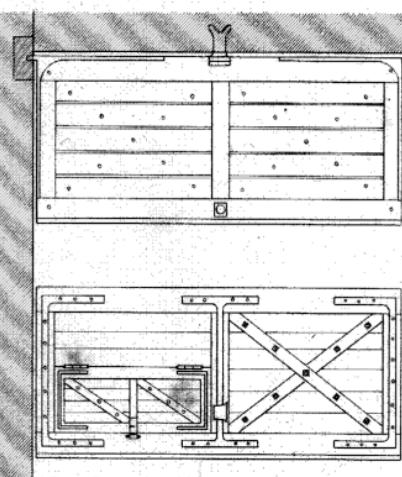
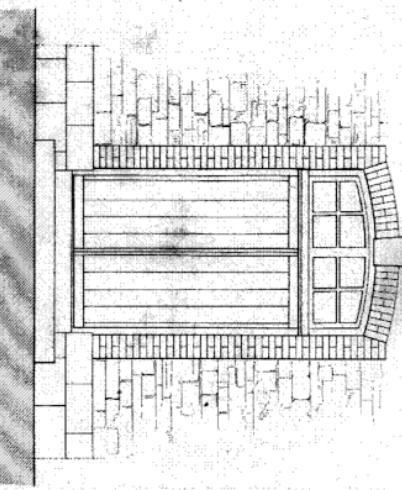
## ÉLÉVATION DU PIGNON



Détail d'une Porte d'écurie

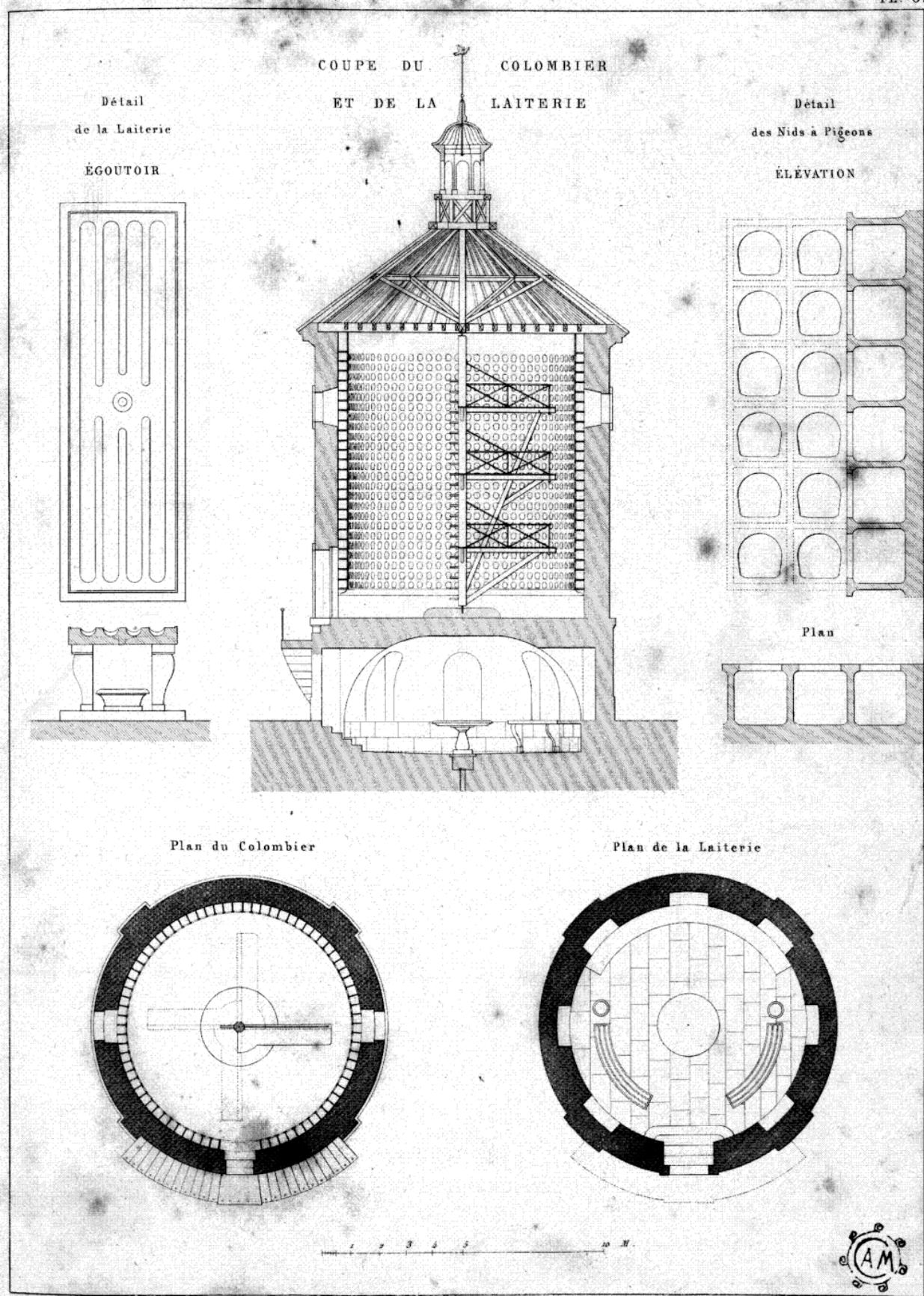
Porte de la Grange

Détail des Charniers en Brique

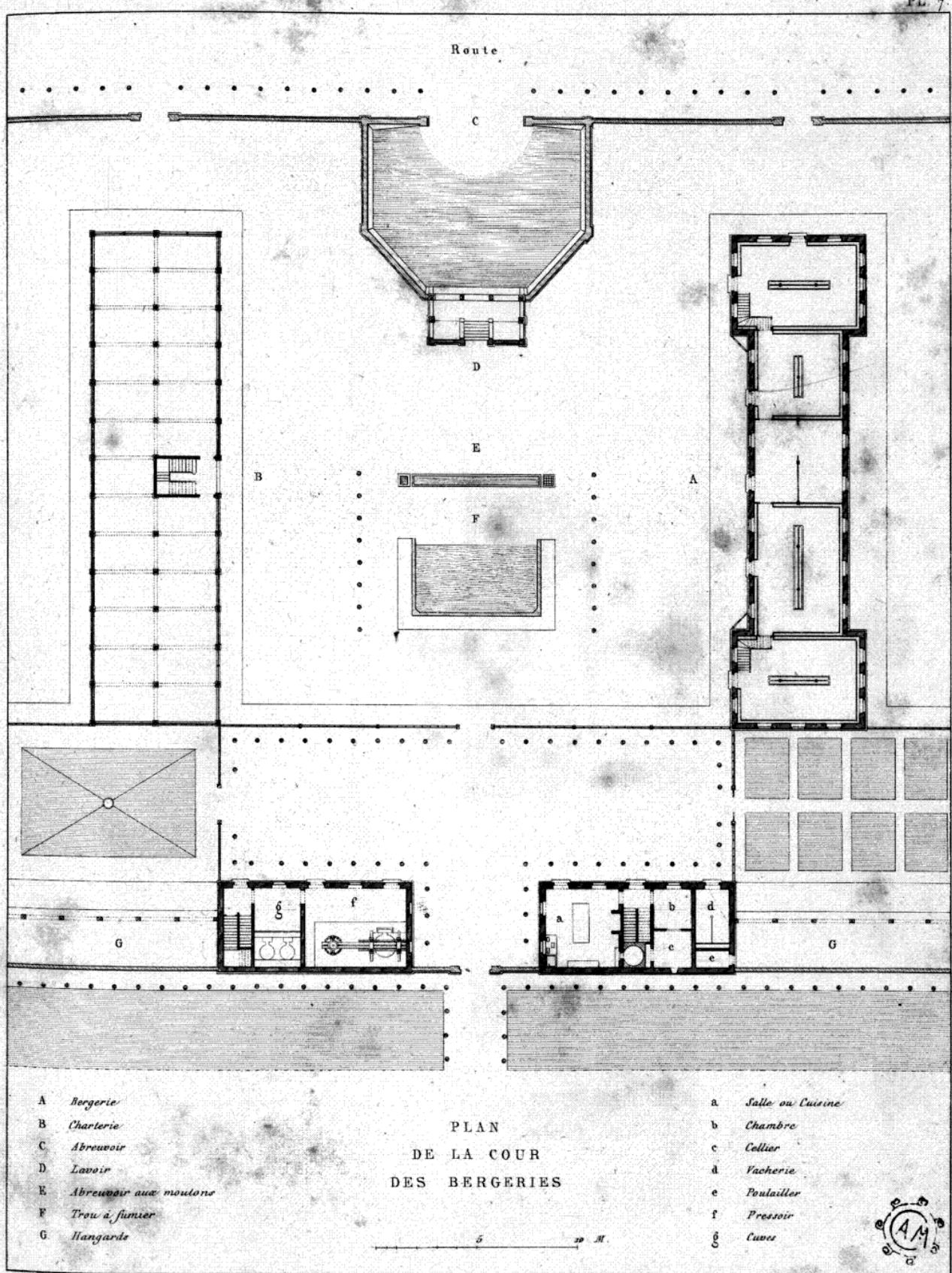




Droits réservés au Cnam et à ses partenaires







Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

ÉLÉVATION DES BERGERIES

Pl. 8.

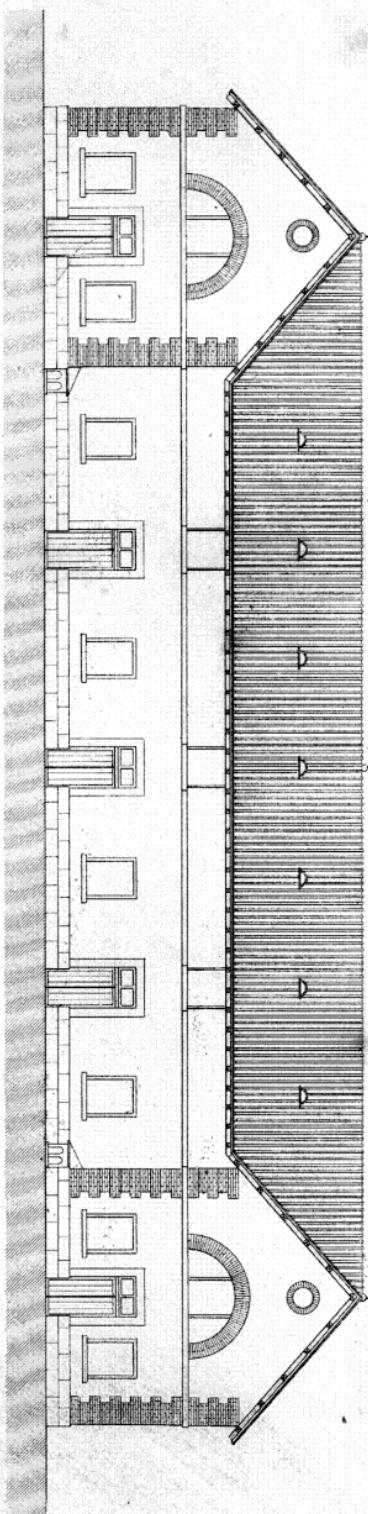


Fig. 1.

Coupe en travers

Fig. 2.

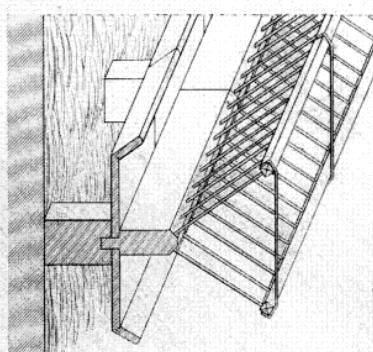
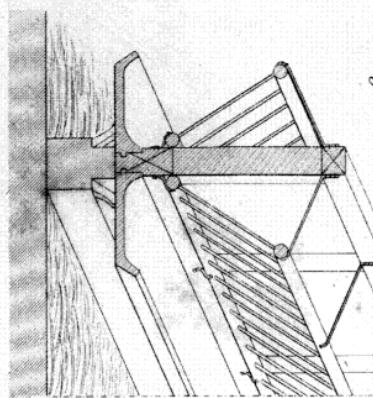
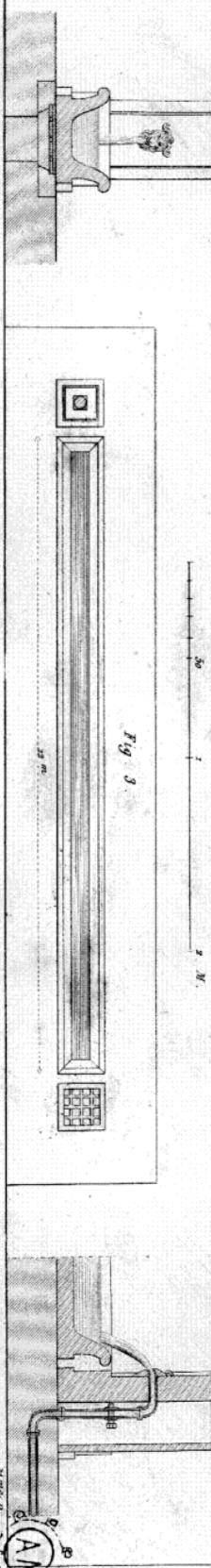


Fig. 4.

5  
20  
25 M.  
x M.

Fig. 3.



Publie par Baudouin aise.



ÉLÉVATION DE \* LA CHARTERIE.

PL. 9.

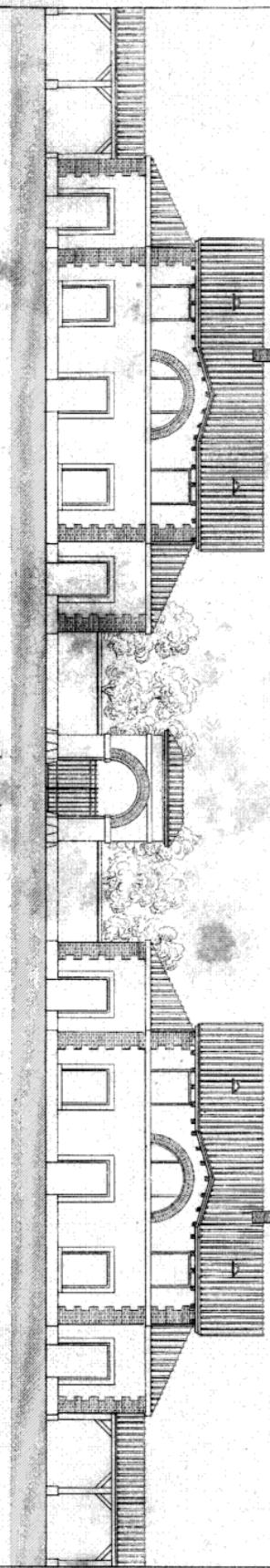
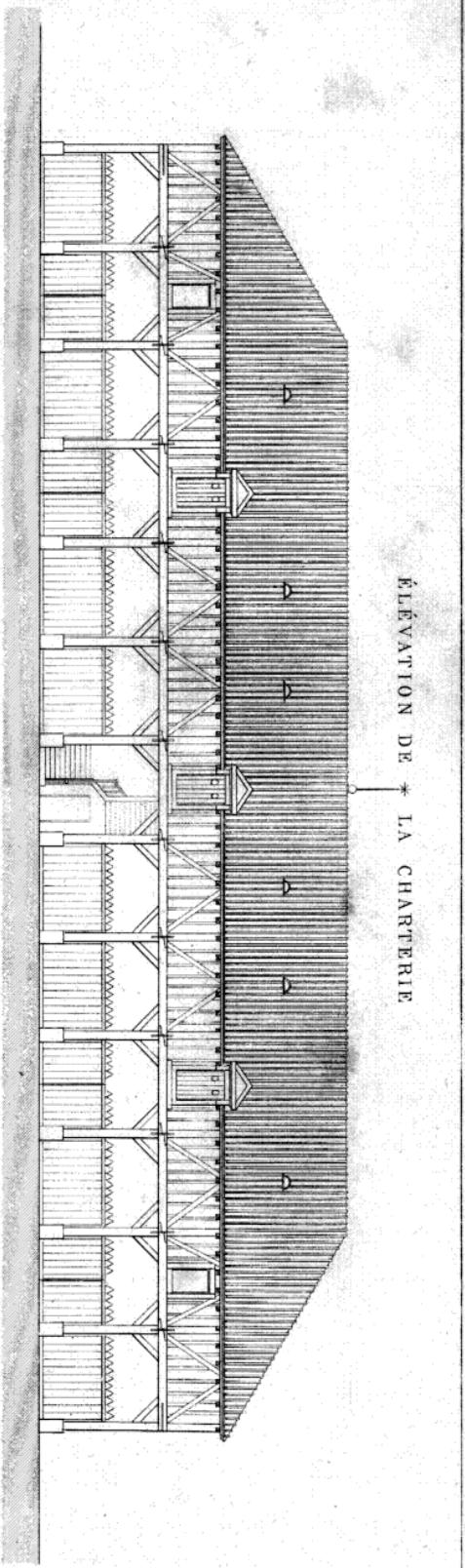


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Pressoir

Maison du Berger

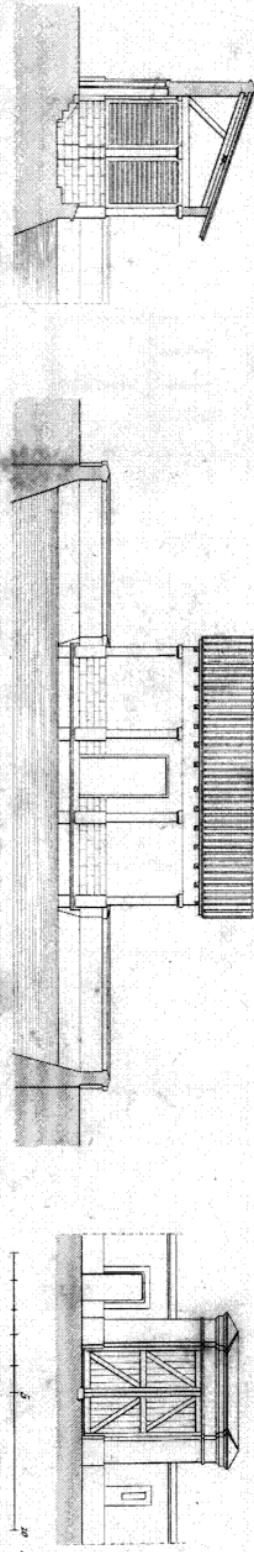
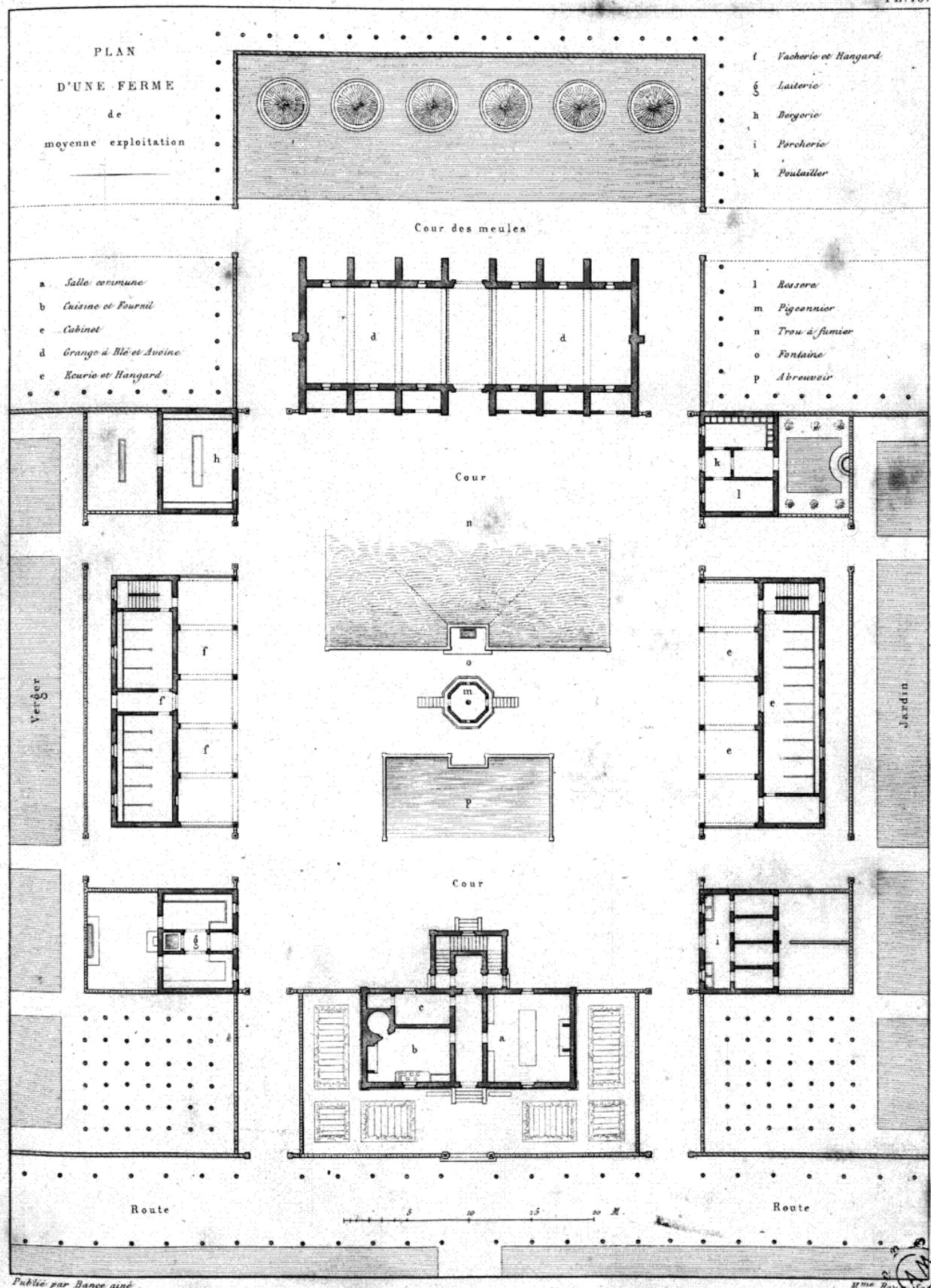


Fig. 1.

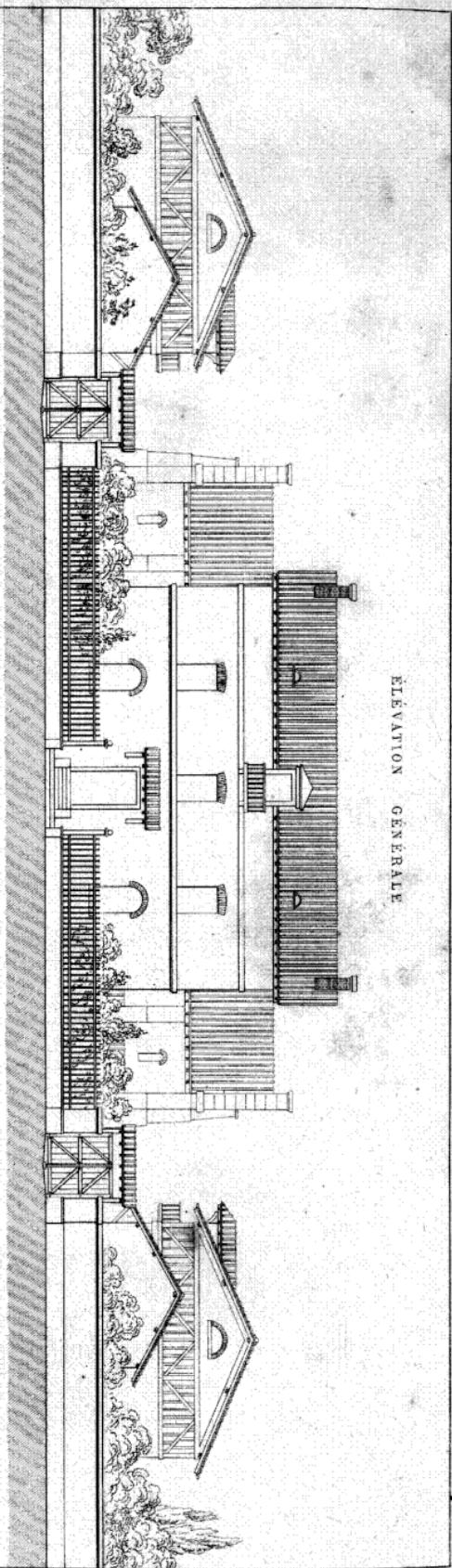






ÉLÉVATION GÉNÉRALE

Pl. II.

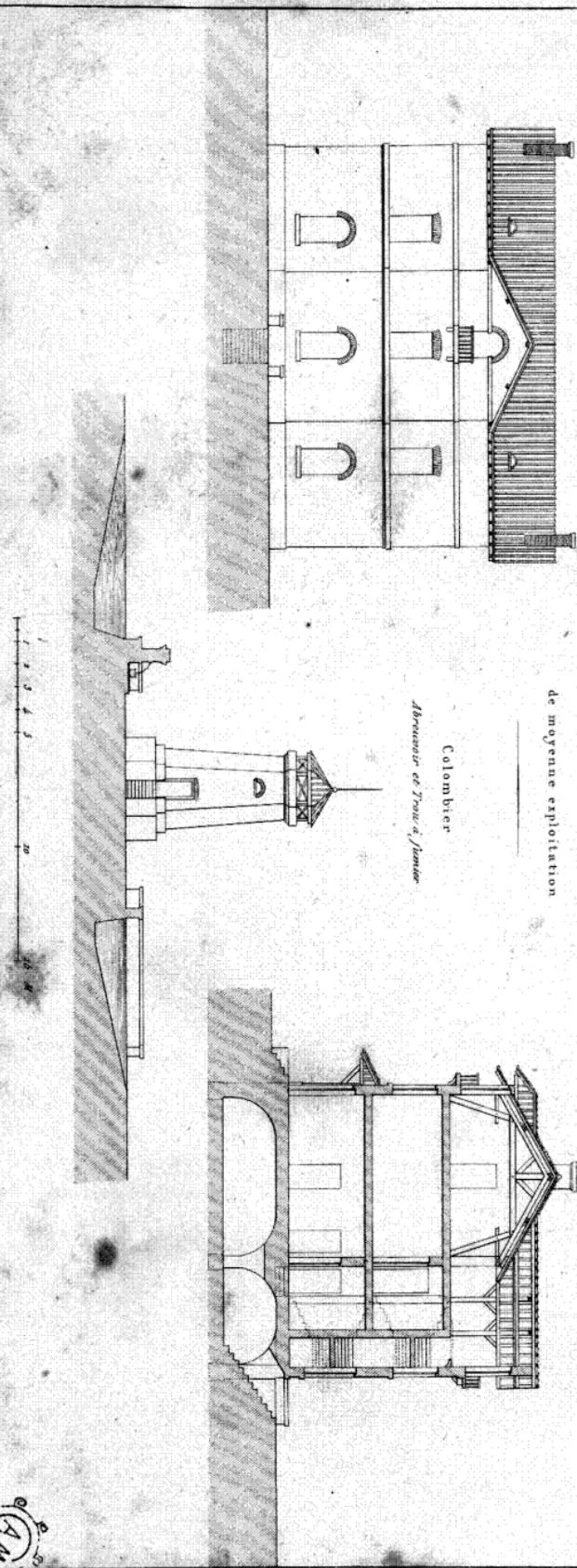


Élevation sur la Cour

BÂTIMENTS DE LA FERME  
de moyenne exploitation

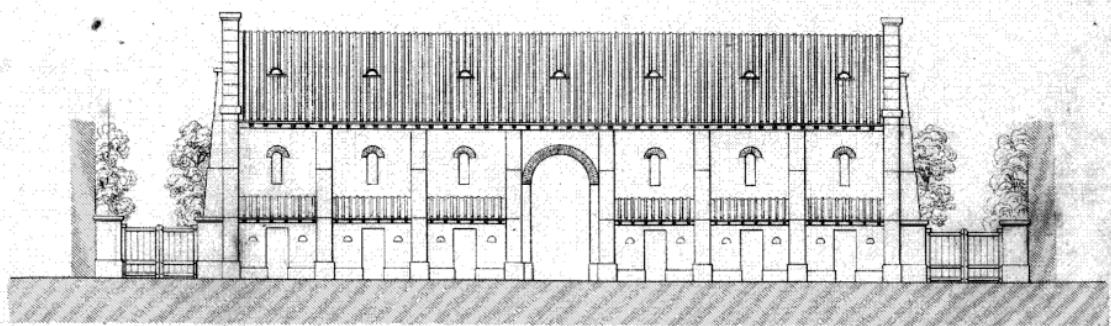
Coupe en travers

Colombier  
*Abreuvoir et Trou à pomme*

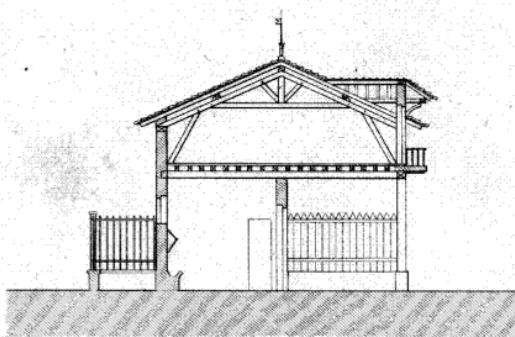




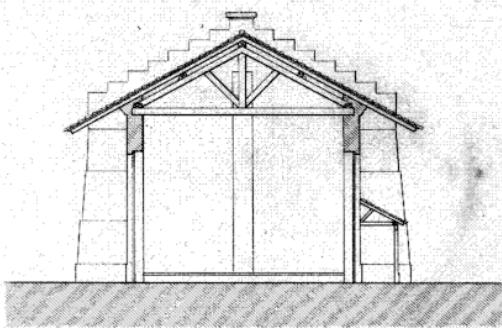
## ÉLÉVATION DE LA GRANGE.



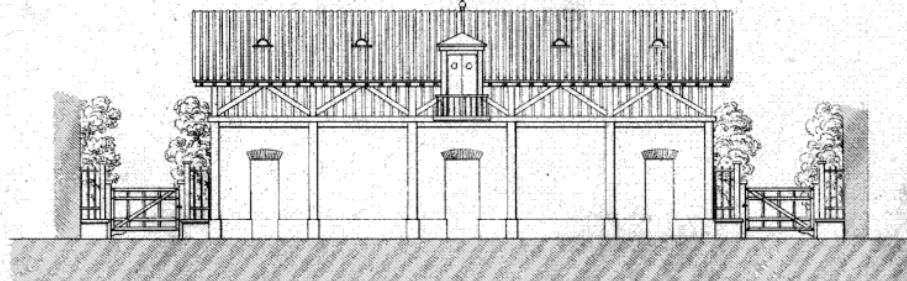
Coupé des Vacheries



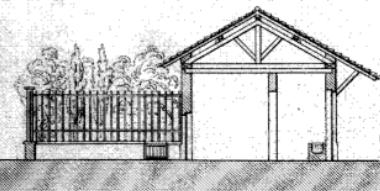
Coupé de la Grange



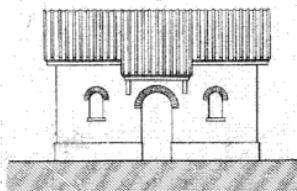
## ÉLÉVATION DES VACHERIES



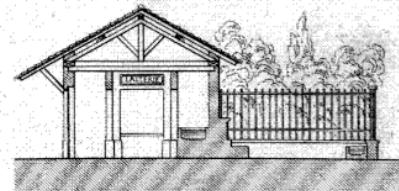
Coupé de la Porcherie.



Élévation des Bergeries



Coupé de la Laiterie.



1 2 3 4 5 10 15 20 M.

Publié par Bance aîné.

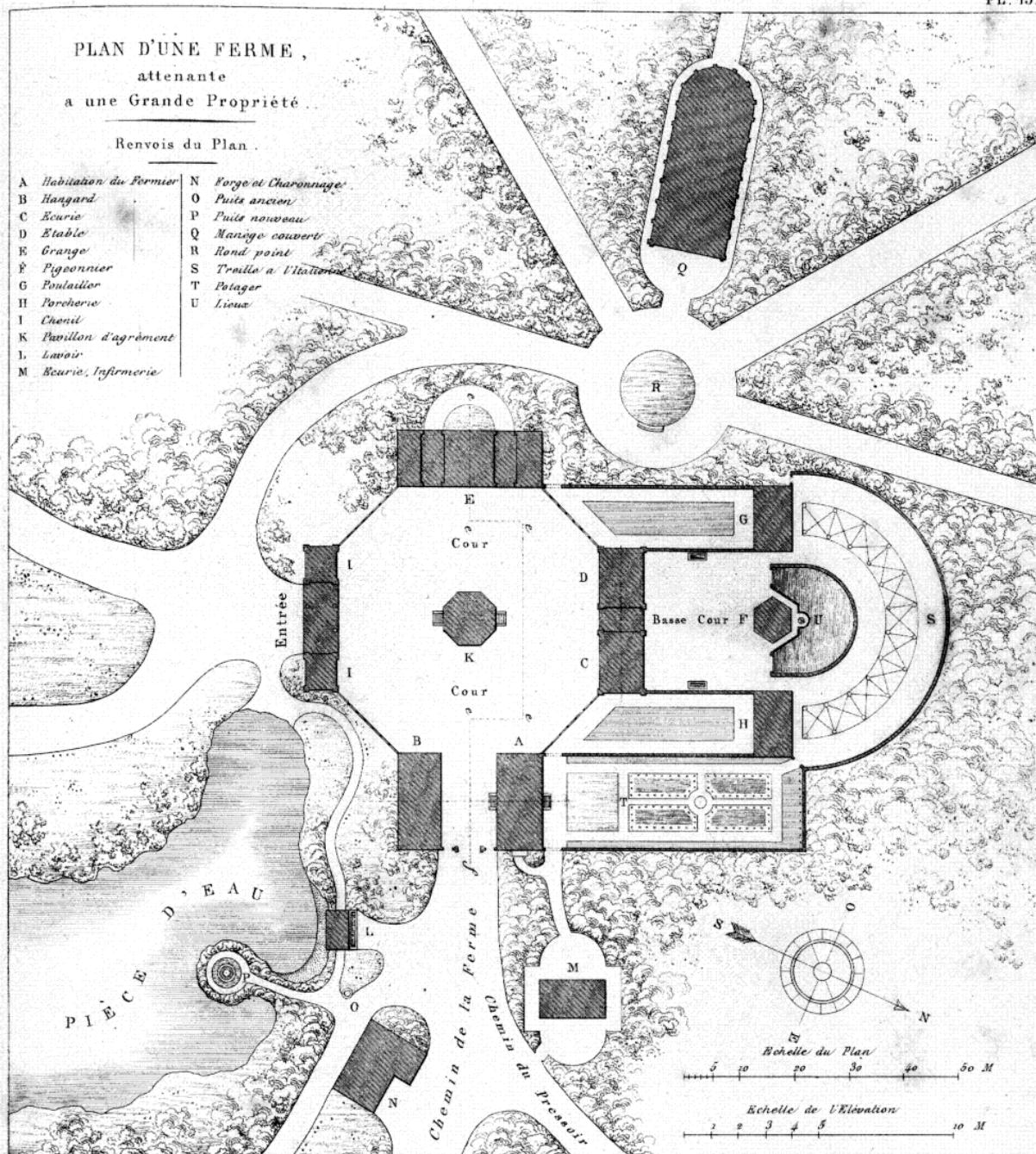
PLAM



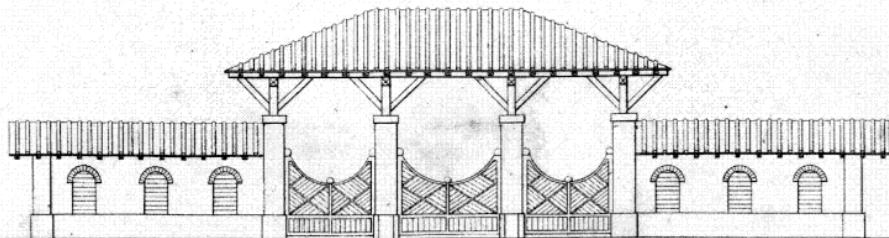
PLAN D'UNE FERME,  
attenante  
a une Grande Propriété.

Renvois du Plan.

|   |                       |   |                       |
|---|-----------------------|---|-----------------------|
| A | Habitation du Fermier | N | Forge et Charonnage   |
| B | Huillard              | O | Puits ancien          |
| C | Ecurie                | P | Puits nouveau         |
| D | Étable                | Q | Manège couvert        |
| E | Grange                | R | Rond point            |
| F | Pigeonnier            | S | Trellis à l'Italienne |
| G | Poulardier            | T | Potager               |
| H | Porcherie             | U | Lieux                 |
| I | Chenil                |   |                       |
| K | Pavillon d'agrément   |   |                       |
| L | Lavoir                |   |                       |
| M | Ecurie, Infirmerie    |   |                       |



ÉLÉVATION DE L'ENTRÉE



J. Leconte, Arch.

Publié par Bance aîné.

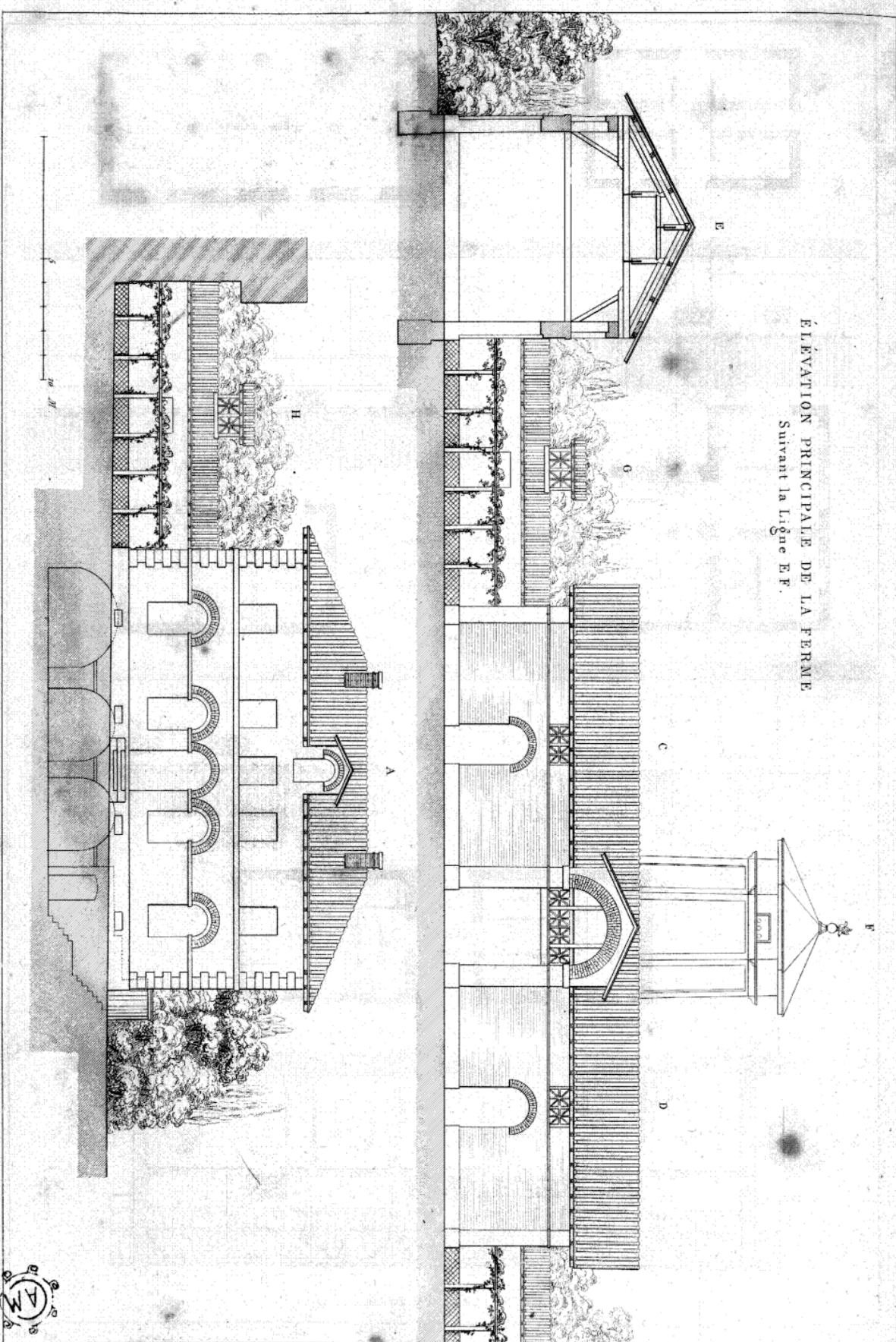
AM  
Mme R. 15.



ÉLÉVATION PRINCIPALE DE LA FERME

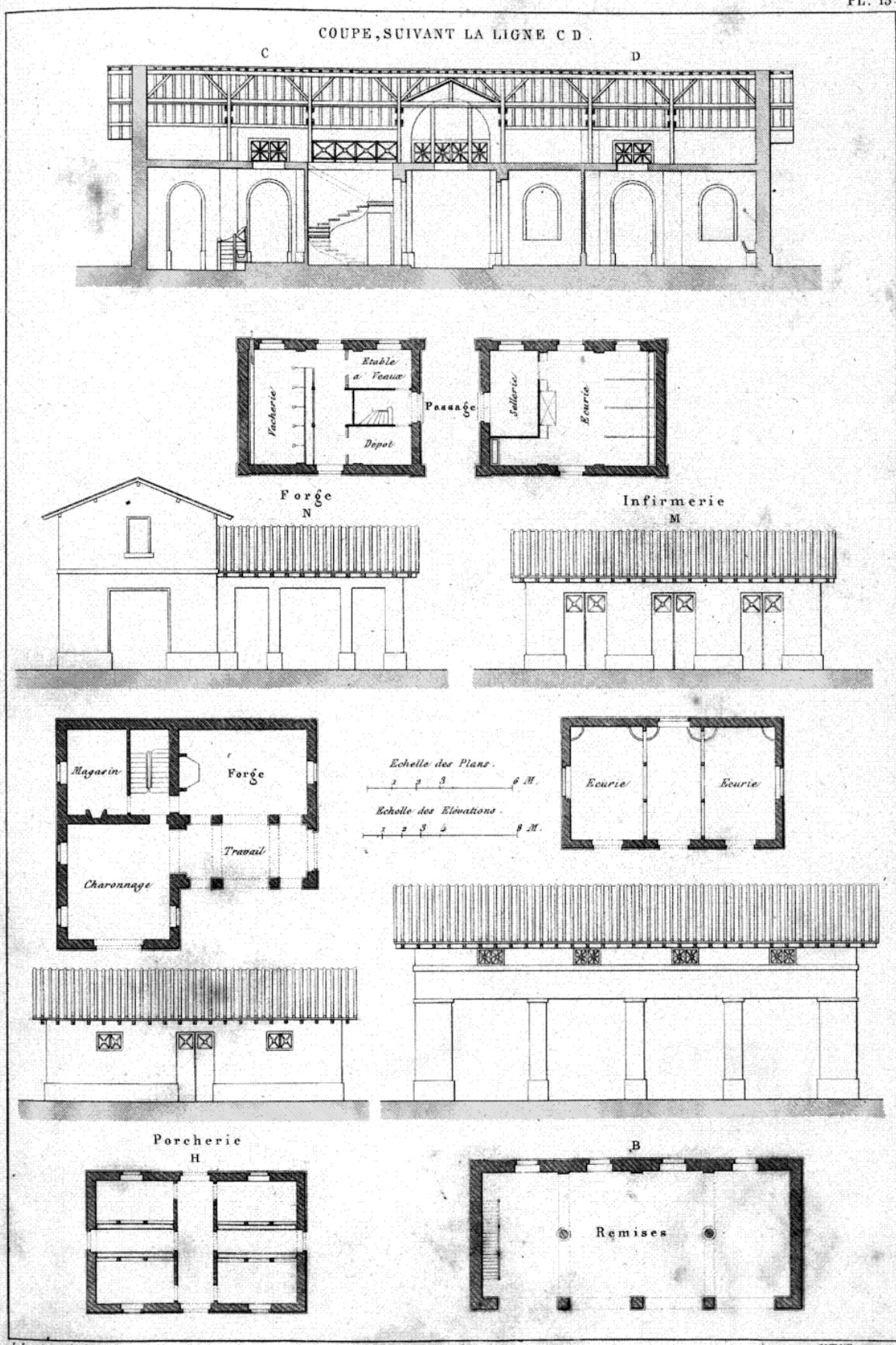
Suivant la Ligne E.F.

Pl. 14



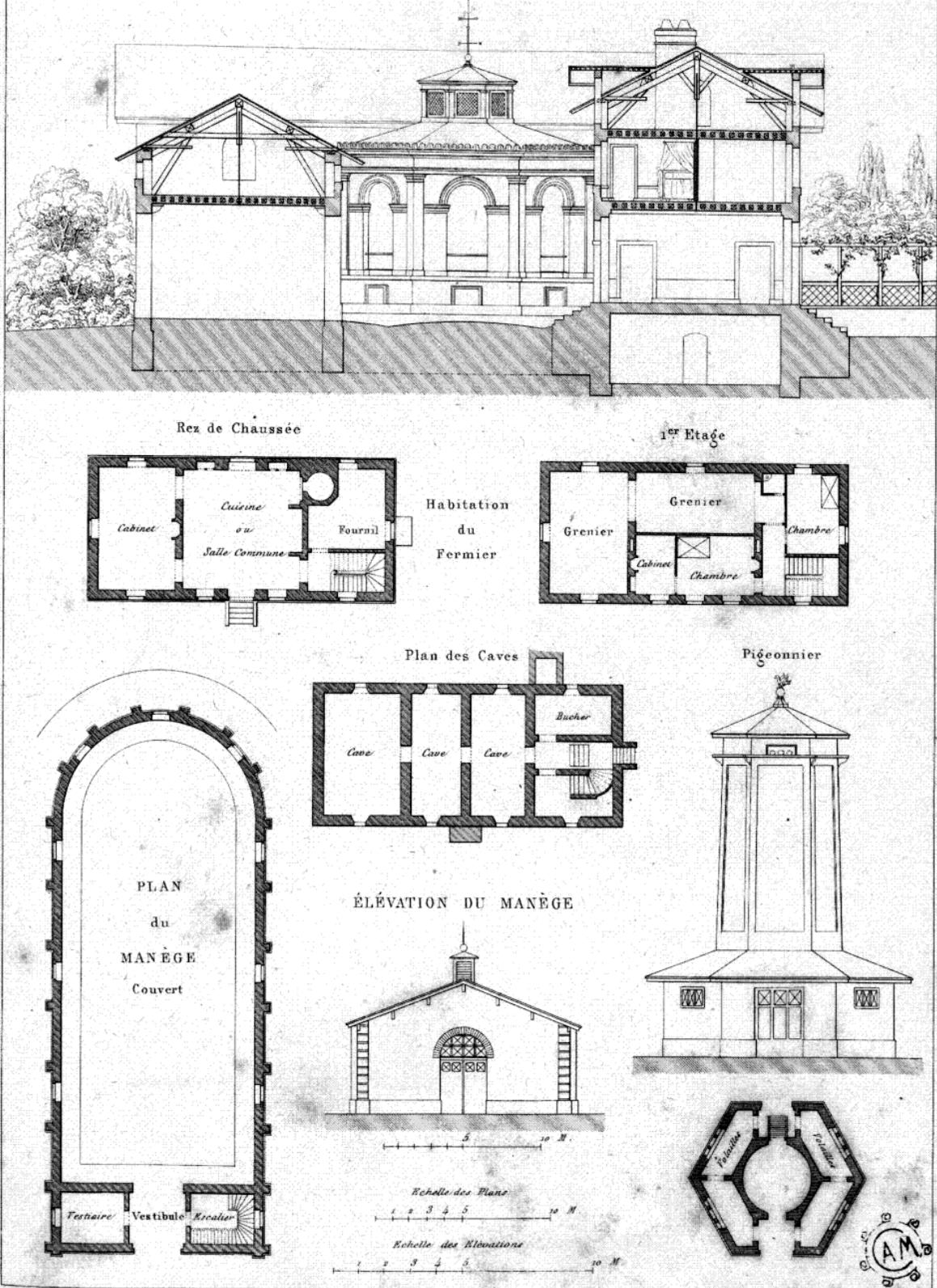
Droits réservés au Cnam et à ses partenaires



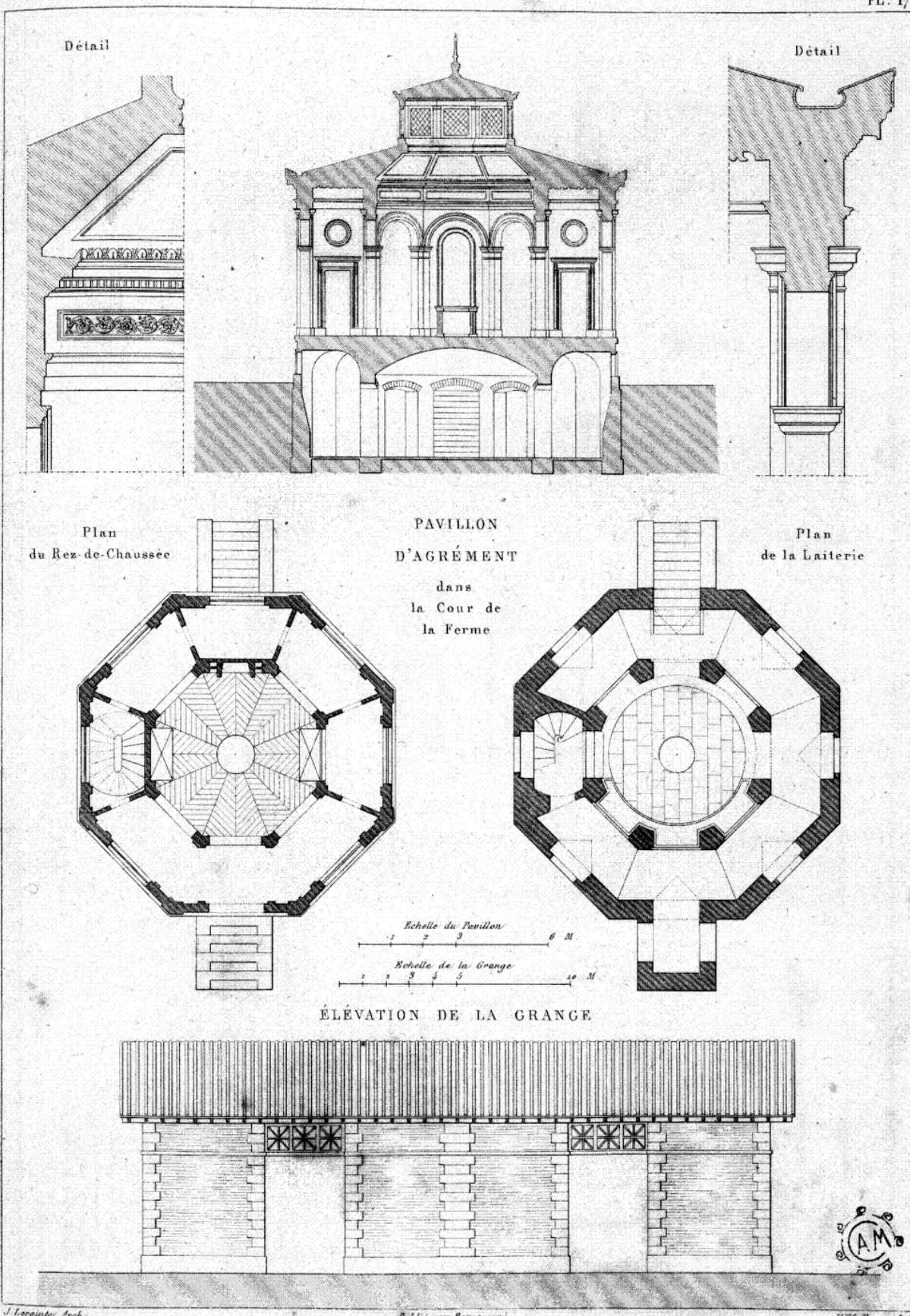




COUPE PRINCIPALE DE LA FERME  
Suivant la Ligne A.B.



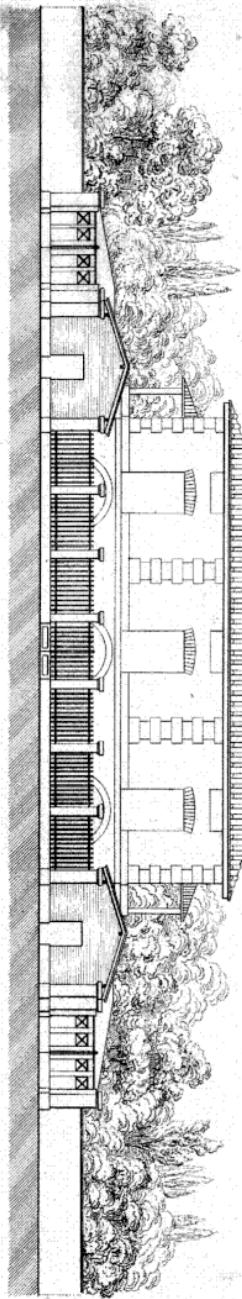






## PLAN ET ÉLEVATION DU PRESSOIR

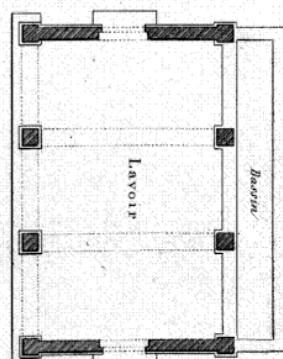
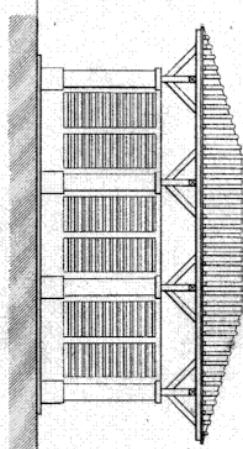
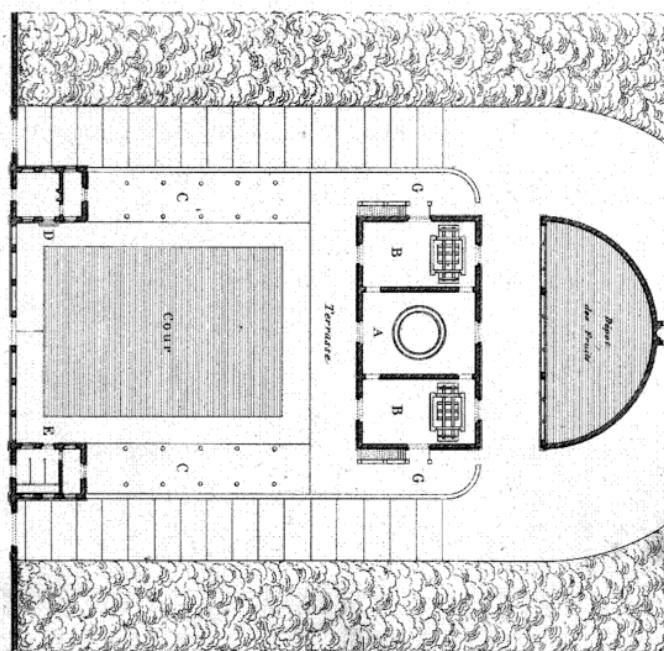
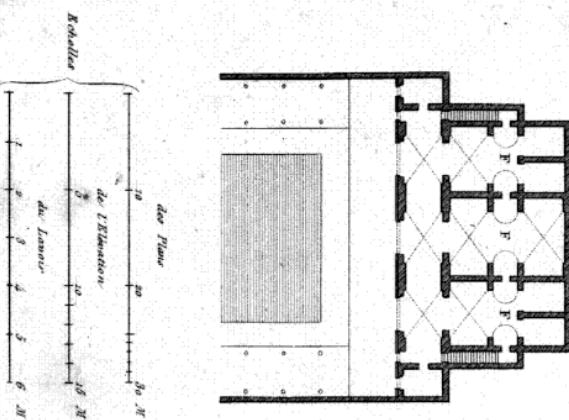
- A Manège et service des Presses
- B Machines à presser
- C Plantations
- D Pavillon des Gardiens
- E Escarpe et Dépendances
- F Caves pour le Lierre
- G Escaliers couverts
- H Fontaine



Etupe des Caves

LAVOIR

H



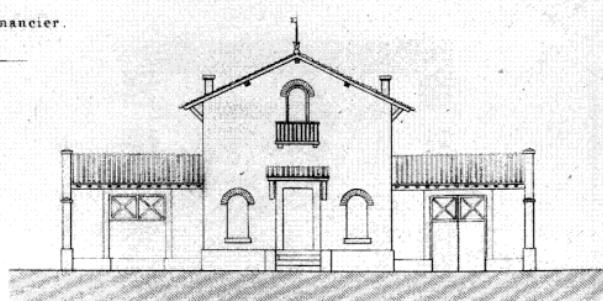
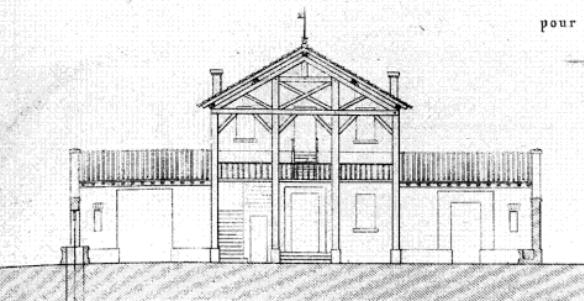


Elévation suivant CD.

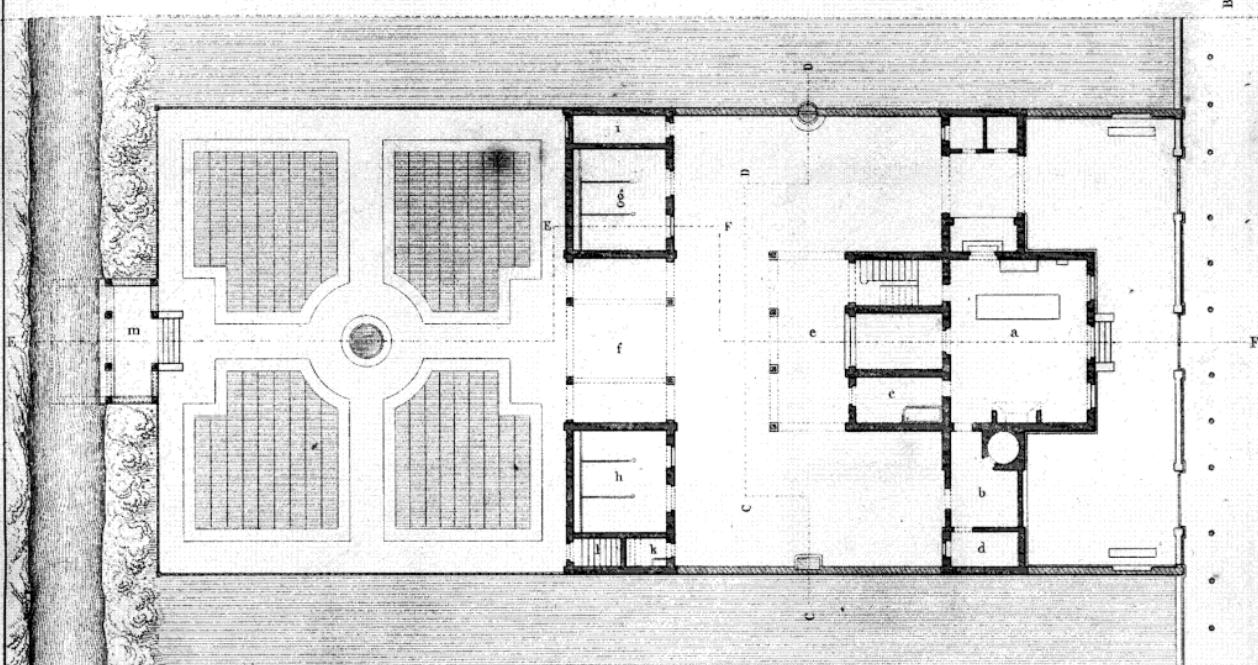
## MAISON ET DÉPENDANCES

Elévation suivant AB.

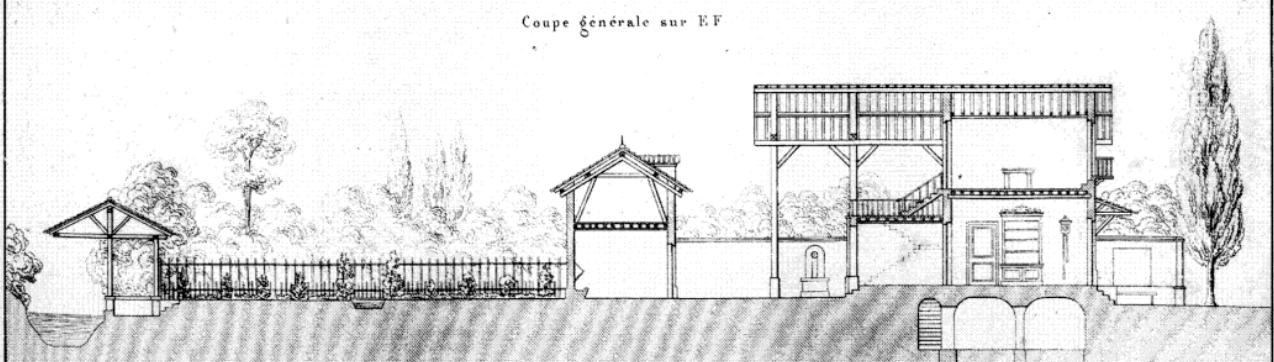
pour un Tenancier.



Plan



Coupe générale sur EF



a. Salle  
b. Fournil  
c. Laverie  
d. Cellier  
e. Grand Hangard  
f. Remise

5. 10 15 M

g. Vacherie  
h. Ecurie  
i. Poulailler  
k. Toit à cochons  
l. Escalier de grenier  
m. Laveoir

Publié par l'ancien aîné

Mme Reina



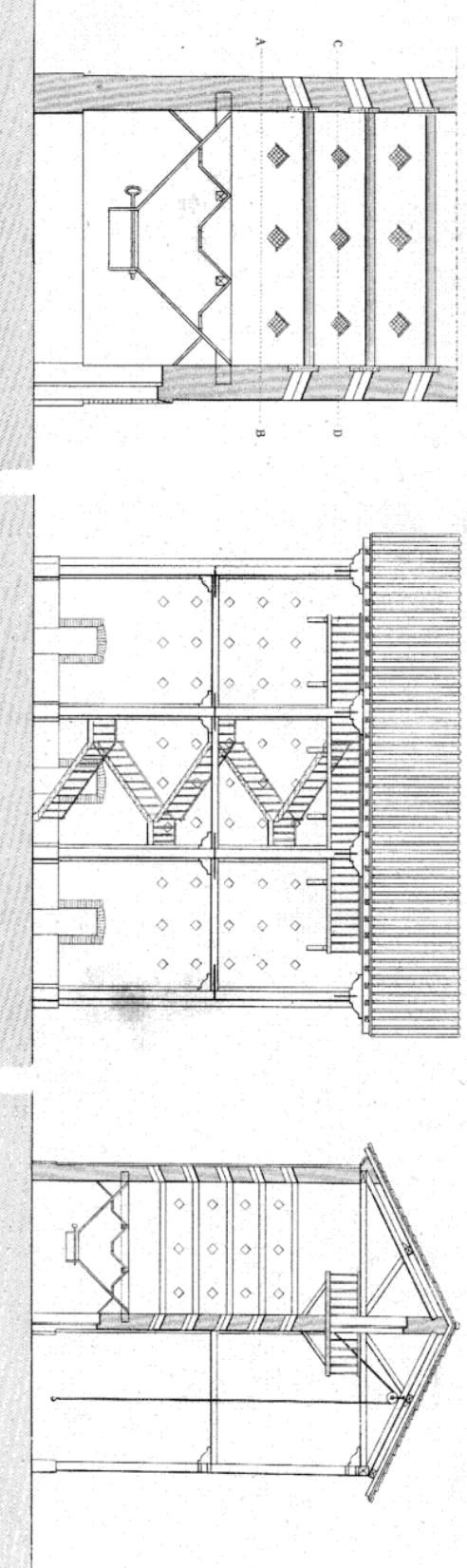


GRENIER POUR LA CONSERVATION DES GRAINS.

Détail

Élevation

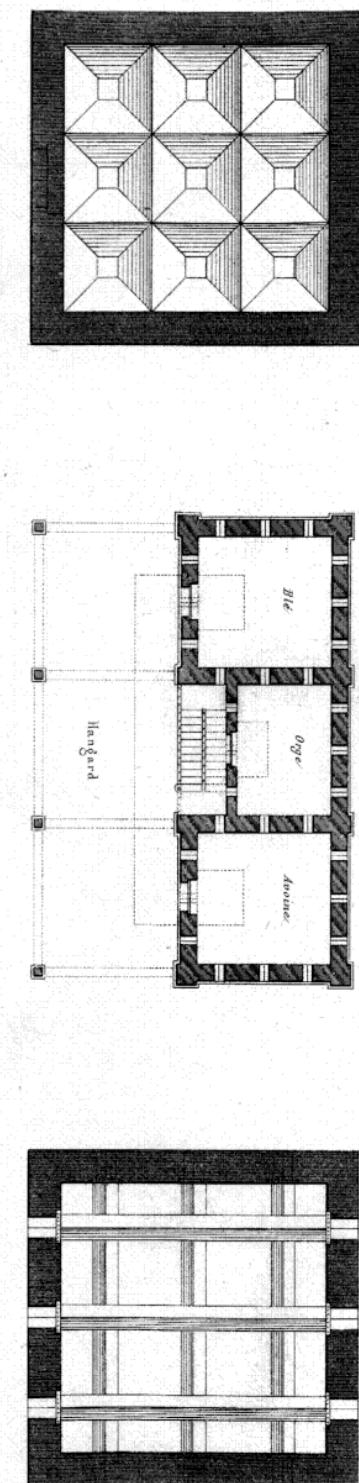
Coupe



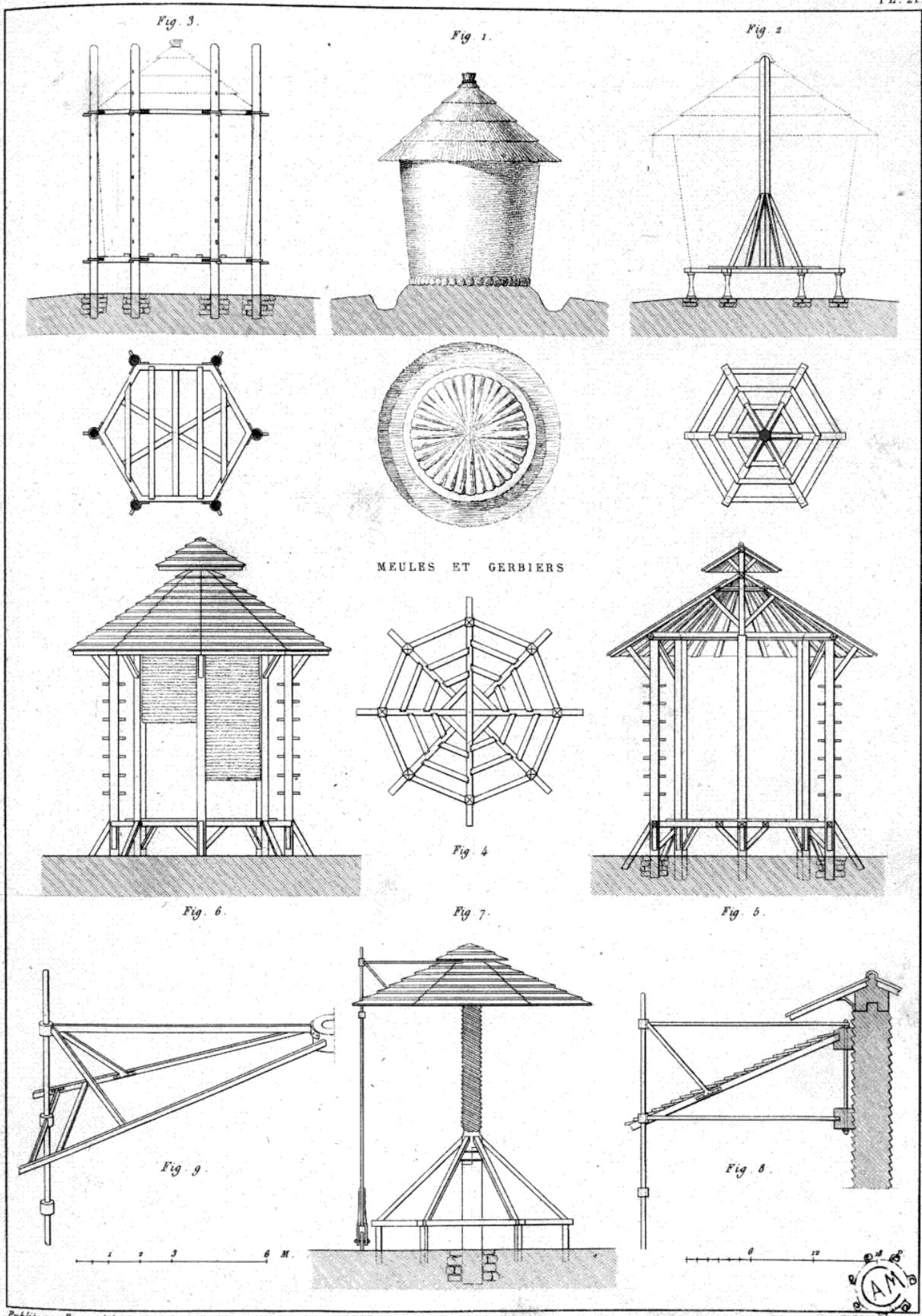
Plan suivant A B

Plan

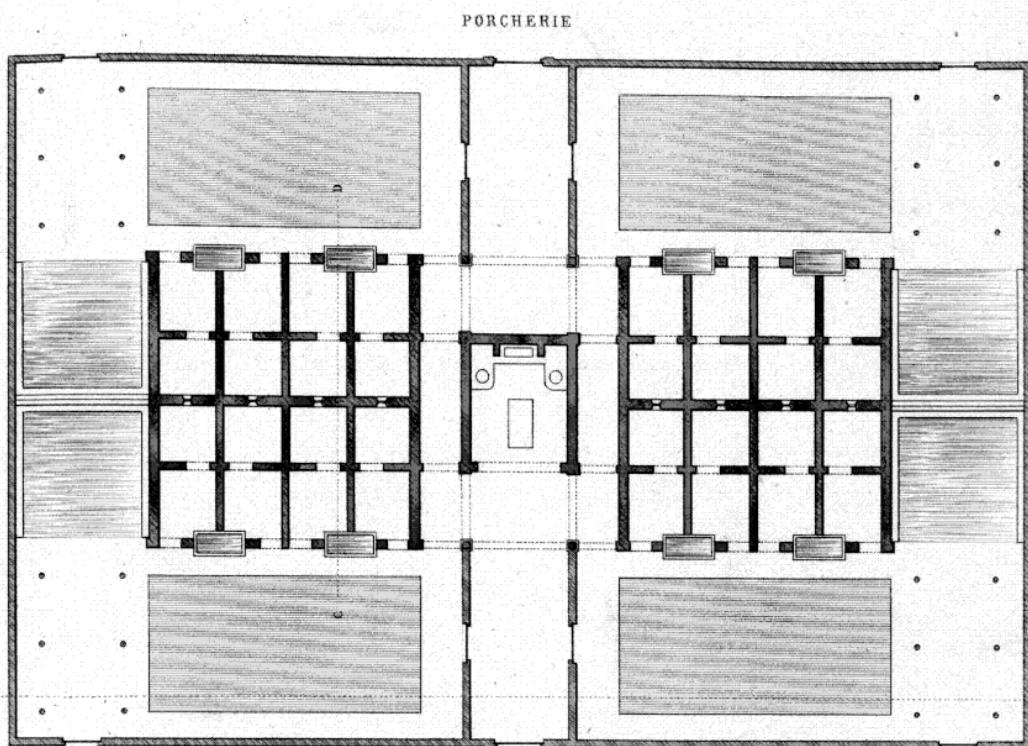
Plan suivant C D











ÉLÉVATION

SUIVANT AB

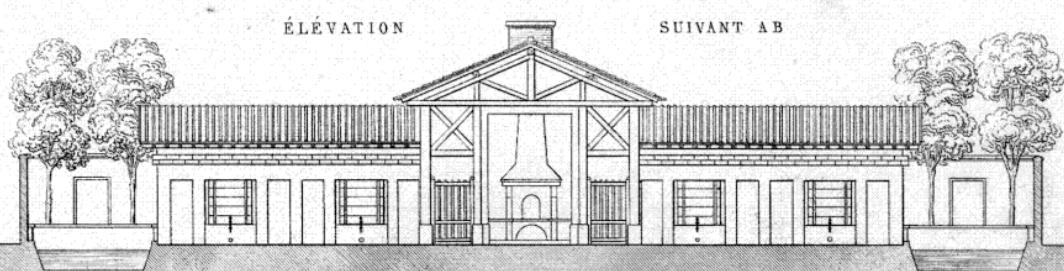
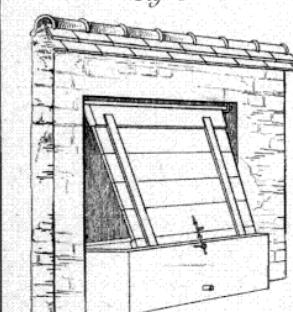


Fig. 2.



Coupe sur CD

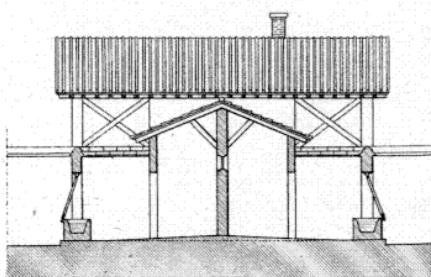
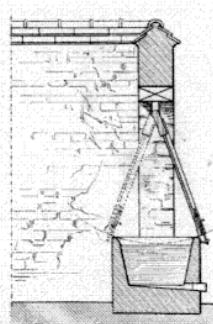
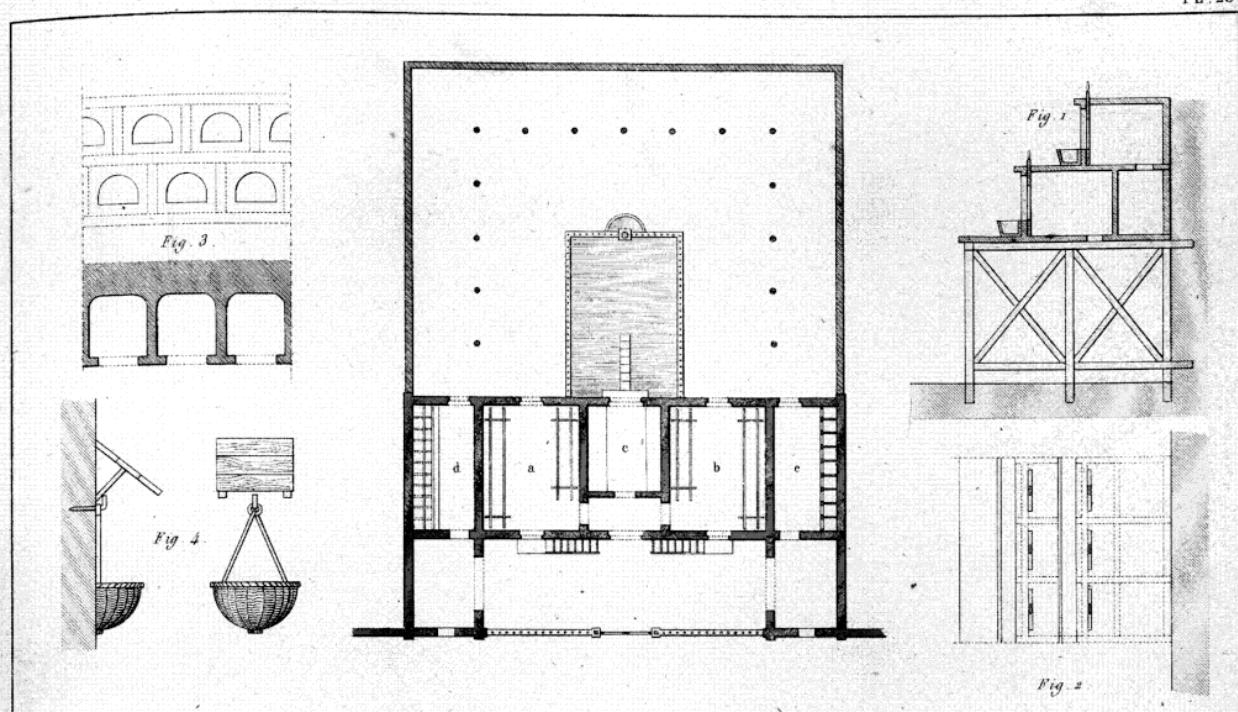
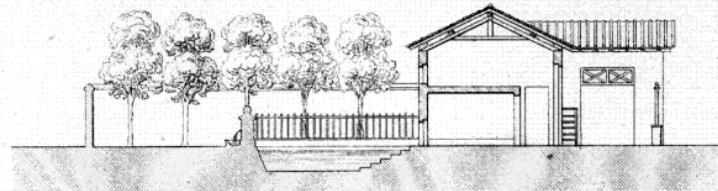


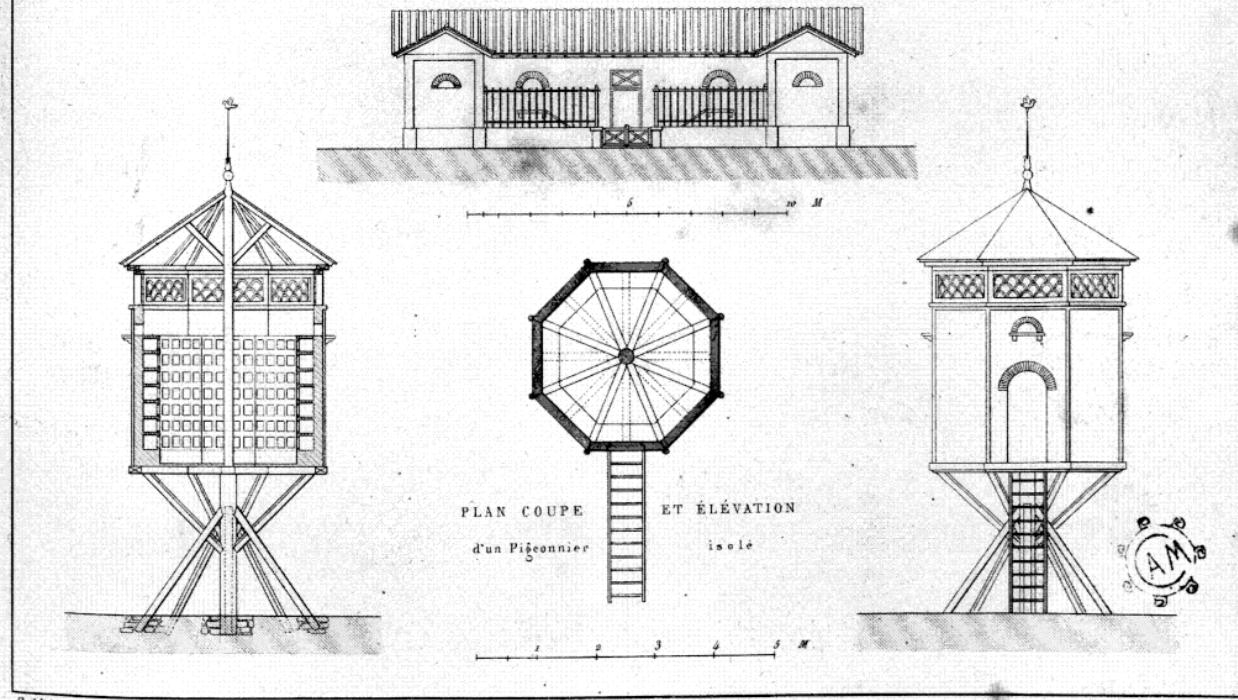
Fig. 1.





PLAN  
COUPE ET ÉLÉVATIONd'un  
POULAILLER

- a Poules
- b Dindons
- c Canards
- d Coquenues
- e Epinette





## PORTES ET BARRIÈRES

Fig. 2.

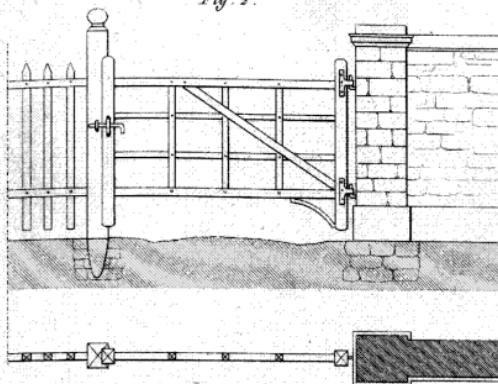


Fig. 1.

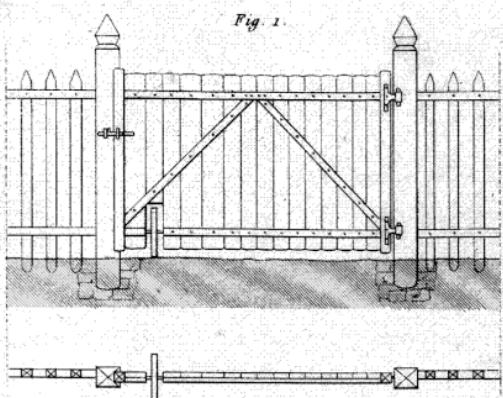


Fig. 3.

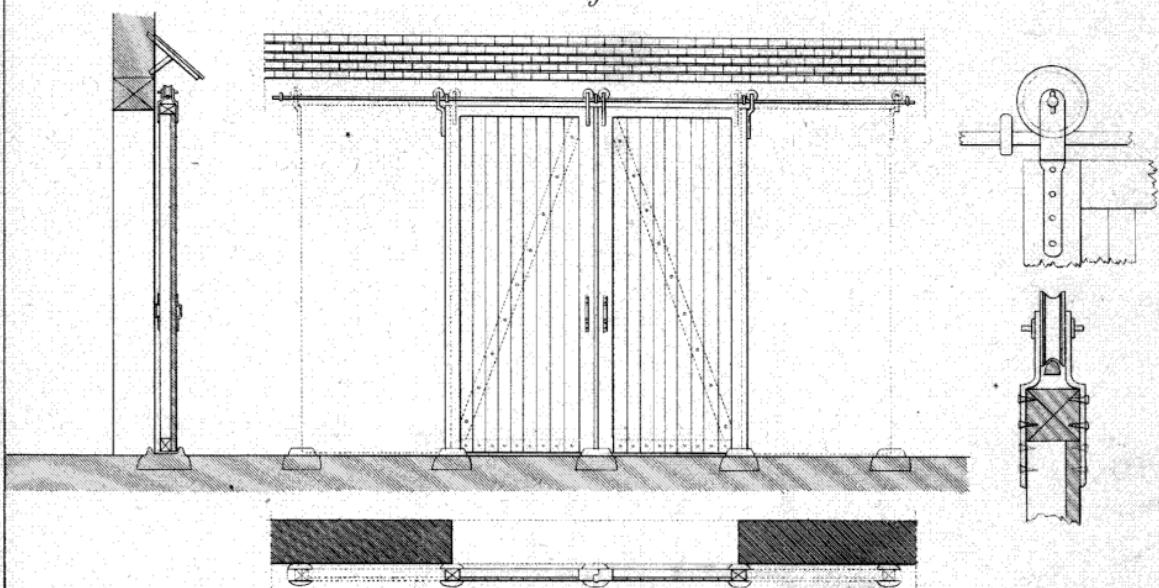


Fig. 4.

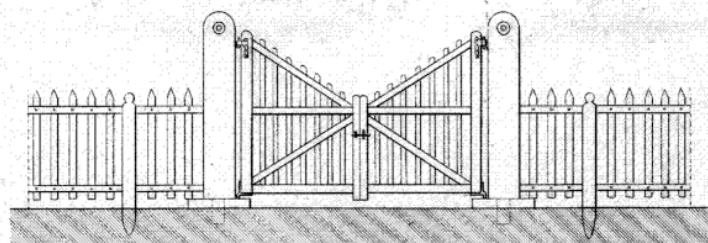


Fig. 7.

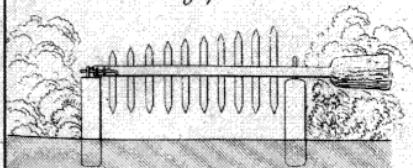


Fig. 6.

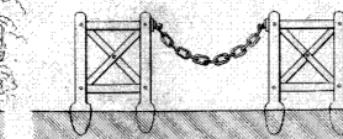
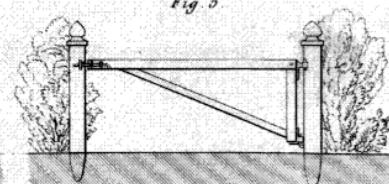


Fig. 5.





## PLAN GÉNÉRAL

e-1

### Plan détaillé

## D'UNE MAIRIE

e

## D'UN MARCHÉ

ВОЛГА

### une petite Ville

Marie

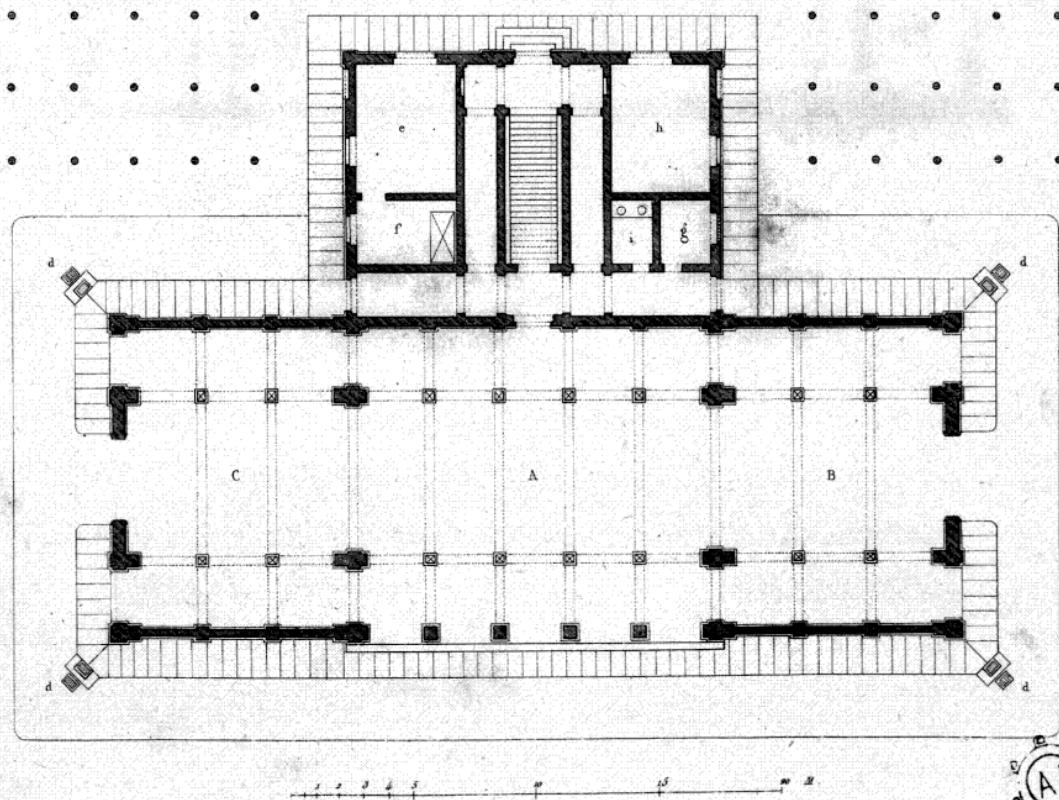
### Renvois

Wazobia

### Places

|   |                       |
|---|-----------------------|
| A | Marché aux Grains     |
| B | Marché à la Viande    |
| C | Marché aux Légumes    |
| d | Bornes, fontaines     |
| e | Corps de garde        |
| f | Chambre de l'Officier |
| g | Cachot                |
| h | Dépot des Pompons     |
| i | Lieux                 |

5 20 25 30 35 60 65

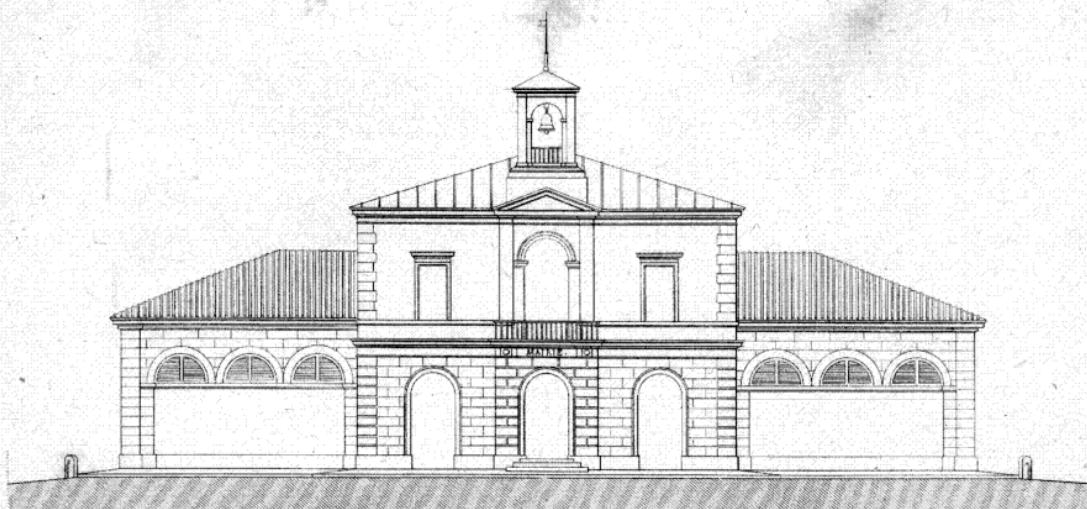
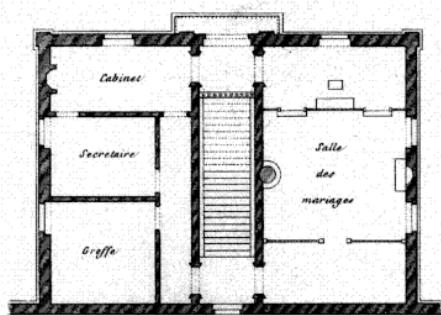


Publié par Bance nîmois

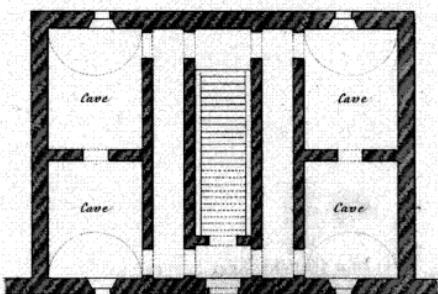
*Mme Bonapart, Sc.*



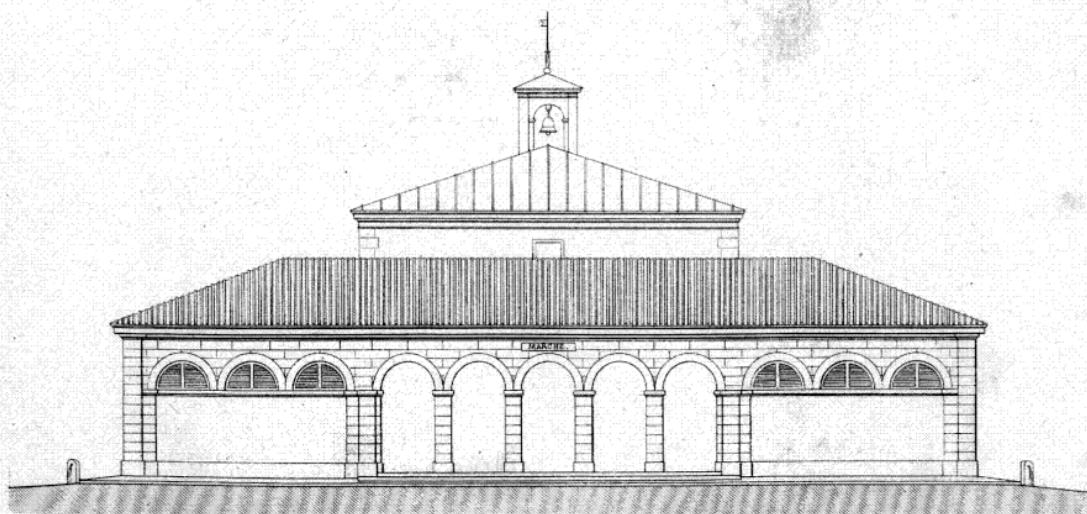
## ÉLÉVATION SUR LA MAIRIE

Plan du 1<sup>er</sup> Étage

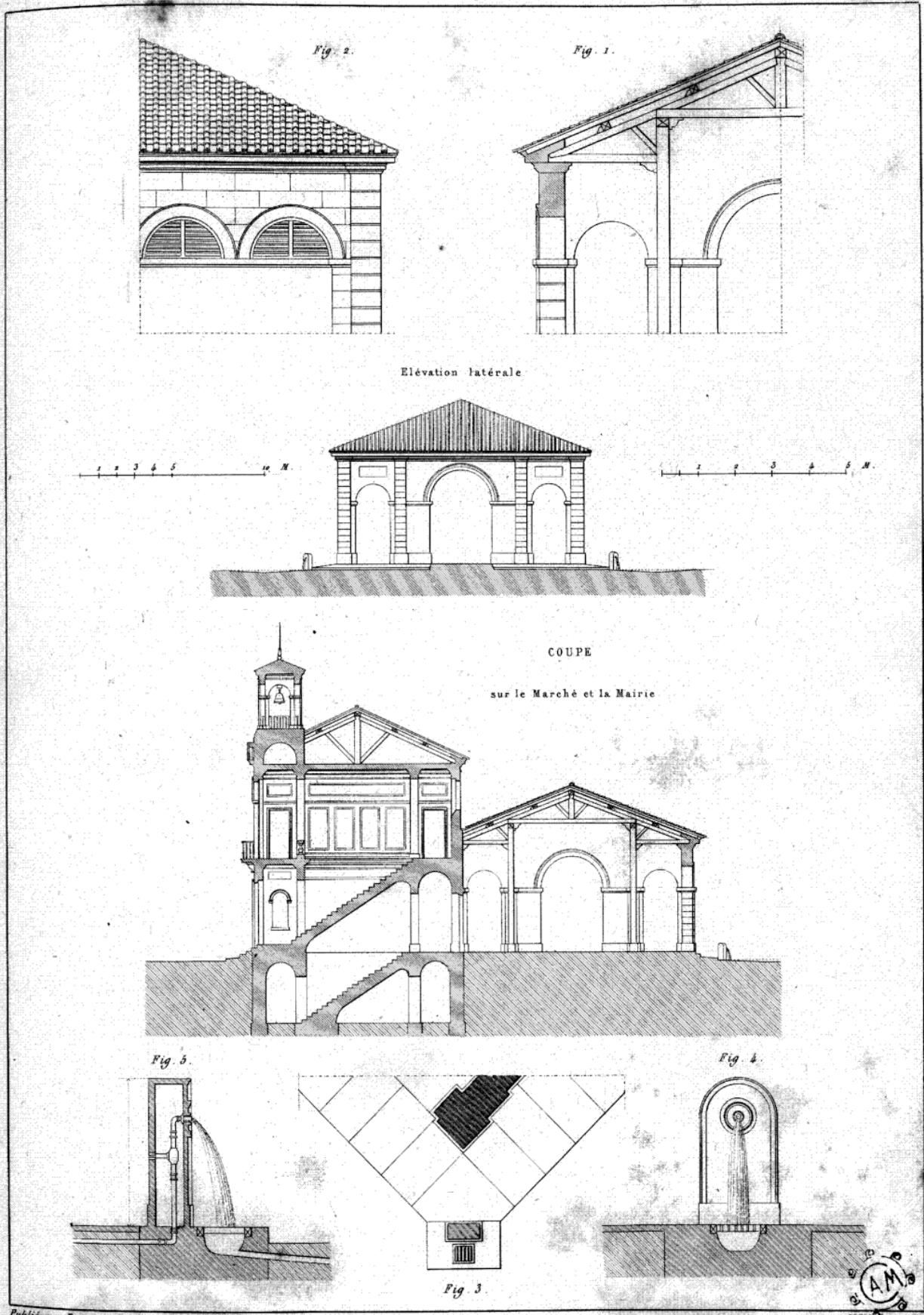
Plan des Caves



## ÉLÉVATION SUR LE MARCHÉ



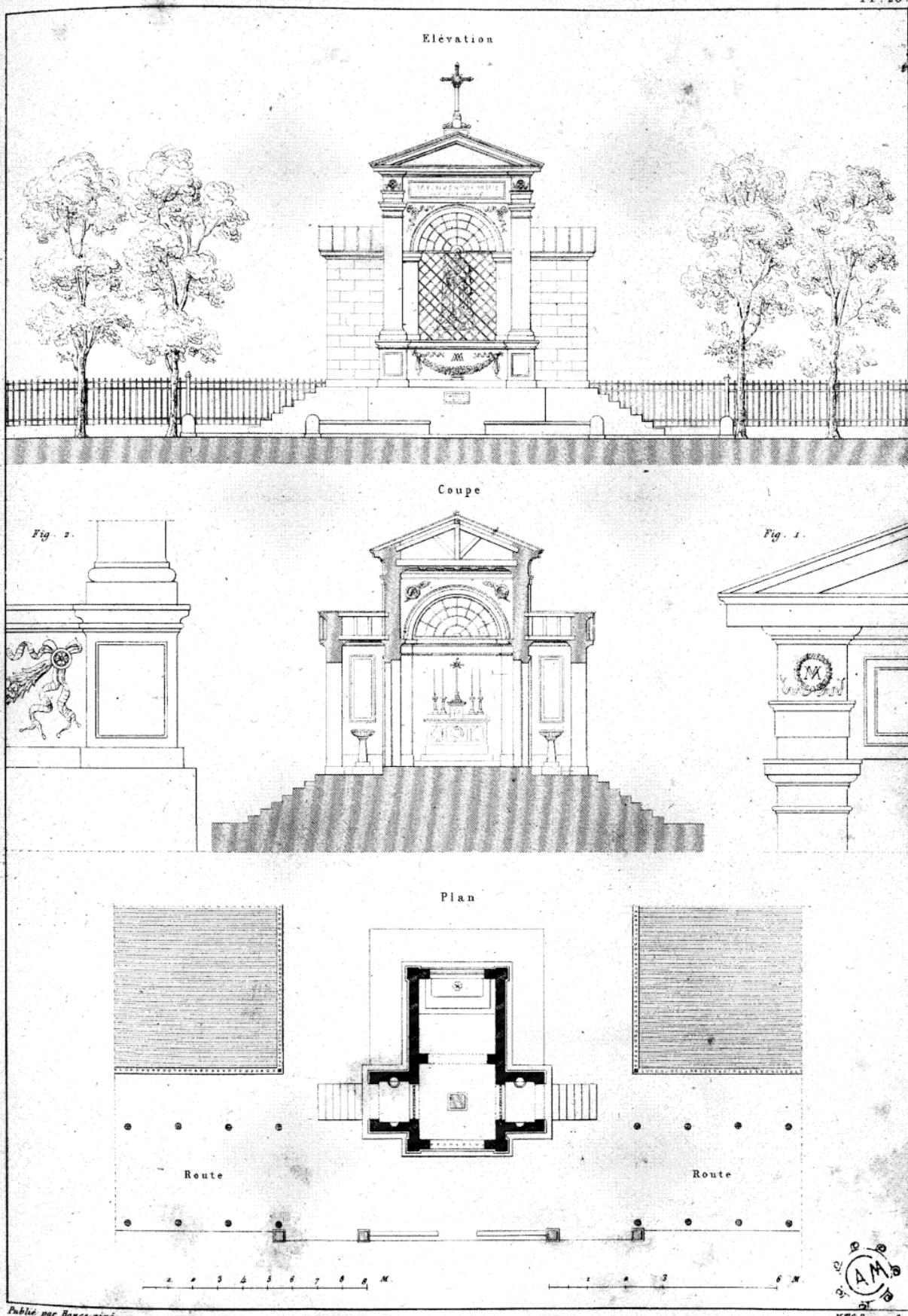




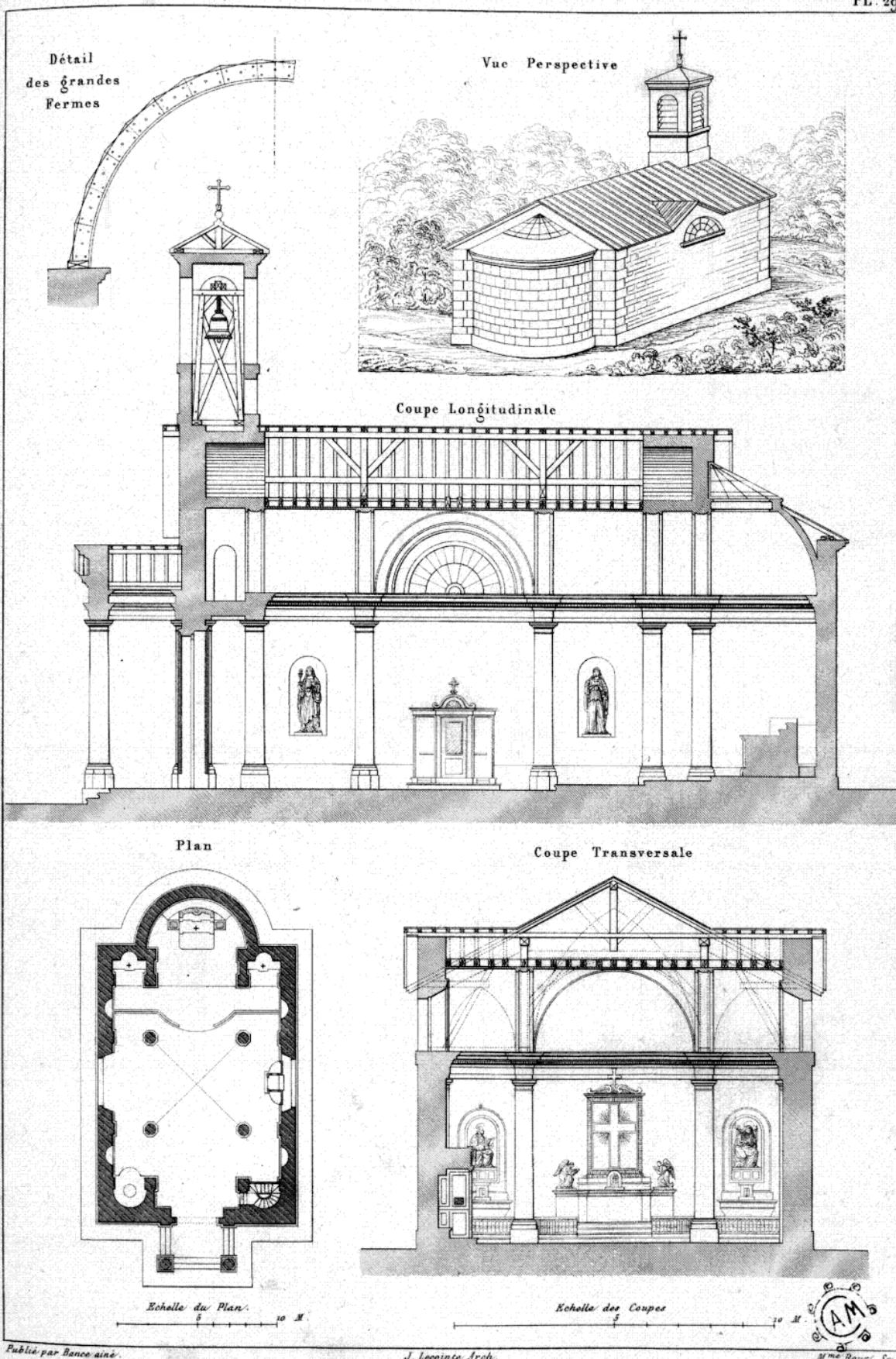
Publié par Bance aîné.

Mme Roux, Sc.











PLAN  
d'une Église avec Presbytère,  
Ecole, Chapelle funéraire et Stations

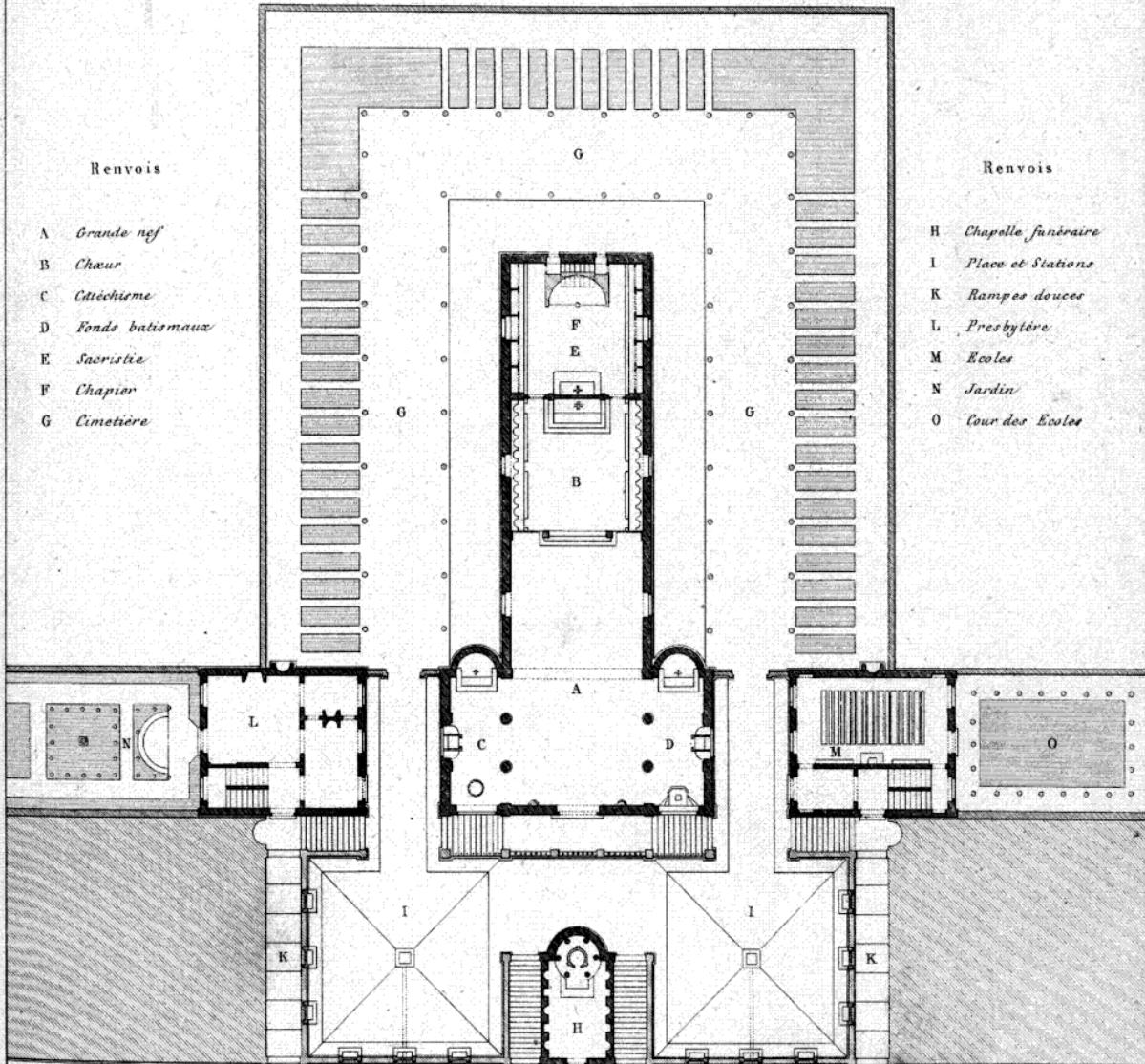
5 30 20 30 40 M

### Renvois

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| A | <i>Grande nef</i>     |
| B | <i>Chœur</i>          |
| C | <i>Catéchisme</i>     |
| D | <i>Fonds bâtimenx</i> |
| E | <i>Sacristie</i>      |
| F | <i>Chapier</i>        |
| G | <i>Cimetière</i>      |

### Renvois

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| H | <i>Chapelle funéraire</i> |
| I | <i>Place et Stations</i>  |
| K | <i>Rampes douces</i>      |
| L | <i>Presbytère</i>         |
| M | <i>Ecoles</i>             |
| N | <i>Jardin</i>             |
| O | <i>Cour des Ecoles</i>    |



Rue

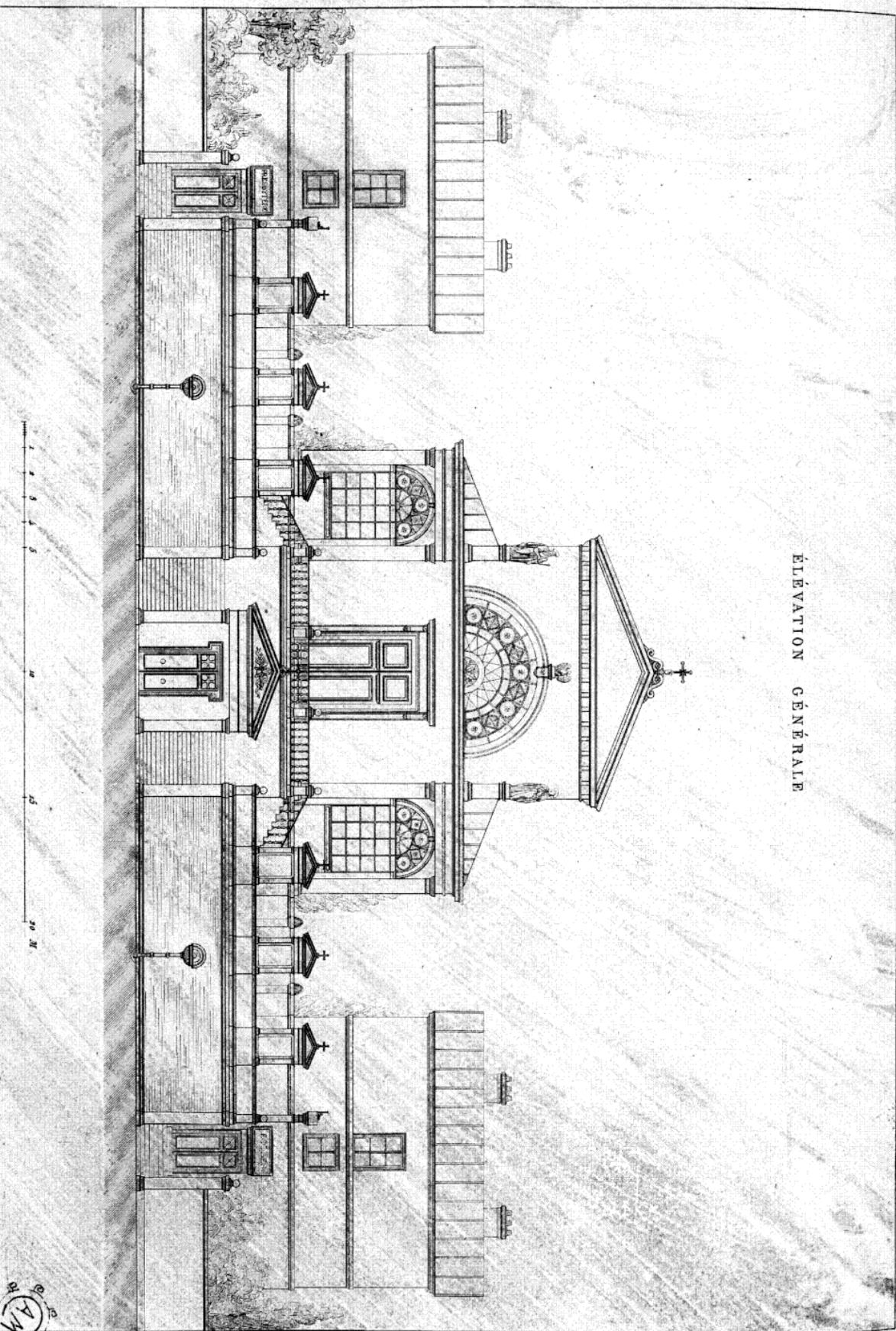
Rue

Publié par Bance aîné

MECHANICAL

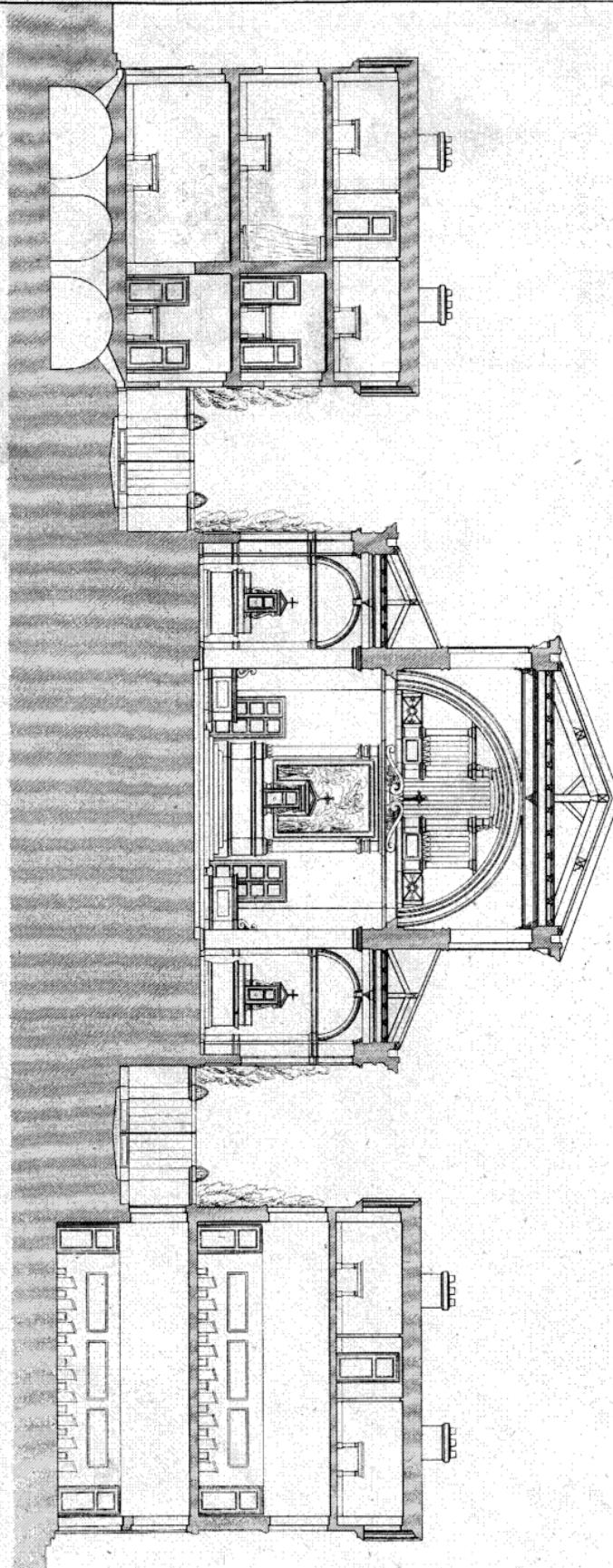


ÉLÉVATION GÉNÉRALE





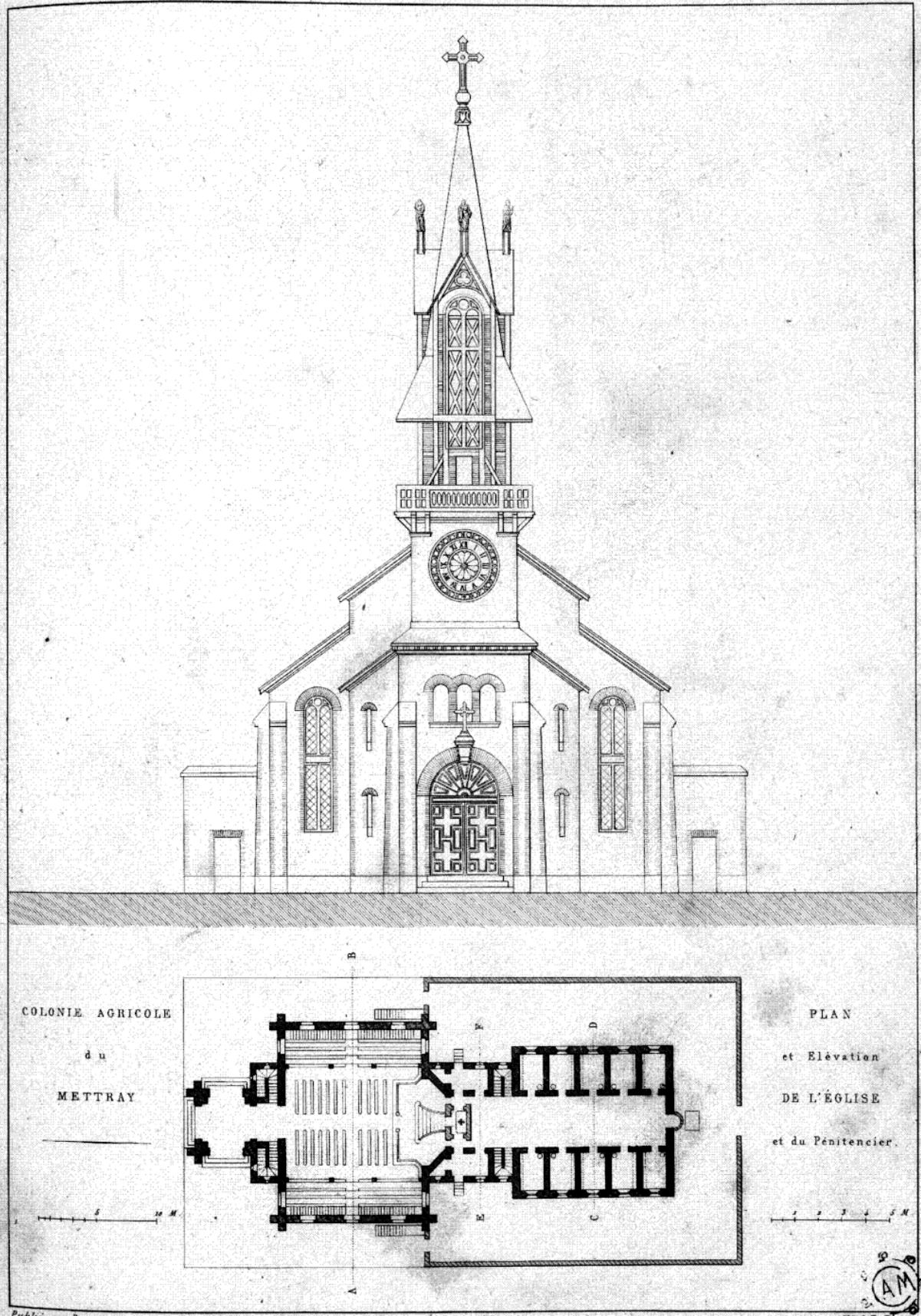
mm 2 4 3 6 8 10 12 14 M.



COUPE TRANSVERSALE

PL. 32.





Publié par Bance aine.

A. Bleuet, Arch.

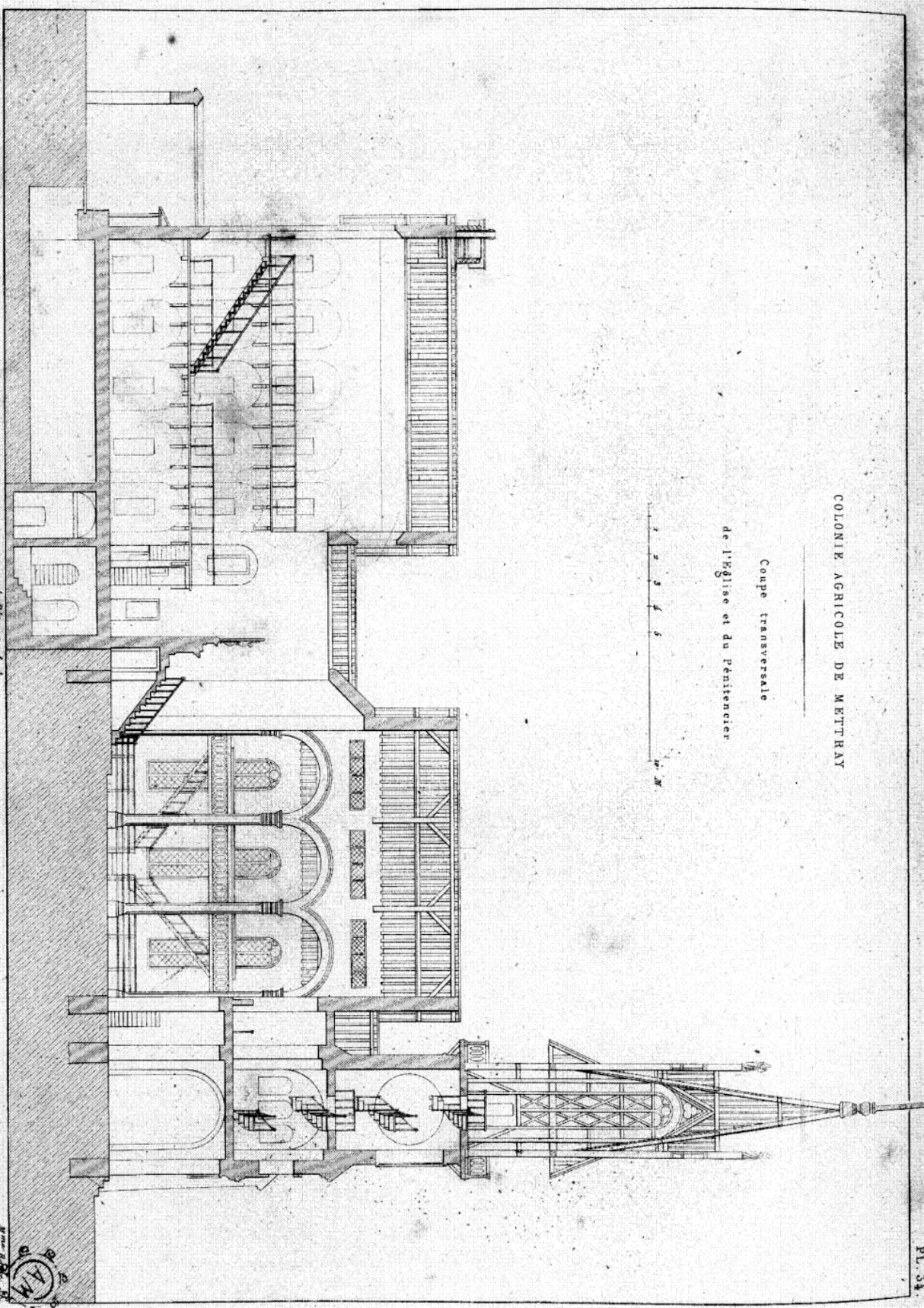
Mme Roche, Sc.



COLONIE AGRICOLE DE METTRAY

Coupe transversale  
de l'Eglise et du Pénitencier

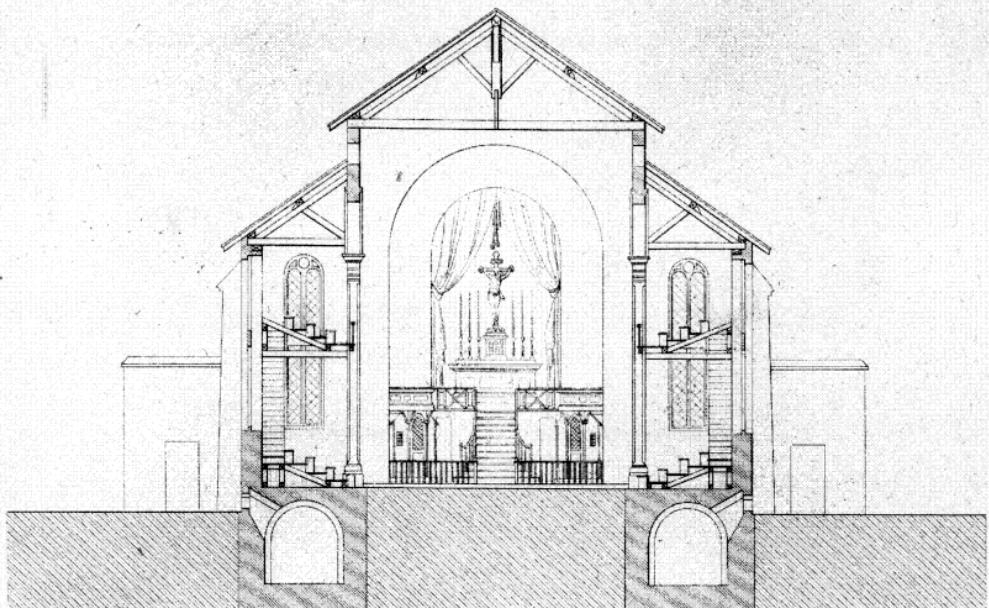
PL. 34





COLONIE AGRICOLE DE METTRAY

Coupe sur A B

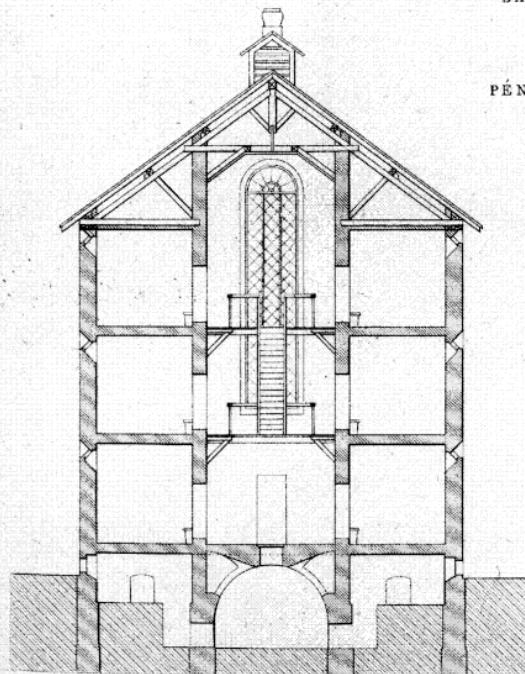


Coupe sur C D

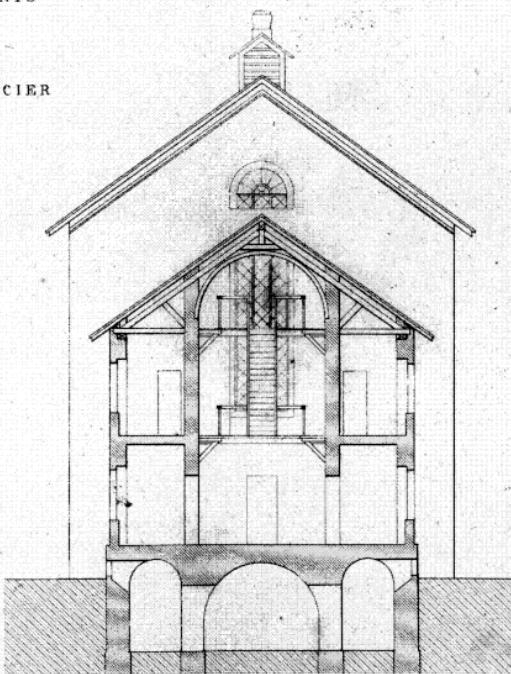
BÂTIMENTS

du

PÉNITENCIER



Coupe sur E F



— 6 — 10 — M —

Publie par Bance ainsi.

A. Blouet, Arch.

AM  
M. Roux, Sc.



Coupe transversale

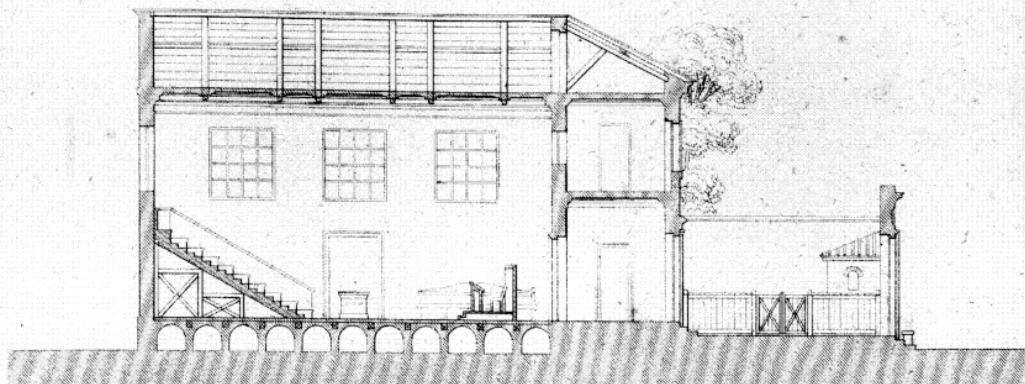


Fig. 2.

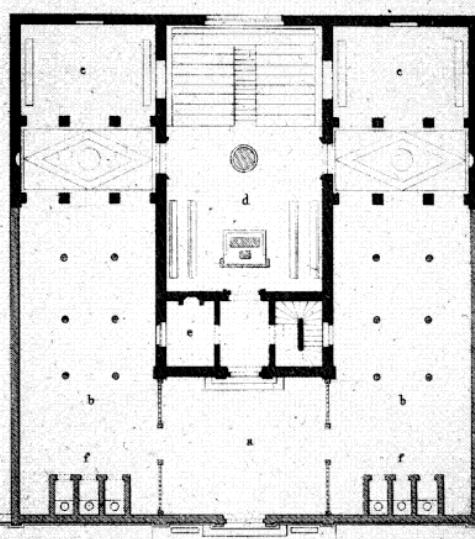
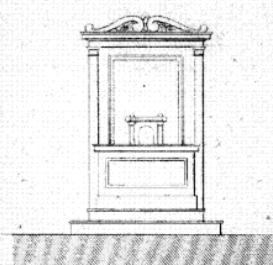
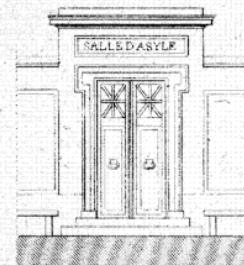


Fig. 1.



a. Cour d'Entrée.

b. Prieu.

c. Prieu couvert.

d. Clairo.

e. Cabinet.

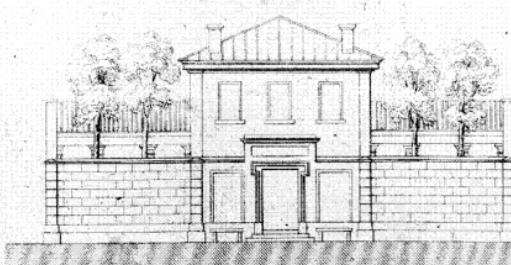
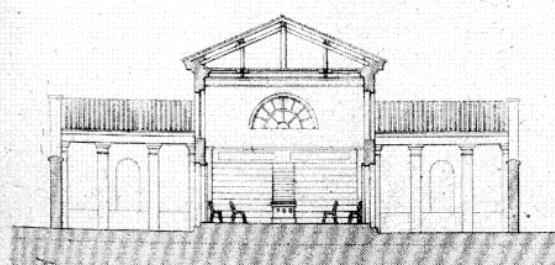
f. Alrances.

Plan

SALLE D'ASILE

Coupe

Élevation

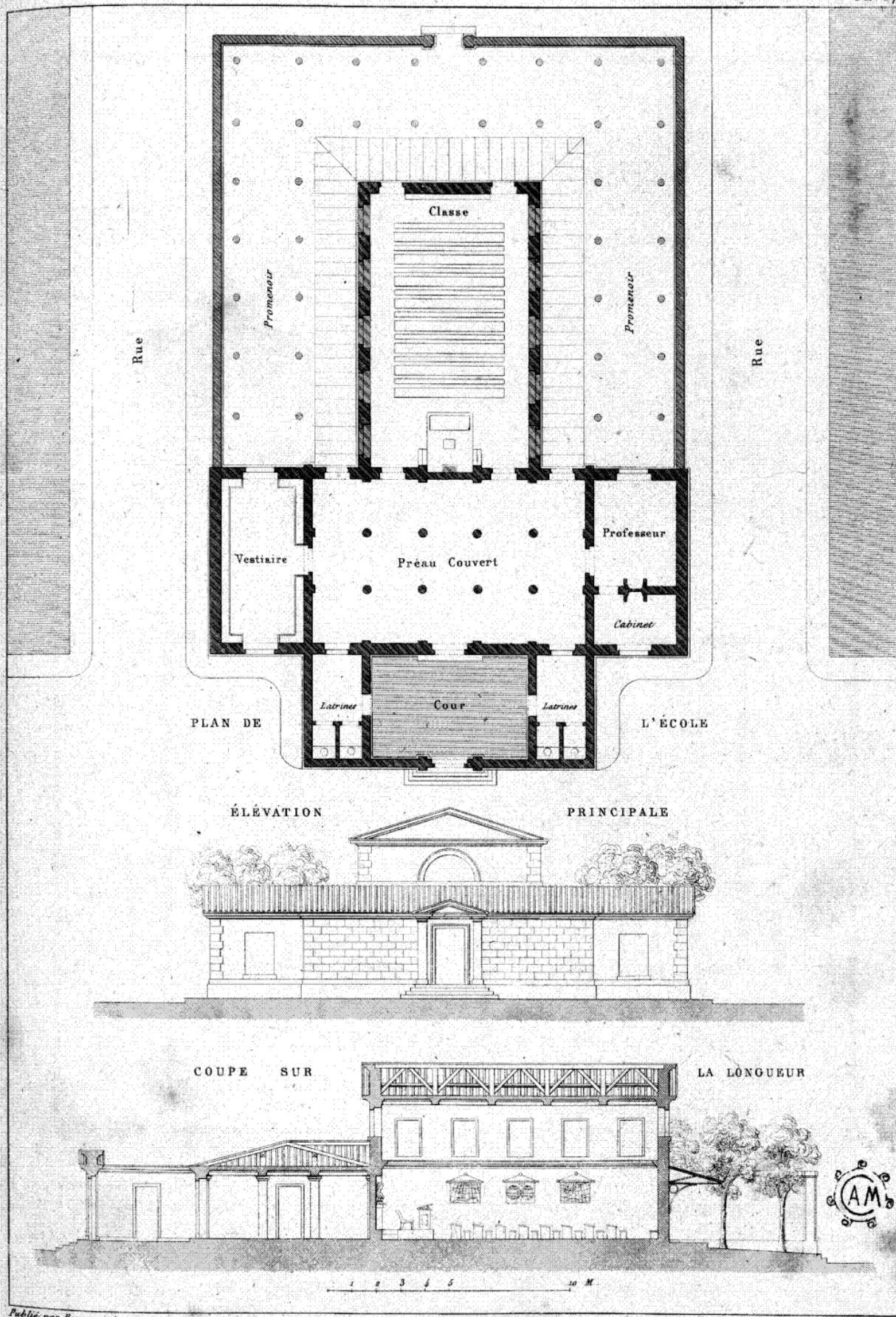


1 2 3 4 5 M.

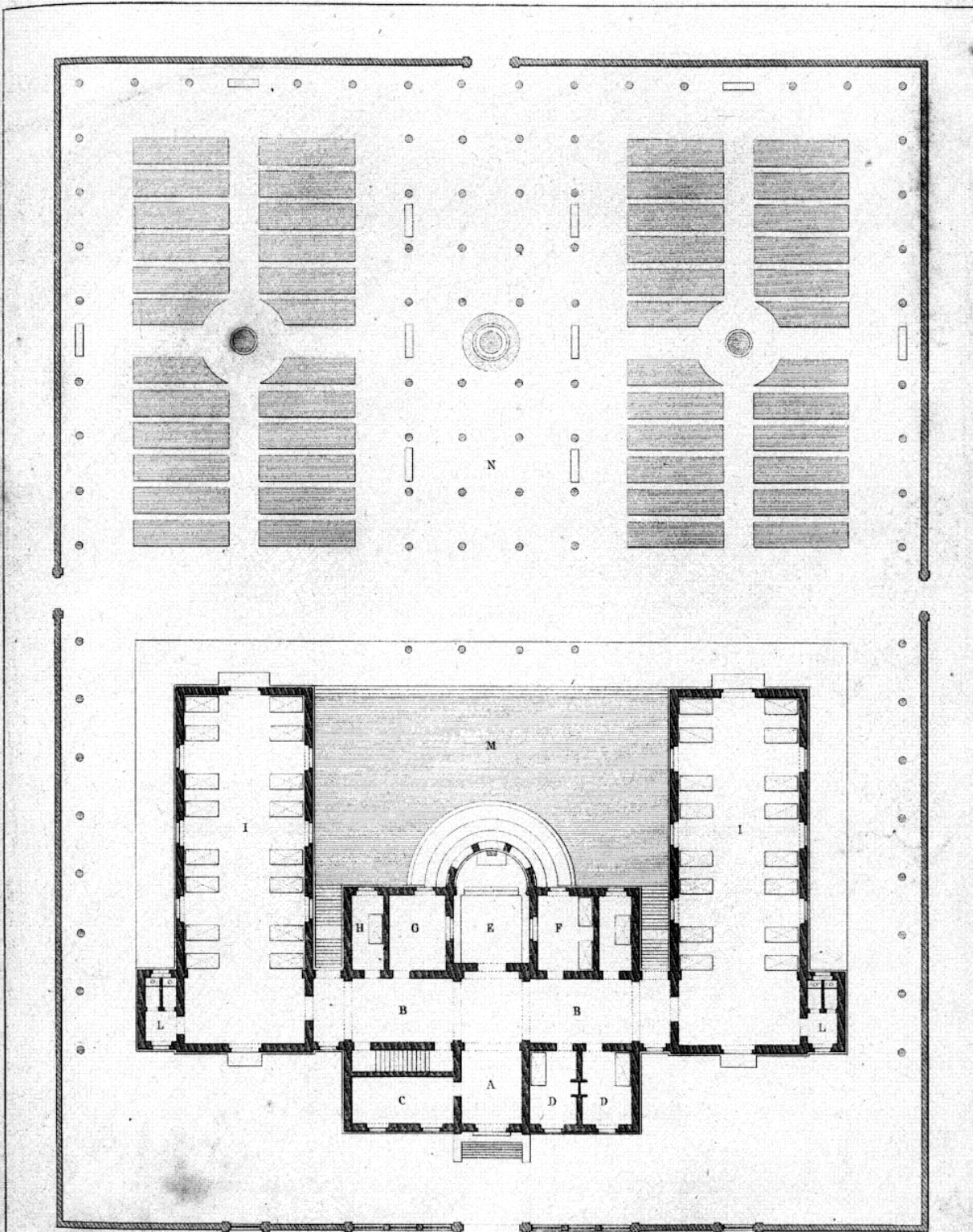
1 2 3 4 5 10 M.

Publié par Bance ainé.









A *Vertibule*  
 B *Galerie de Communication*  
 C *Bureau*  
 D *Chambres des Sœurs*  
 E *Chapelle*  
 F *Infirmerie*

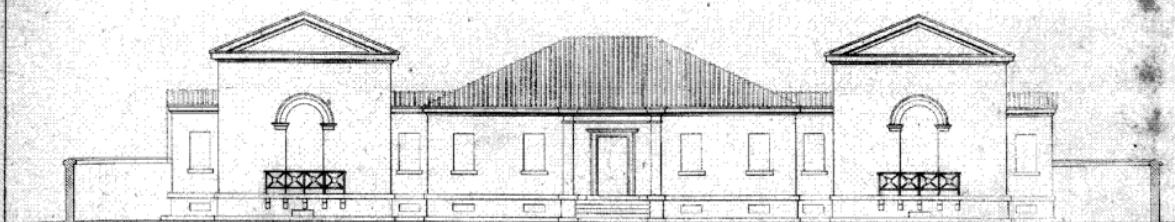
**PLAN**  
 d'un petit Hospice  
 contenant 32 Lits

G *Lingerie*  
 H *Chambre de l'Infirmier*  
 I *Salle de l'Hospice*  
 L *Latrines*  
 M *Terrasse*  
 N *Jardin*

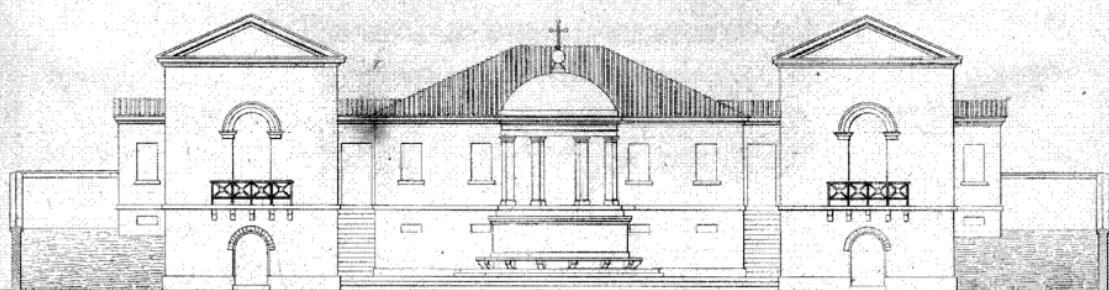




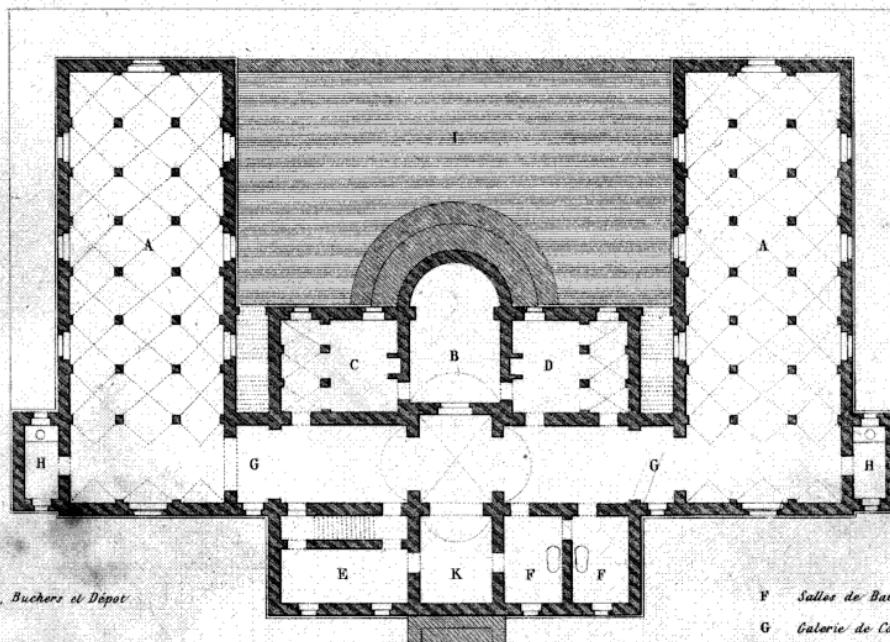
ÉLÉVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE



ÉLÉVATION DU CÔTÉ DU JARDIN



ÉLÉVATION DU SOUBASSEMENT



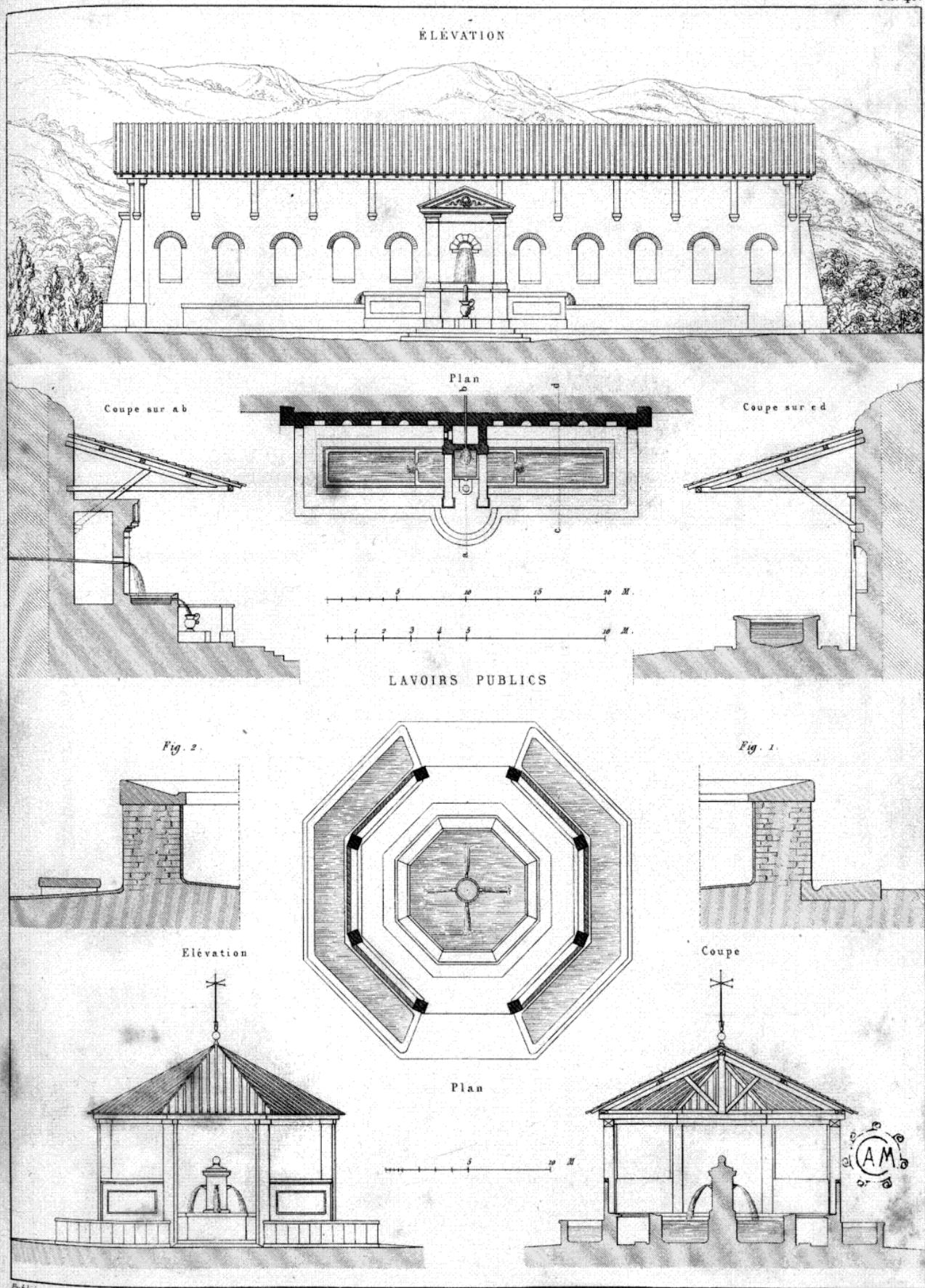
A Celliers, Bouchers et Dépot  
 B Cave  
 C Cuisine  
 D Buanderie  
 E Réfectoire des gens de Service

F Salle de Bains  
 G Galerie de Communication  
 H Lieux  
 I Terre-plain  
 K Dépot

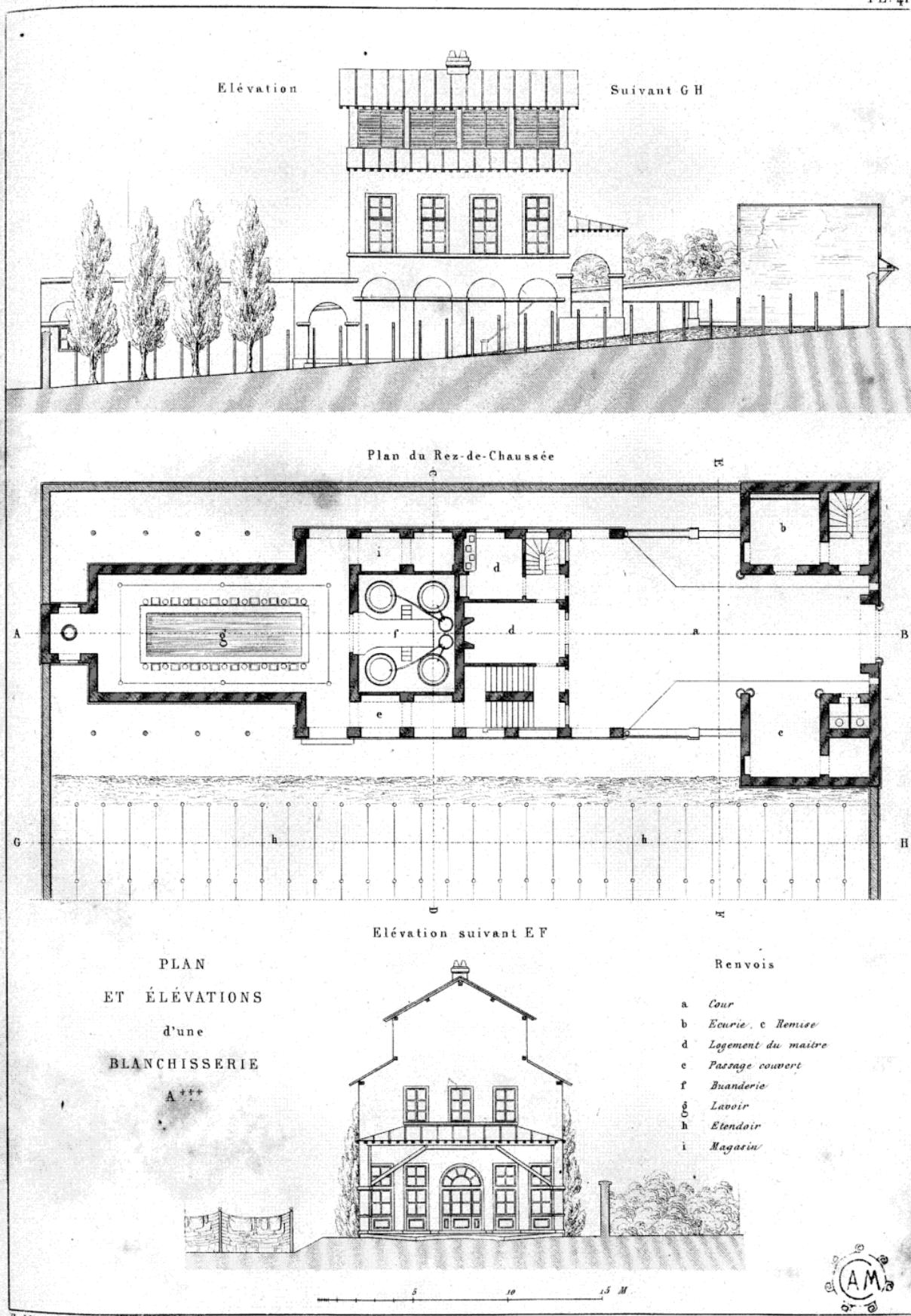
AM

5 10 15 20 m.

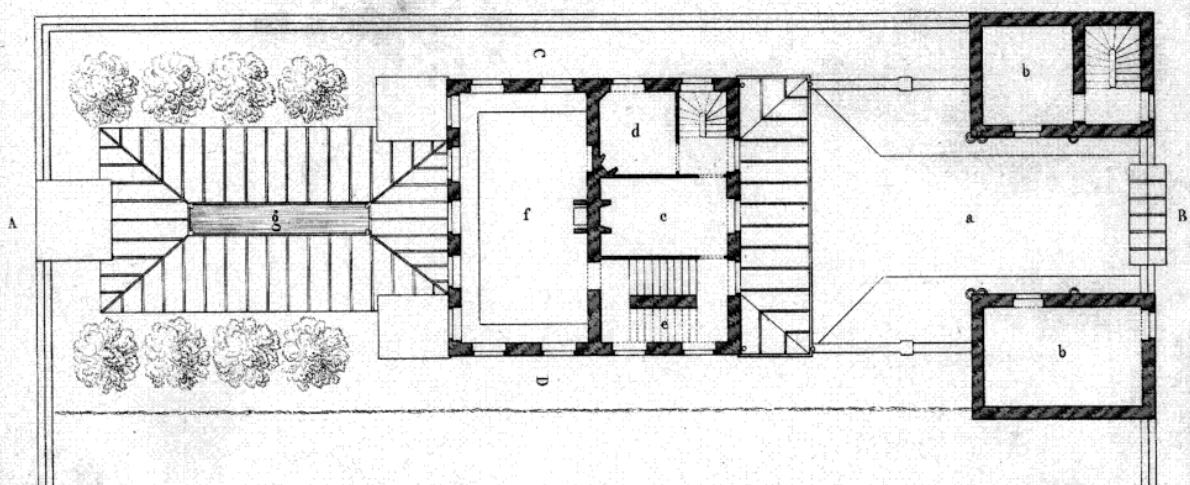
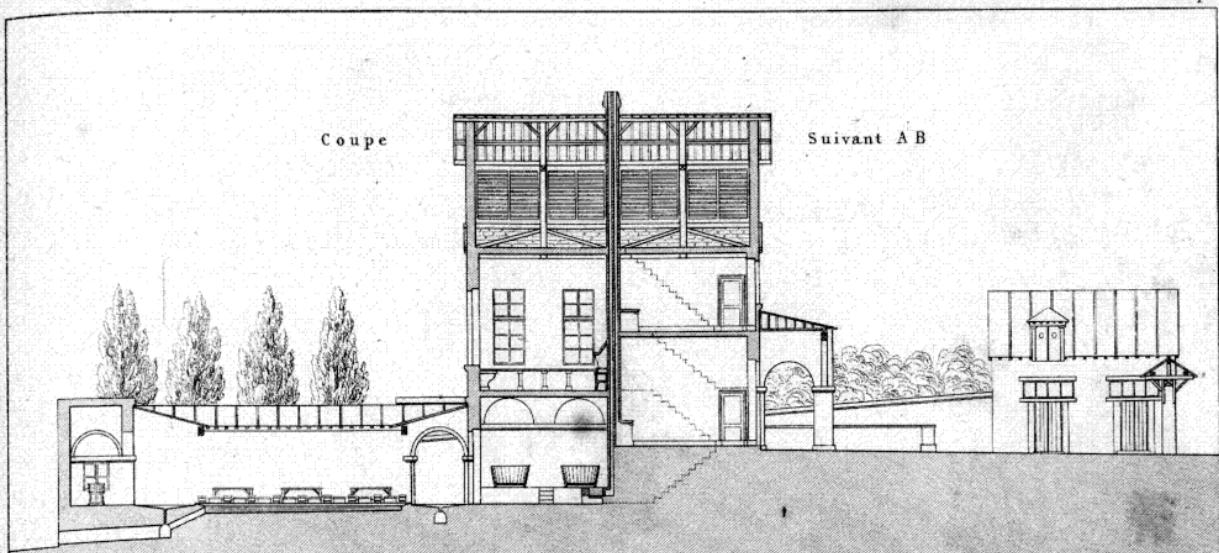




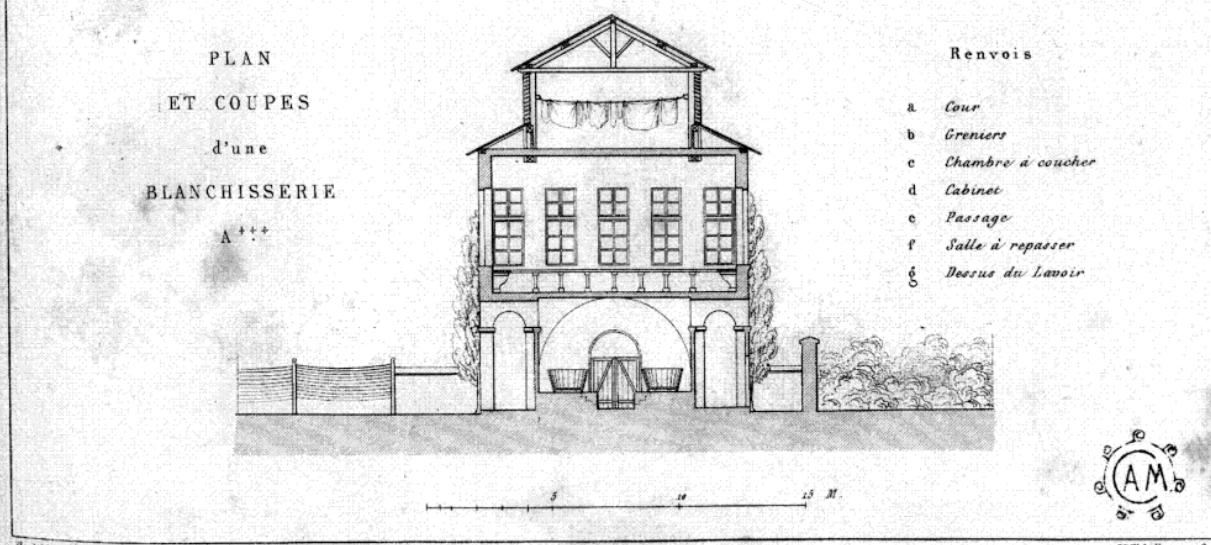








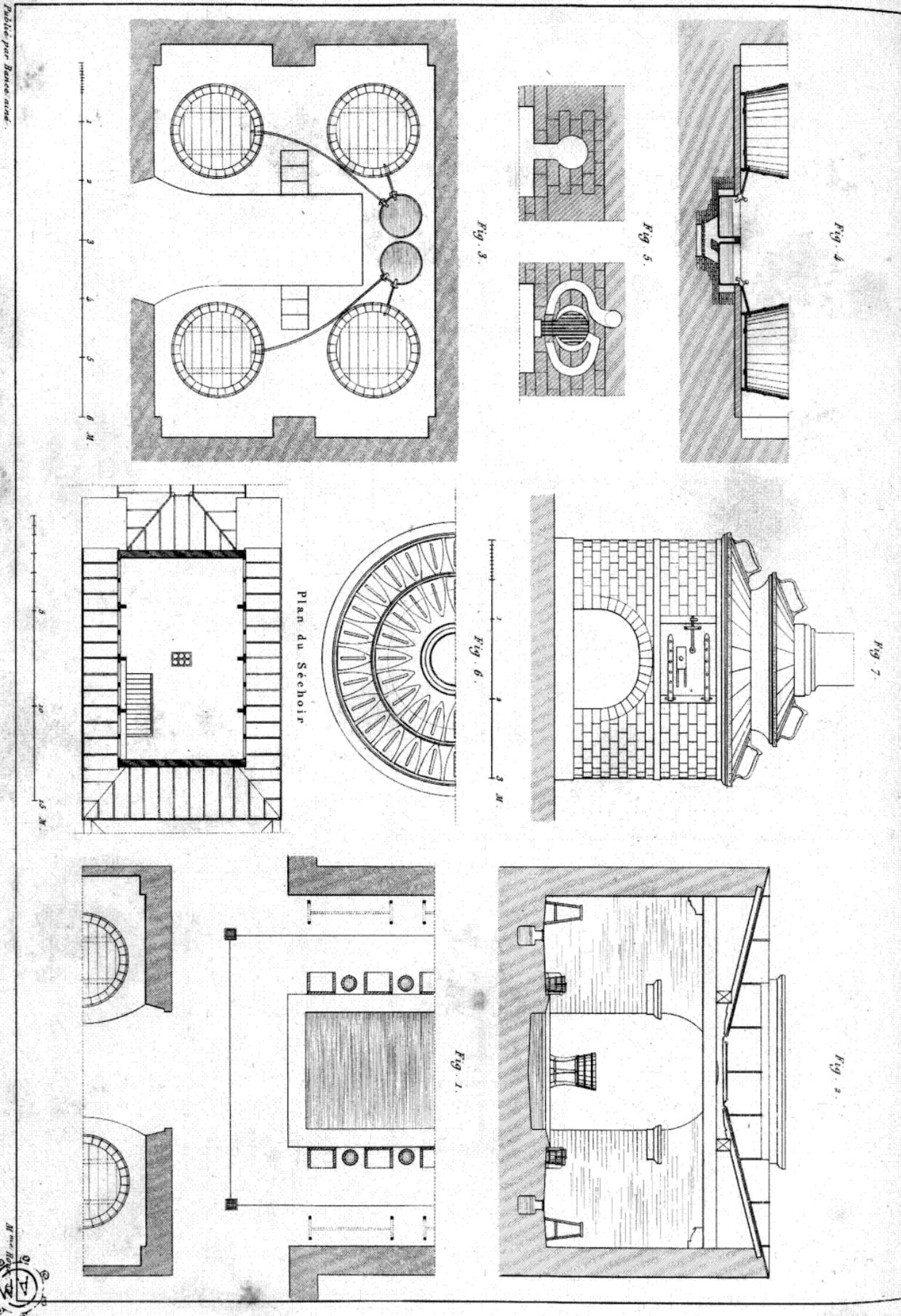
Coupe suivant C D



Publié par Bance aîné

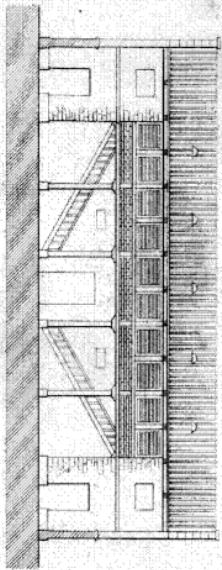
Mme Roux, Sc.



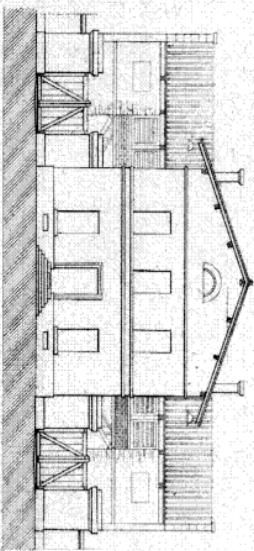




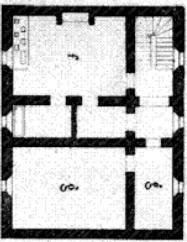
Elevation sur C.D



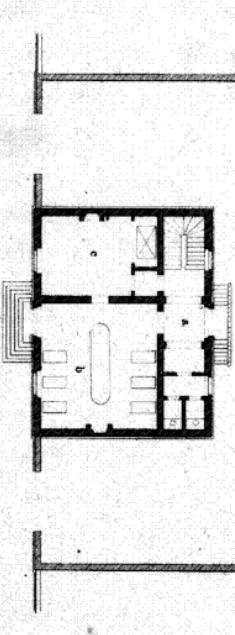
Elevation sur A.B



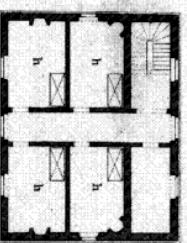
Plan des Caves



COUR



Plan du 1er Etage



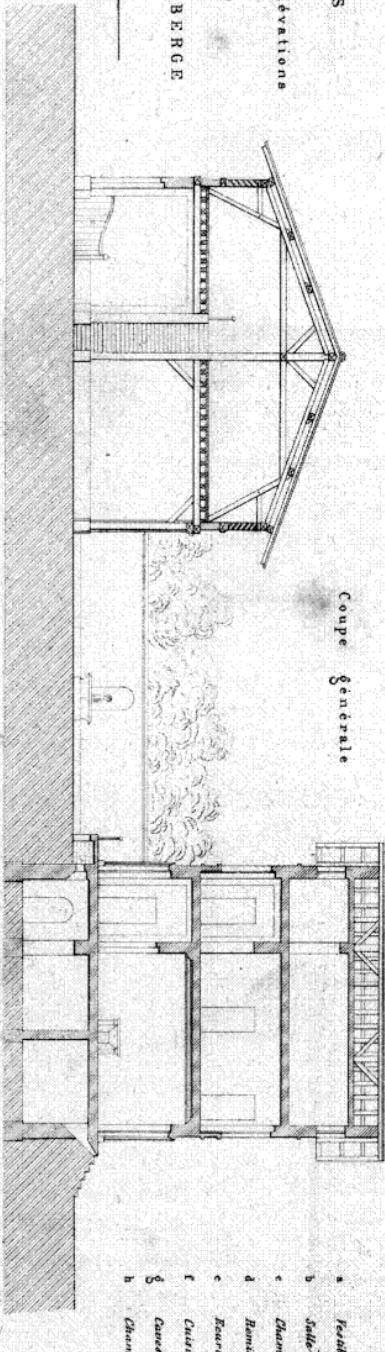
PLANS

Coupe et Élévations

d'une

PETITE AUBERGE

Coupe générale



Rebâblie

Salle des Passeurs

Chambres

4. Bourses

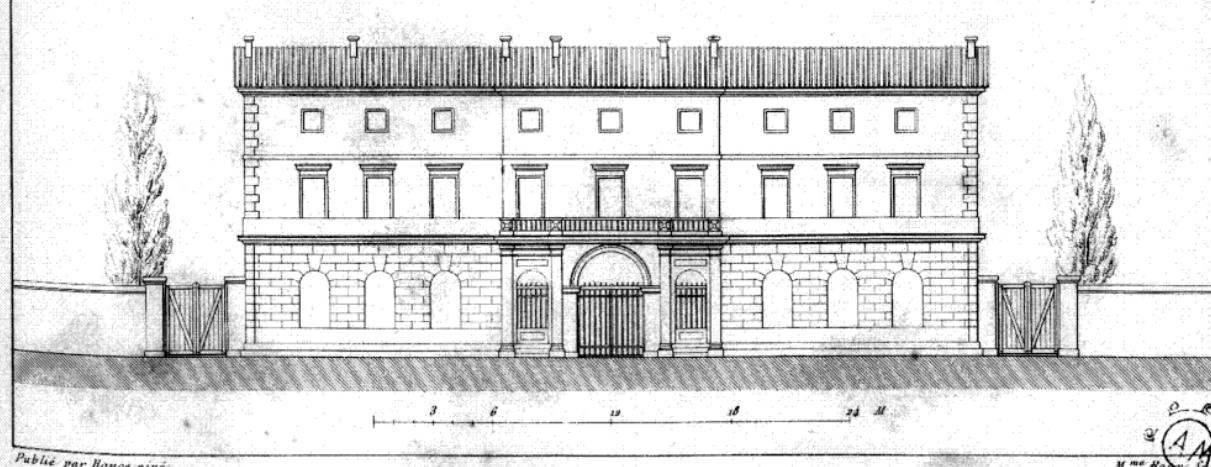
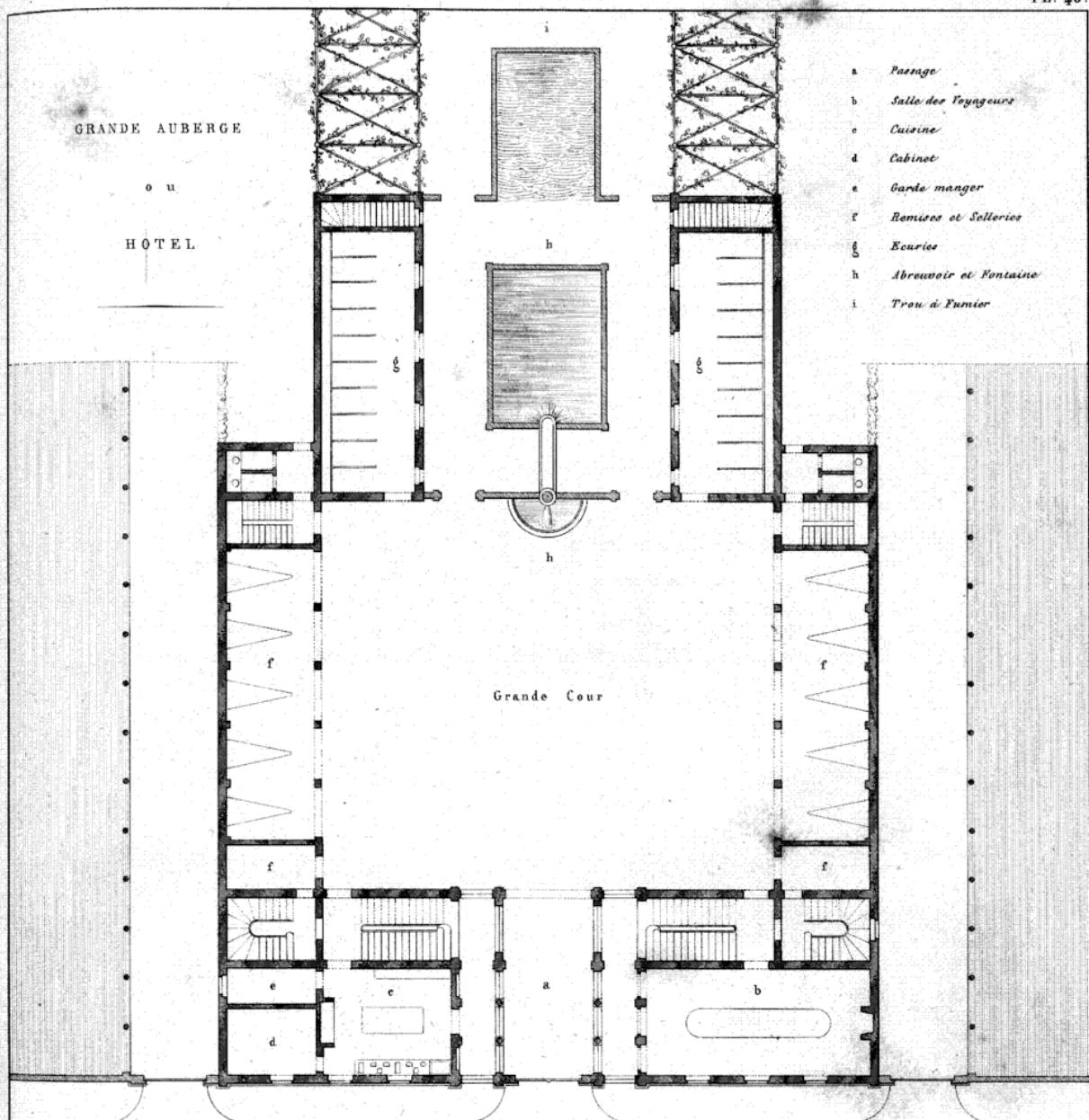
7. Toile

8. Cuisine

9. Cave

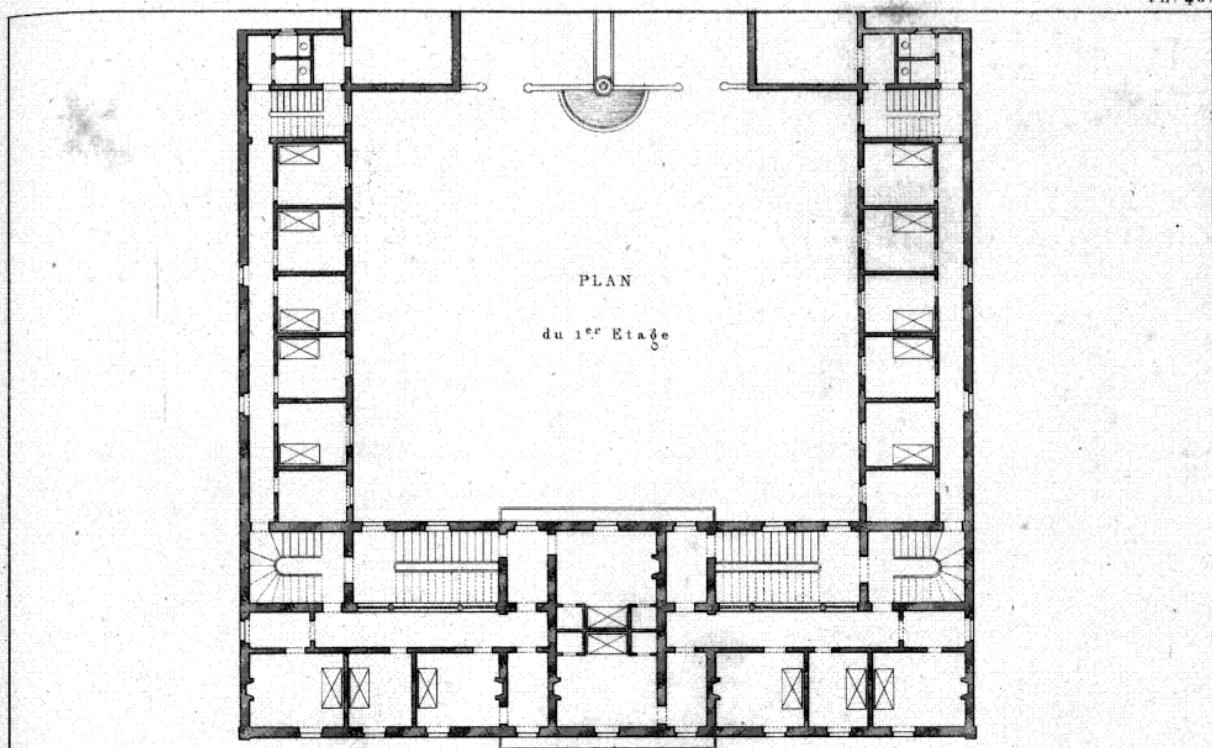
10. Chambres



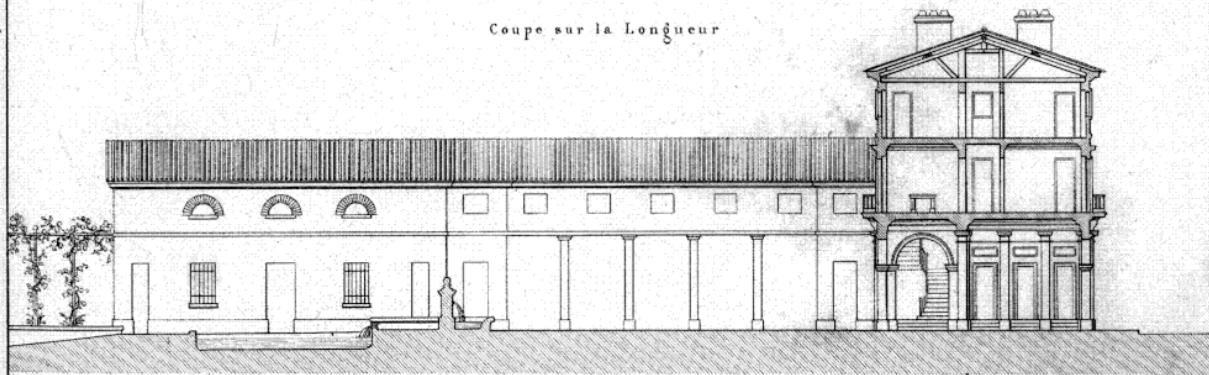


Publié par Bance aîné.

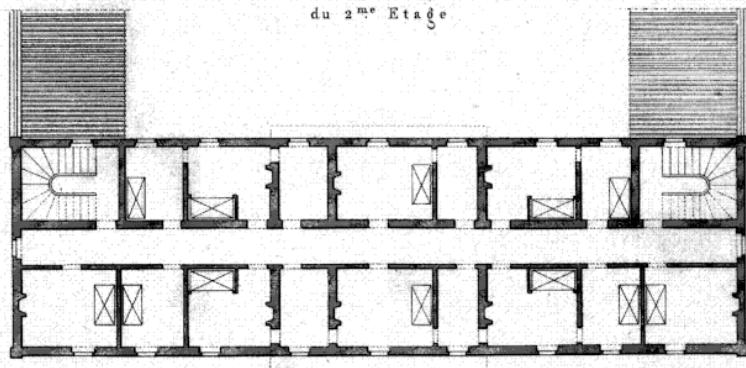




Coupe sur la Longueur



PLAN  
du 2<sup>me</sup> Etage



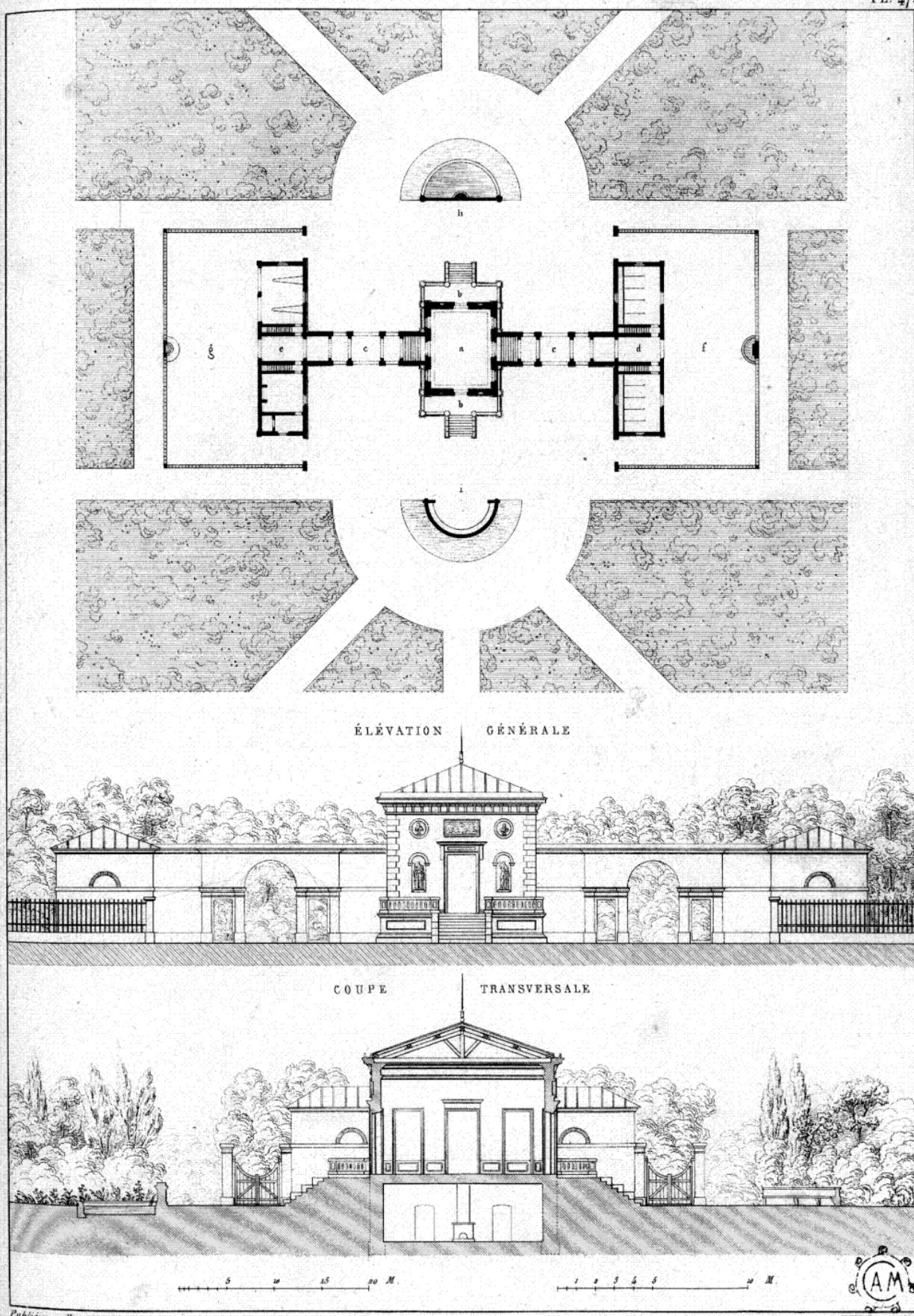
3 6 12 18 24 M.

Publié par Bance aîné.

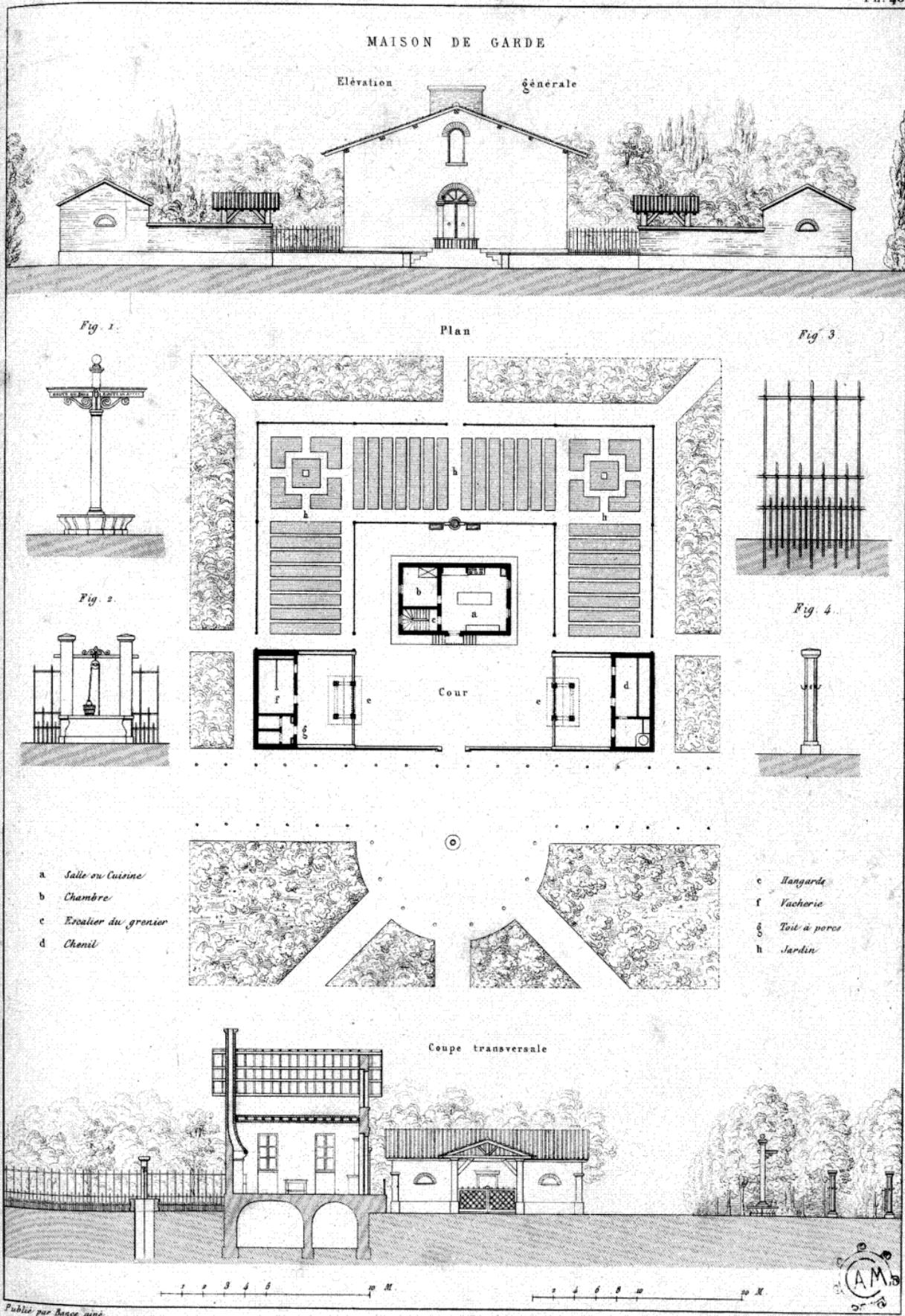


Mme Roux, Sc.

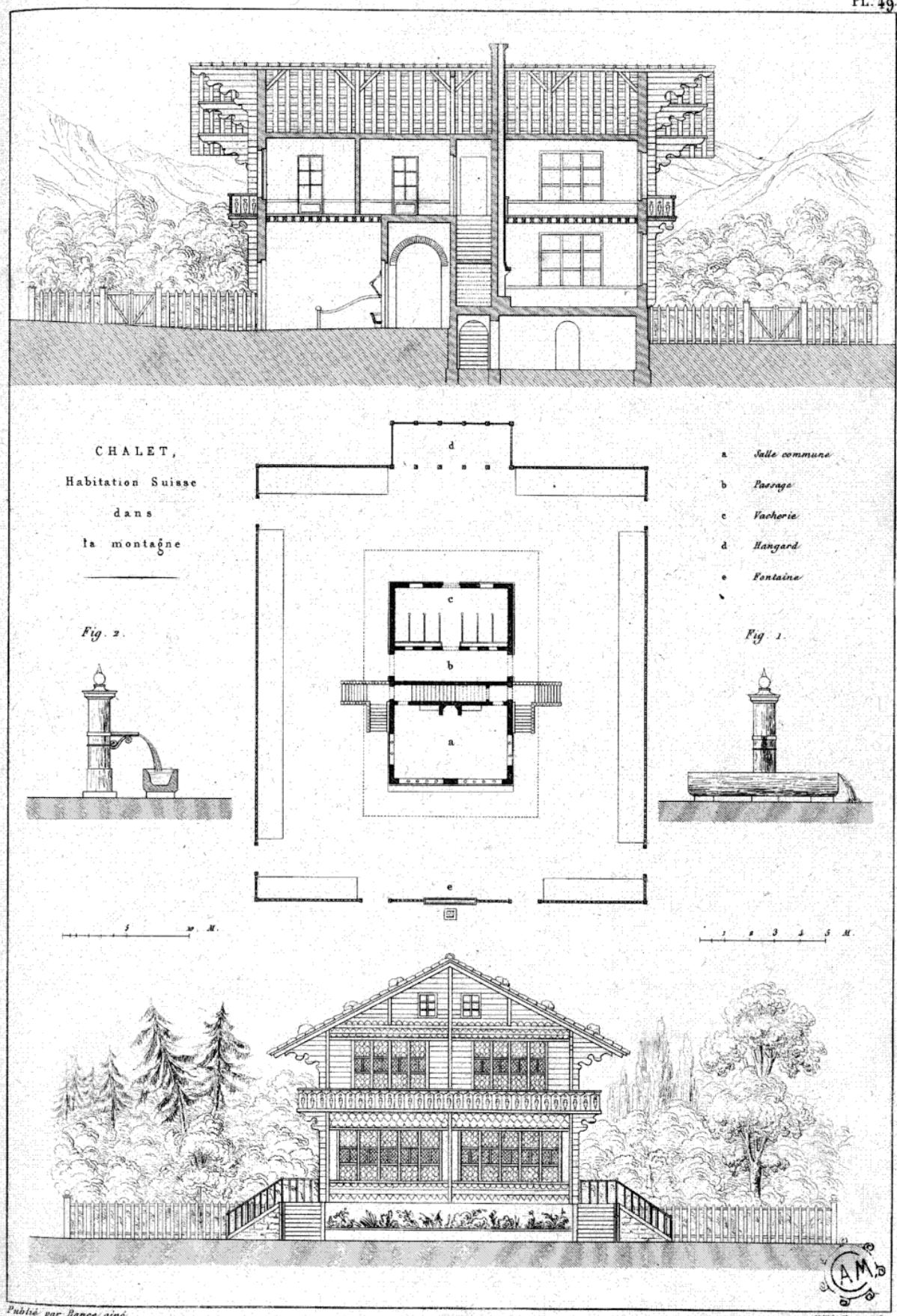




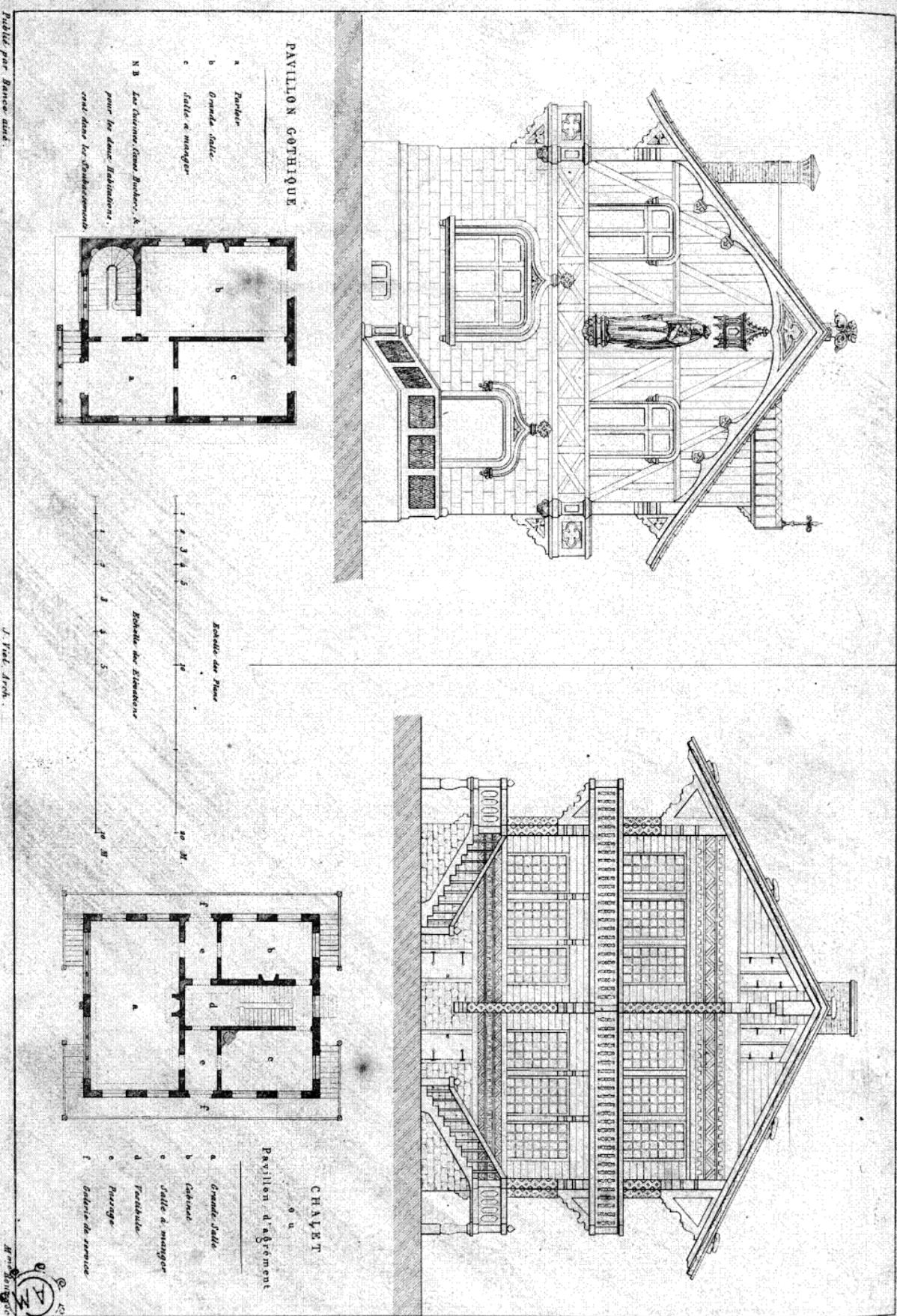




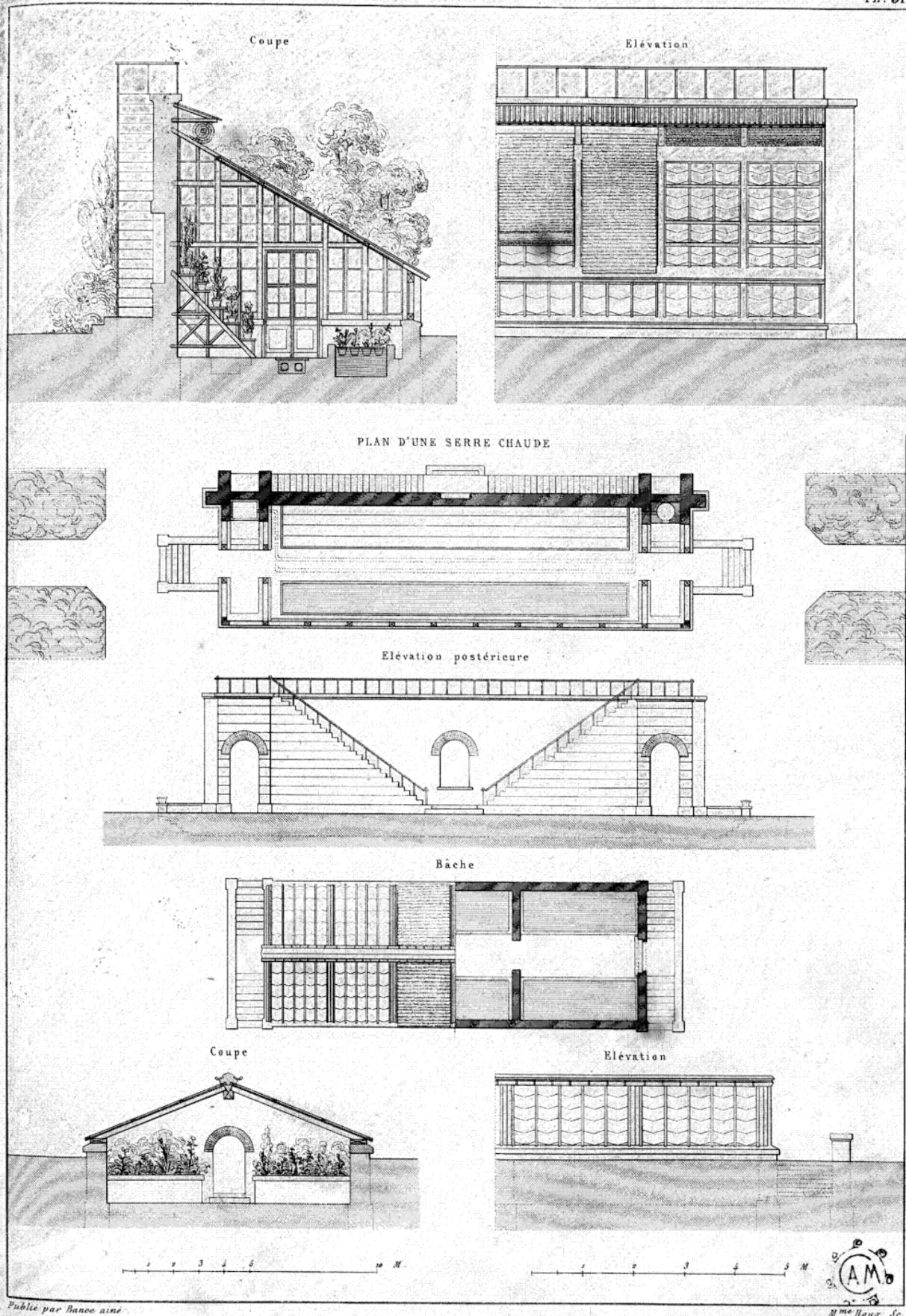




Droits réservés au Cnam et à ses partenaires





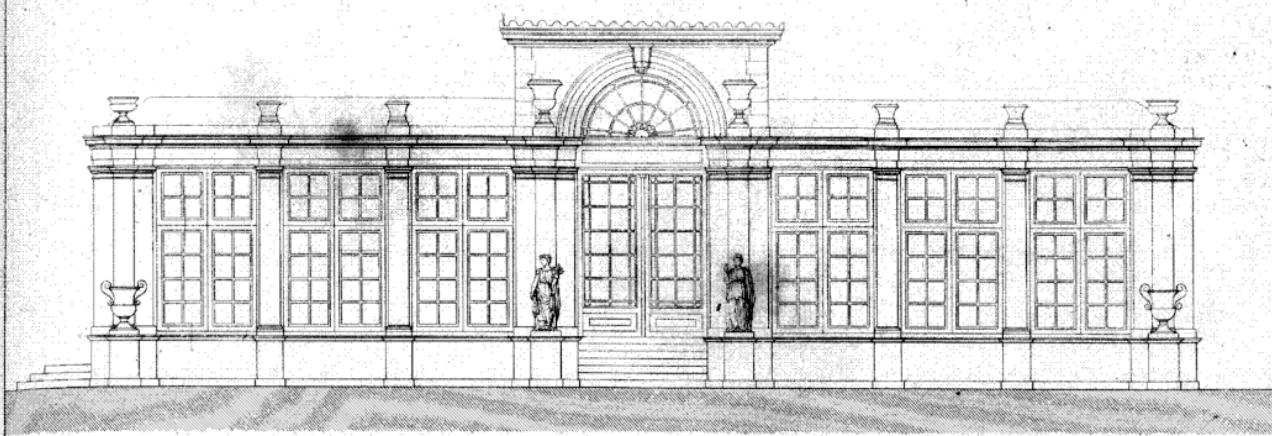


Publié par Bance aîné

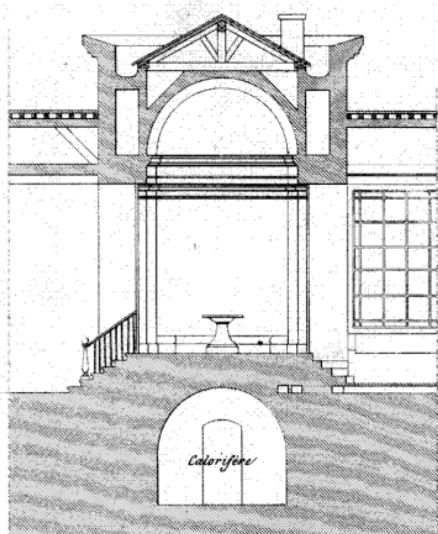
  
Mme Roux, Sc.



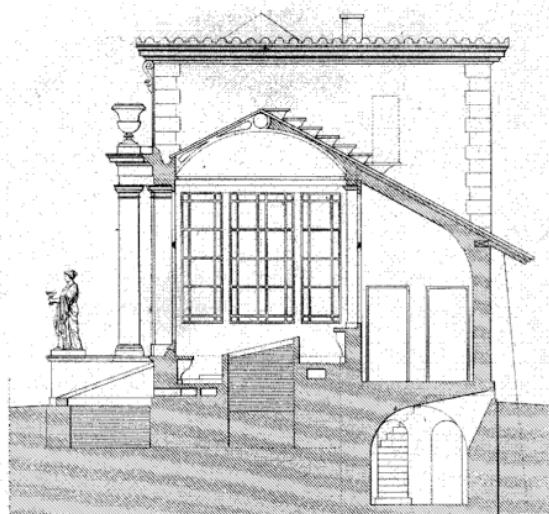
## ÉLÉVATION



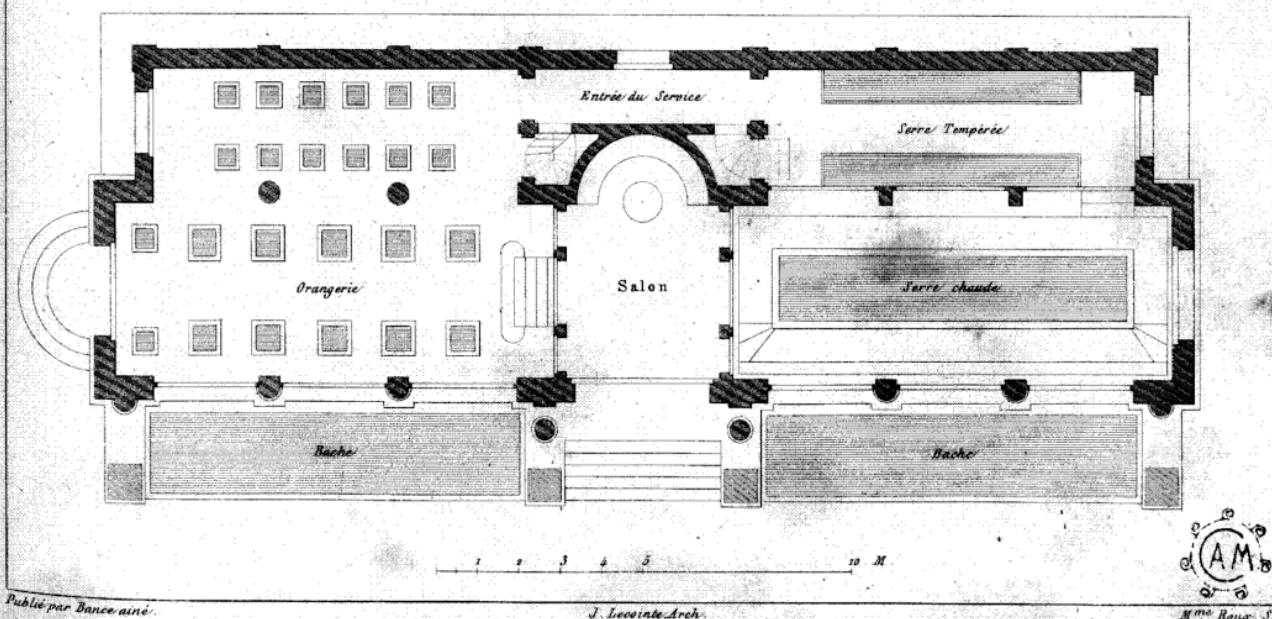
Coupe sur le Salon



Coupe Transversale



## PLAN D'UNE ORANGERIE



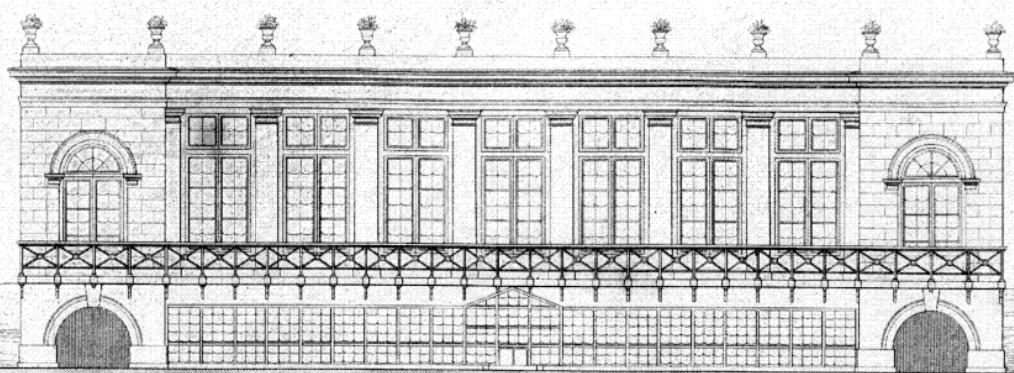
Publié par Bance aîné.

J. Leconte Arch.

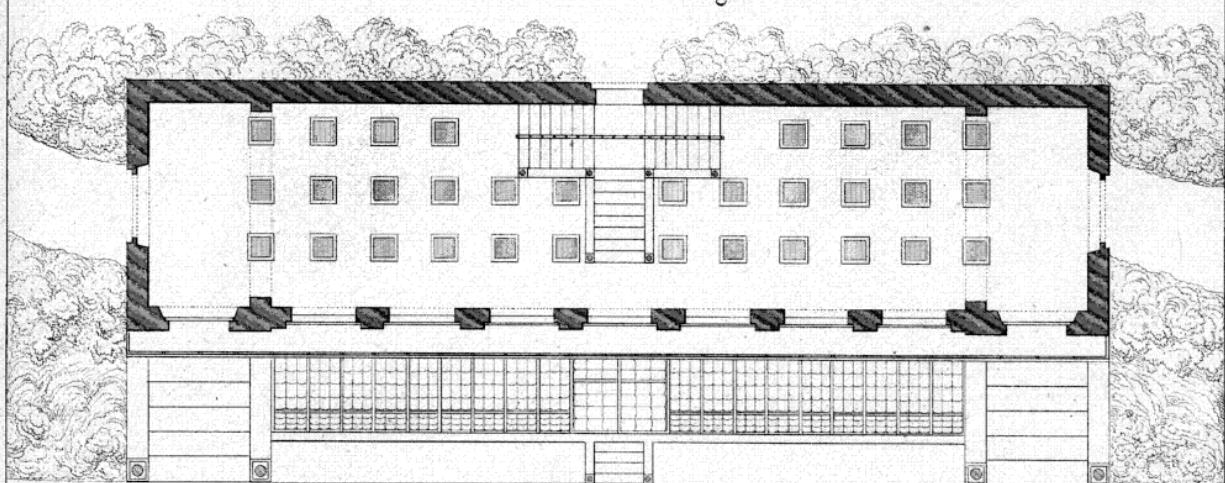
Mme Roux, Sc.



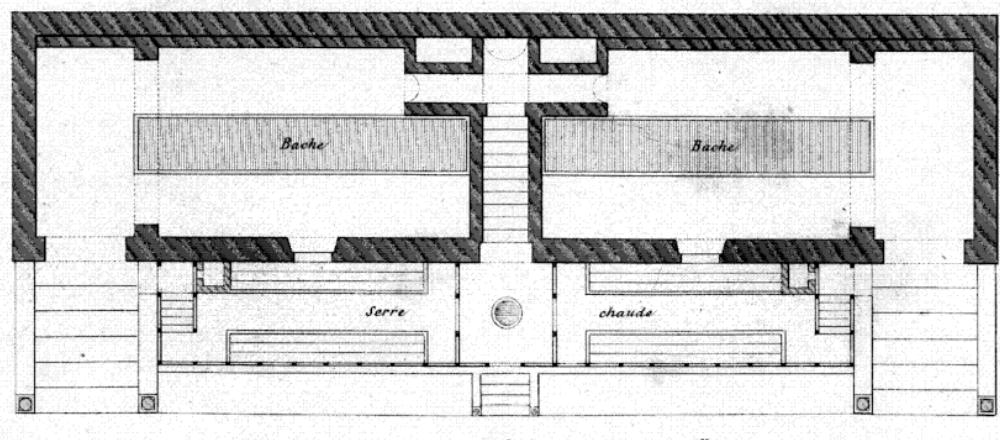
## ÉLÉVATION DE L'ORANGERIE



Plan au Sol de l'Orangerie



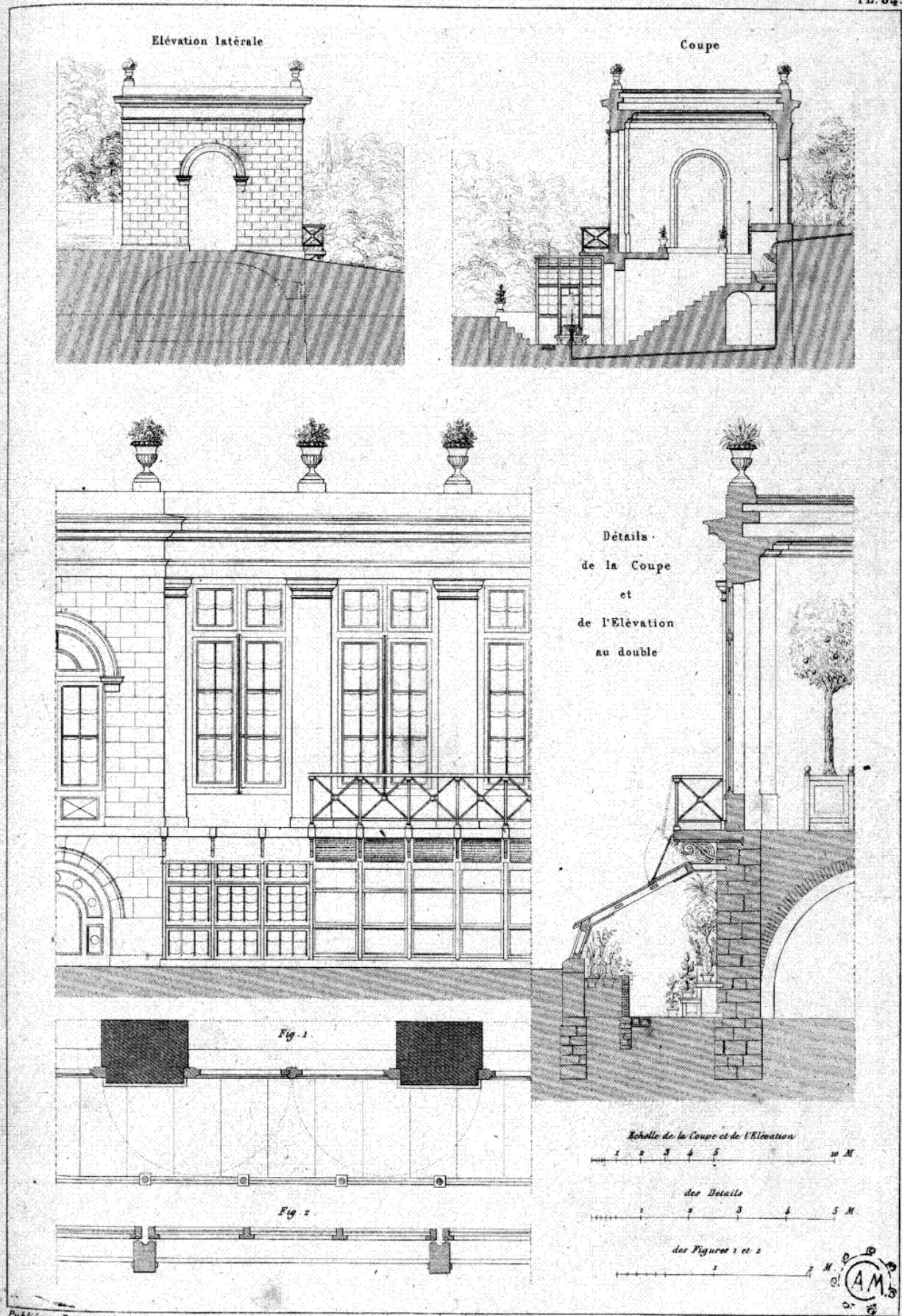
Plan au Sol de la Serre



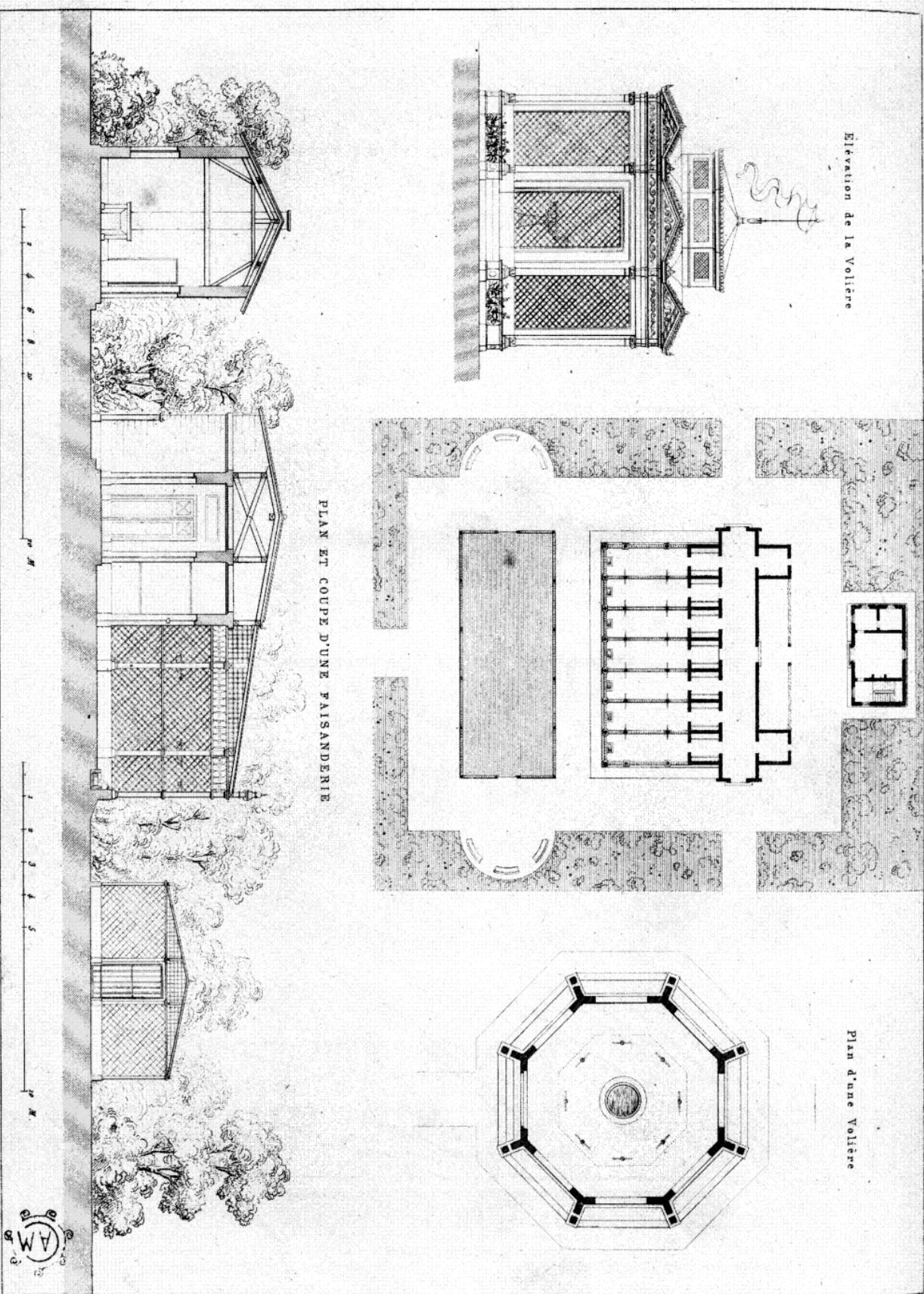
© (AM) 2013  
Mme Roux, Sc.

Publié par Bance aîné.







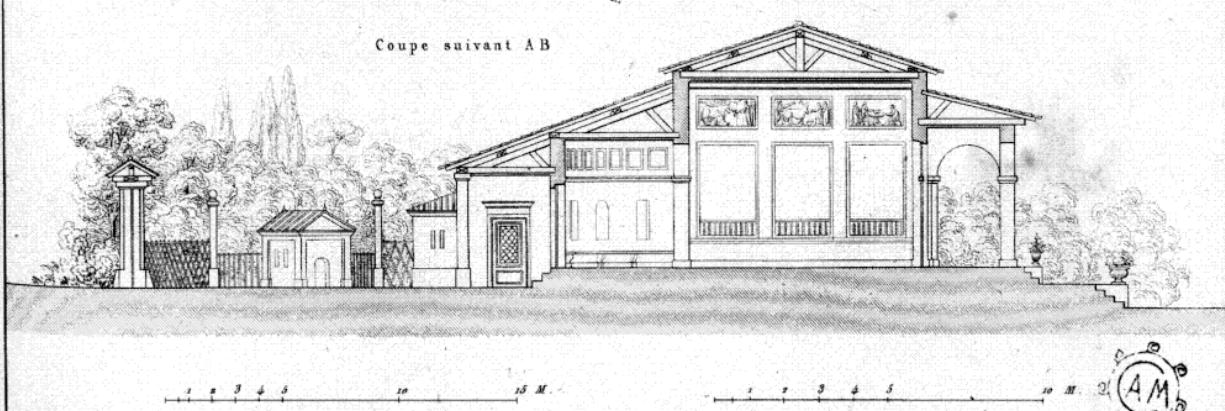
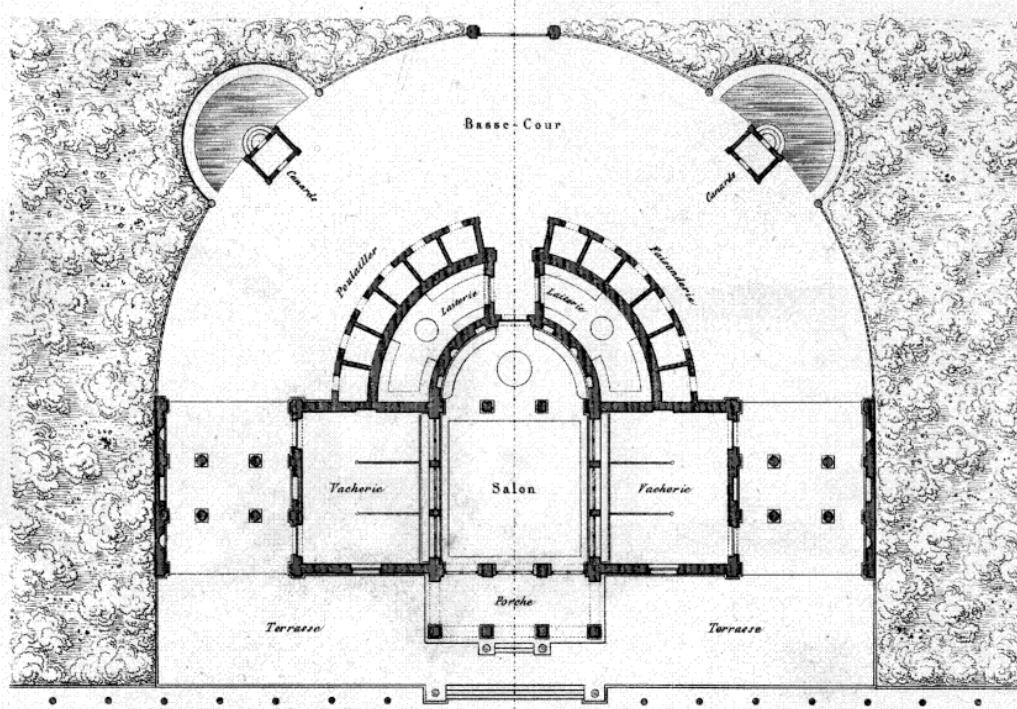
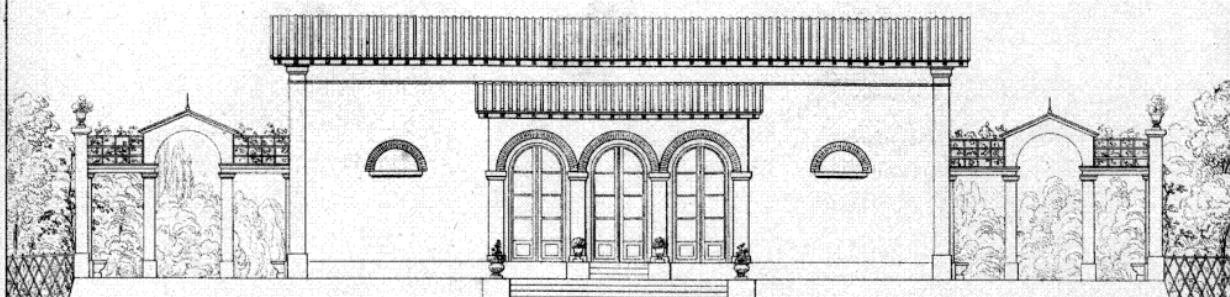


Elevation de la Volière

Plan d'une Volière



BASSE-COUR ET VACHERIE  
pour une maison de Campagne



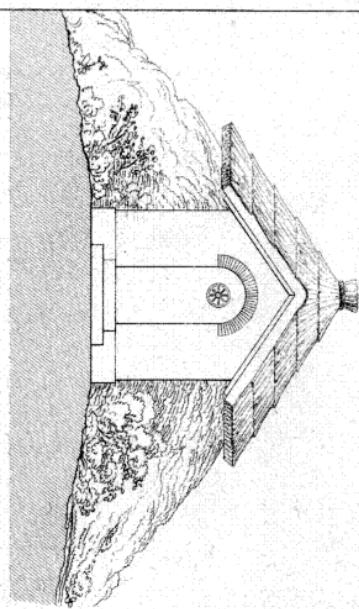
Publie par Bance ainé.

AM  
Mme Roux, Sc.



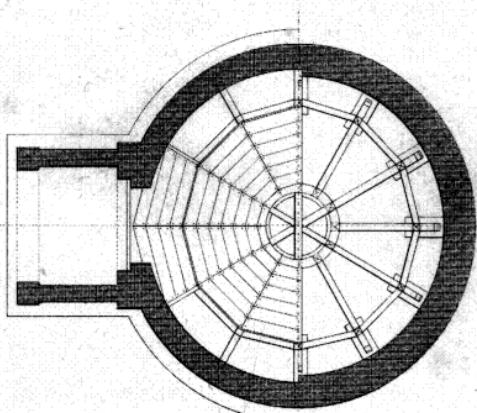
## GLACIÈRE AMÉRICAINE

Elevation suivant e f



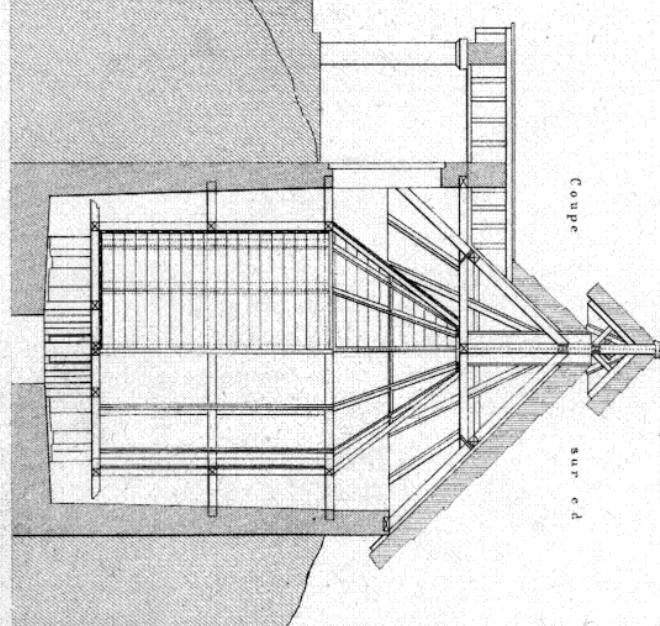
## PETITE GLACIÈRE

Elevation



Coupe sur e d

a ..... b



Hauteur 1 2 3 4 5 6 7 8 9 M





## PORTES DE PARCS

Fig. 1.

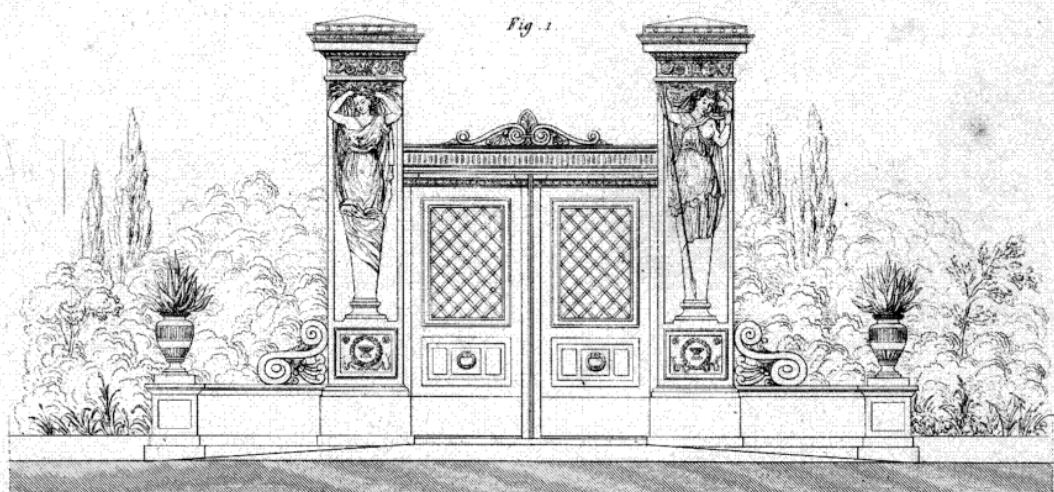


Fig. 2.

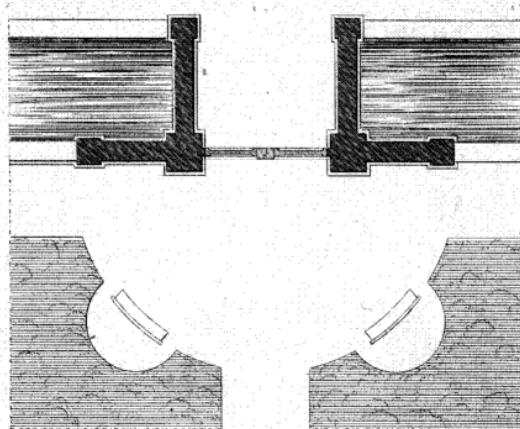


Fig. 5.

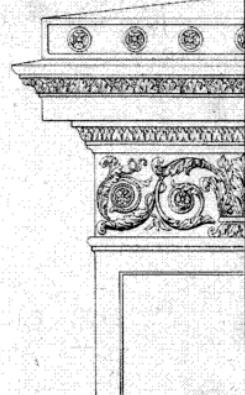


Fig. 3.

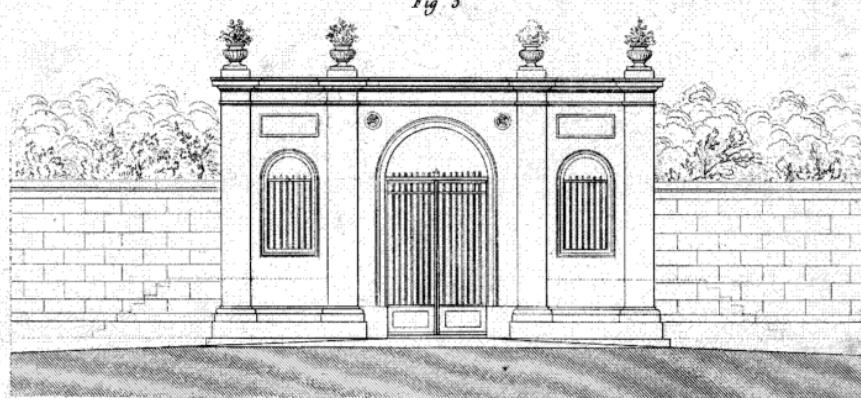
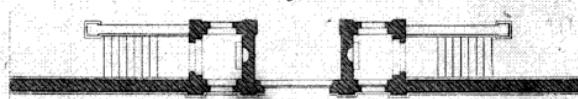


Fig. 4.

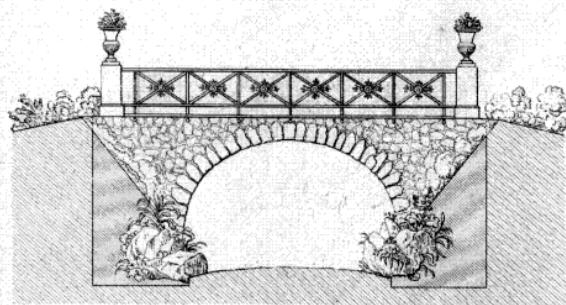


Mme Reut, Sc.



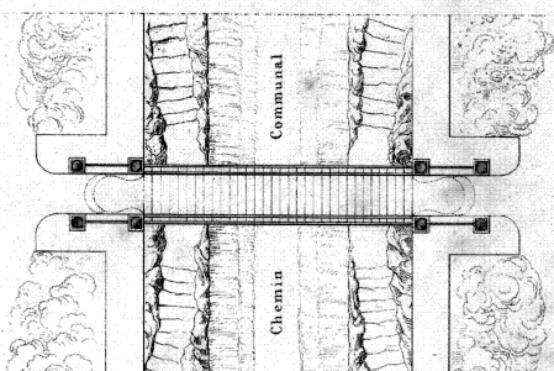
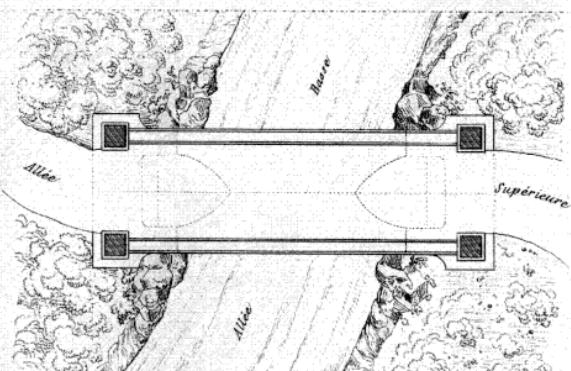
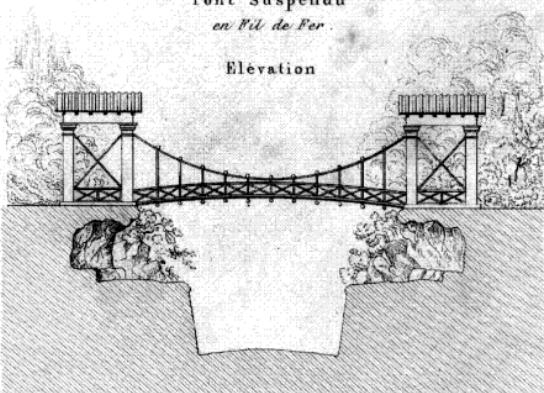
Pont Traversant  
une Allée couverte.

Elévation



Pont Suspendu  
en Fil de Fer.

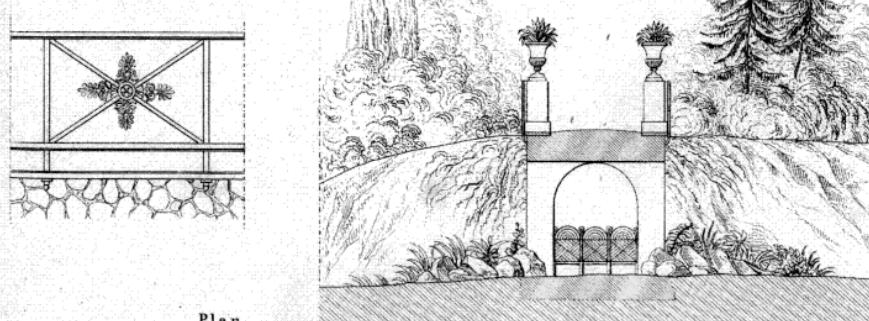
Elévation



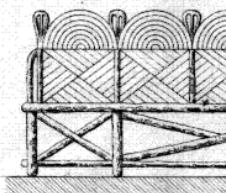
1 2 3 4 5 6 M.

2 3 4 5 6 10 M.

Coupe

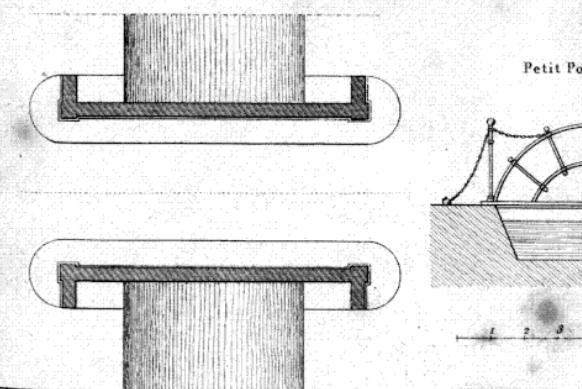


Plan



Pont

en Pierre et Moulière.



Publié par Bance aîné

J. Leconte, Arch.

Mme Roux, Sc.



